

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

A Florence Mort d'un saint de la politique

Giorgio La Pira, ancien maire de Florence et champion infatigable des droits civiques, est mort samedi à Florence. Il était âgé de 73 ans.

Après avoir obtenu une licence en droit à l'Université de Florence, M. La Pira se fit connaître à la veille de la Seconde Guerre mondiale en fondant une revue antifasciste, qui fut rapidement interdite.

En 1946, il fut élu député démocrate-chrétien et participa activement à l'élaboration de la nouvelle Constitution italienne.

► Suite en dernière page

A LA CHAUX-DE-FONDS
Réunion de cheminots
Lire en page 3

AU LOCLE
Inauguration
d'un carillon
Lire en page 5

A LA BÉROCHE
Piéton tué
Lire en page 7

SOCIALISTES ROMANDS
Un conseiller fédéral
romand
est indispensable
Lire en page 11

Convention nationale du Parti socialiste français

M. Mitterrand: « Je suis prêt à rencontrer les communistes »

Le Parti socialiste français a réuni durant le week-end, à Paris, une convention nationale afin de faire le point de la situation, tant en ce qui concerne la crise de la gauche que les investitures pour les élections législatives de mars 1978.

Concernant le premier point, le premier secrétaire du PS, François Mitterrand, a affirmé qu'il était prêt à rencontrer ses partenaires communistes « sans conditions préalables, sans délai », mais qu'il disait: « Non à la volte-face du PC, non à la surenchère, non au double-jeu ». Il n'acceptera « aucun procès, ni incrimination, ni menace ».

Enumérant les raisons qui, selon lui, auraient poussé le PC à rom-

pre les négociations sur l'actualisation du programme commun de gouvernement des partis de gauche, le dirigeant socialiste n'a pas retenu « la main de Moscou ». Il a néanmoins considéré qu'en décidant de rompre, le PC « s'est trouvé dans une situation plus aisée vis-à-vis de l'Union soviétique ». Quant au « compromis historique » aujourd'hui pratiqué par les PC italien, espagnol, et peut-être demain, portugais, M. Mitterrand s'est demandé pourquoi à son tour le PC « n'aurait pas cette tentation ? »

UNE SEULE POLITIQUE

M. Mitterrand a ensuite estimé que la récente démarche du Ceres

(aile gauche minoritaire du PS) pour une reprise du dialogue avec les communistes, avait servi la majorité présidentielle. Soulignant qu'on « ne peut défendre deux politiques à la fois », il a indiqué qu'une « seule politique prévaudrait pour les mois à venir », c'est-à-dire jusqu'aux élections de mars 1978.

APPEL A LA COHÉSION

M. François Mitterrand, après avoir dressé un sévère bilan de la politique gouvernementale, soulignant la nécessité pour la gauche unie de proposer au pays des solutions nouvelles, a lancé un appel à la cohésion du parti socialiste. « La

► Suite en dernière page

Trois dissidents quittent l'URSS

Trois dissidents soviétiques, dont Mme Tatiana Khodorovitch, ont quitté l'URSS, hier matin, en compagnie de leur famille pour Vienne. Une cinquantaine de dissidents soviétiques, dont l'académicien Andrei Sakharov et l'écrivain Youli Daniel, les ont salués, à l'aéroport de Moscou avant leur départ.

Ils étaient surtout venus dire adieu à l'une des figures de la dissidence soviétique qui lutte depuis plus de 10 ans pour les droits de l'homme en URSS, Mme Tatiana Khodorovitch, 55 ans. Munie d'un visa d'émigration pour Israël, elle s'est rendue à Vienne avec trois de ses enfants, Elena, 30 ans, Marina, 24 ans et Alexandre, 22 ans.

Mme Khodorovitch, l'une des fondatrices (en 1969) du comité de défense des Droits de l'homme en

URSS, gérat le « Fonds d'assistance aux prisonniers politiques en URSS » créé et financé par Alexandre Soljenitsyne. Linguiste, elle avait été « mise à la retraite » en 1971 de l'Académie des sciences de l'URSS, en raison de ses activités.

La gestion de ce fonds a été confiée à son frère, M. Serge Khodorovitch, ainsi qu'à la femme de l'historien Alexandre Guinzbourg, Mme Irina Jolkovskaia-Guinzbourg.

Les deux autres dissidents sont: Mark Popovsky et Mme Dina Kaminskaia.

Marc Popovsky, 55 ans, membre de l'Union des écrivains soviétiques, a quitté l'URSS avec son épouse et sa fille.

Quant à Mme Dina Kaminskaia et son mari, Konstantin Simis, deux avocats, ils rejoindront probablement leur fils qui a émigré aux Etats-Unis il y a quelques années. Mme Kaminskaia, 56 ans, s'est notamment illustrée en défendant les dissidents soviétiques qui avaient manifesté, en 1968, sur la place Rouge à Moscou, pour protester contre l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes du Pacte de Varsovie.

A son arrivée dans la capitale autrichienne, Mme Khodorovitch a

lancé un appel au soutien des dissidents, plaidant pour que l'Ouest s'engage encore plus à défendre les dissidents, elle a exprimé ses craintes de voir « détruit le Mouvement des Droits de l'homme en Union soviétique, dont la conséquence inévitable sera une nouvelle fermeture du « rideau de fer ». (ap, afp)

SPORTS

- FOOTBALL. — Le FC La Chaux-de-Fonds encore battu. - En 1^{re} ligue, Boudry en tête de son groupe.
 - HOCKEY SUR GLACE. — Victoires des juniors suisses.
 - BOXE. — Valdes, vainqueur sans panache.
 - HIPPIQUE. — Victoire suisse à Montilier.
 - ATHLÉTISME. — La guerre des anabolisants.
 - GYMNASTIQUE. — Un Neuchâtelois en finales suisses.
- Lire en pages 13, 14, 17, 19 et 22

OPINION

Ces prisonniers qu'on dorlote

Dorloter les prisonniers, comme les magistrats et divers politiciens occidentaux ont pris l'habitude de le faire, aboutit à des situations totalement absurdes.

En Allemagne occidentale, par exemple, de nombreux jeunes gens, à la suite de la récession, ne trouvent plus de places d'apprentissage. En revanche, dans les prisons, il y a de multiples places d'apprentissage, destinées à la rééducation des détenus, qui demeurent inoccupées.

Et l'on est arrivé au paradoxe que pour trouver une place d'apprentissage, un jeune homme ou une jeune fille aurait dû commettre un crime ou un délit.

L'abus était si flagrant que pour mettre fin au scandale, le Land du Bade-Wurtemberg a ouvert ses établissements pénitentiaires même aux innocents. L'Etat ne pouvant décemment obliger tous les moins de vingt ans à devenir terroristes!

Nous n'exagérons rien: ces renseignements sont tirés de la très sérieuse Sueddeutsche Zeitung!...

En France et en Suisse l'habitude s'est répandue dans la magistrature d'accorder des vacances aux assassins et aux sadiques ou de leur infliger des peines très douces.

Ainsi tout un chacun, au hasard des gens qu'il côtoie hors de son domicile, risque sa peau. Sans raison, sinon que les juges ou les psychiatres s'apitoient beaucoup sur les criminels, mais qu'ils ne se soucient plus guère de défendre non pas même la société, mais les innocents qui la constituent.

Le dernier en date de ces abus criminels de l'Etat a eu lieu à Montbéliard où l'on a laissé courir dans les rues un homme dont le plus grand amusement consiste à poignarder des femmes...

Face aux incohérences et stupidités dans lesquelles s'enlise la justice occidentale, ne serait-il dès lors pas possible de repenser fondamentalement notre droit pénal?

Ne devrait-on pas, par exemple, partir de la constatation que les prisons-« hôtels » actuelles ne ser-

vent à rien et que, à plus ou moins longue échéance, il conviendra de les supprimer, à l'exception de celles destinées aux accusés en préventive et aux individus particulièrement dangereux et incurables?

En revanche, ne faudrait-il pas élaborer toute une série de peines ou de préférences de mesures extrêmement souples, qui devraient servir à amender ou à rendre inoffensif le coupable, tout en lui faisant payer matériellement sa faute.

Tout d'abord, nous semble-t-il, on pourrait faire une distinction beaucoup plus nette que jusqu'ici entre les crimes et les délits qui portent volontairement atteinte à l'intégrité corporelle d'autrui (meurtres, viols, etc.), les crimes et les délits qui touchent la propriété dans un sens très large (escroquerie, banqueroute, usure, etc.) et les crimes et les délits n'appartenant pas aux deux catégories précédentes.

Pour la première catégorie, la peine devrait être une opération sur le cerveau, chirurgicale ou appartenant au domaine de la chimiothérapie, mais en tout cas obligatoire.

Pour les deux autres catégories, il faudrait envisager un système réellement original consistant, par exemple, en restriction obligatoire du train de vie et versements de compensation mensuels aux victimes et à l'Etat, travail au service de la communauté, interdiction de remplir certaines charges, suppression du passeport ou de la carte d'identité pour éviter les fuites.

Ce sont là des idées jetées à la réflexion, non des solutions arrêtées!

L'important, c'est de ne pas continuer à laisser l'Etat faire joujou avec les assassins et à l'obliger à mieux tenir compte des intérêts des honnêtes gens, tout en ne mettant pas au ban de la société des gens pas beaucoup plus dangereux que certains délinquants que la justice ne poursuivra jamais.

Willy BRANDT

Dans le nord-est de la Géorgie aux USA Un barrage cède

On compte plus d'une trentaine de morts



Des sauveteurs transportent un blessé. (bélino AP)

Un barrage situé dans le nord-est de l'Etat de Géorgie s'est effondré, hier aux premières heures de la journée. Les flots se précipitant dans la vallée ont noyé un lycée et ont fait au moins 37 morts.

C'est vers 2 heures que le barrage, situé au-dessus du lac de Kelley-Barnes a cédé, laissant les eaux dévaler dans une vallée située en aval de Toccoa Falls, des chutes d'eau de 60 mètres de hauteur bien connues localement.

La majorité des victimes sont des étudiants ainsi que des adultes qui vivaient dans un camping. De nombreuses voitures et caravanes ont été emportées par les eaux.

Le barrage aurait cédé en raison des fortes pluies de ces derniers jours. Samedi, cinq centimètres de pluie étaient tombés sur la région en l'espace de 12 heures. (ap)

A Paris, décès d'un des pères d'Astérix



M. René Goscinny. (bélino AP)

A Paris, René Goscinny, père du « petit Nicolas » et co-créateur de Lucky Luke et d'Astérix, est décédé samedi à l'âge de 51 ans des suites d'une crise cardiaque.

► Suite en dernière page

Notes D'UN PASSANT

En politique, hélas! on ne rigole pas tous les jours...

Surtout lorsqu'on politise tout ce qu'on touche...

Un des principaux défauts du jour! Plus moyen, en effet, de voter une loi, de décortiquer un budget, de nommer un fonctionnaire, ou d'être une « commission » sans que les dessous et les intentions politiques jaillissent au premier plan. Tantôt c'est le fascisme, tantôt c'est le gauchisme que l'on dénonce. Alors que souvent il s'agit simplement d'intérêts contraires.

Enfin il faut bien reconnaître qu'à l'Organisation internationale du Travail (autrefois BIT) on faisait peut-être plus de politique que de défense des travailleurs. Aussi ne s'étonnera-t-on pas que les USA, en claquant la porte se soient livrés, eux aussi, à un acte politique. Ils ne sont du reste pas les seuls. Depuis sa fondation au moins 20 nations les ont précédés. Tous les retraits étaient ou sont politiques. La politisation régnait déjà du temps du BIT. Elle n'a fait que refluer avec les Nations Unies.

Il est vrai que l'on ne remarque pas sans malice que les Américains s'en vont parce que la majorité s'est retournée. C'est l'arrivée des nations du tiers monde qui l'a renversée.

Alors, faut-il casser la poupée lorsqu'elle ne chante plus la ritournelle qu'on attendait?

N'empêche que l'événement est à considérer. Il pourrait bien avoir la valeur d'un avertissement. A l'ONU aussi bien qu'à l'OIT...

Là aussi, effectivement, le nombre fausse les décisions, qui ne sont plus prises, non en fonction d'une majorité réelle mais d'une association d'intérêts, partisans et passionnés. Là aussi il pourrait bien y avoir de la casse. Et des trucs au sein du Machin! Qui sait alors si la boîte d'allumettes de Manhattan ne flamberait pas encore plus vite que la défunte Société des Nations.

Encore une raison pour ne pas précipiter le vote de la Suisse sur l'entrée de la Suisse à l'ONU.

En effet. Ne serait-il pas malséant d'adhérer le jour où les autres s'en vont?

Le père Piquerez



Pour Madame...

Un menu

Soupe aux carottes
Gâteau au fromage
Gâteau aux pruneaux

SOUPE AUX CAROTTES

Un gros oignon ; 1 cuillère à soupe de corps gras ; 1 cuillère à soupe de riz ; 1 cuillère à café de purée de tomate ; 1 cube de bouillon ; 5 ou 6 carottes grossièrement râpées ; sel, poivre et aromate ; 1 dl. de crème à café ; ciboulette coupée fine.

Etuver l'oignon dans le corps gras ; ajouter le riz et la purée de tomate et laisser revenir le tout. Compléter avec les carottes, mouiller d'un litre de bouillon et l'assaisonnement. Cuire à petit feu une petite heure. Passer le potage et ajouter la crème. Poudrer avec de la ciboulette.

Un sourire...

AMIES...

— Suzy est vraiment l'orgueil personnifié. Elle ne peut pas passer devant une glace sans s'y regarder.
— Tu trouves que c'est de l'orgueil ? Moi, je dirais que c'est de la bravoure !

Pensée

Le malheur est notre plus grand maître et notre meilleur ami.
Anatole France

Lecture

Deux livres qui raviront les amateurs d'électronique sont récemment sortis de presse, édités par une grande maison parisienne spécialisée également dans les revues d'électronique pour amateurs et professionnels*.

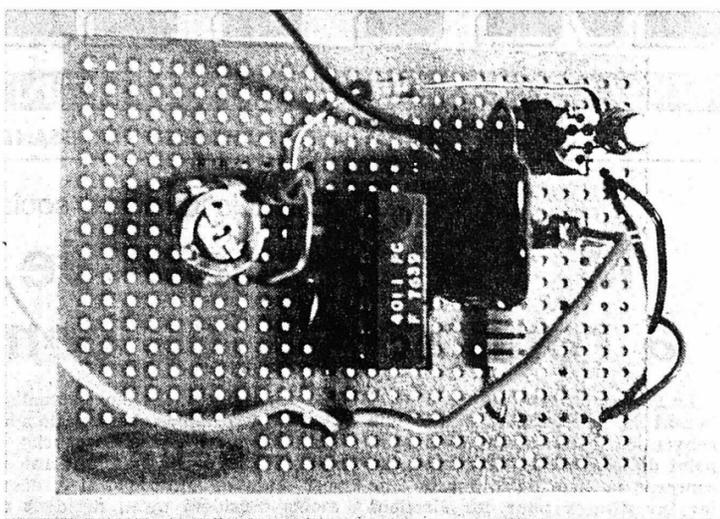
Le premier de ces livres est dû aux talents conjugués de J. C. Potiron et W. Sorokine, maître en la matière, et porte comme titre « Cent montages électroniques à transistors à réaliser soi-même ».

Ce recueil de montages est unique en son genre. Tous les schémas qui y sont décrits ont en effet été réalisés et testés dans les laboratoires d'une grande firme produisant des composants, de telle sorte que tous les chiffres donnés concernant le gain, la consommation, la bande passante, la puissance de sortie, etc., sont des résultats de mesures, sans discussion possible, et non des appréciations « au pif » comme c'est hélas souvent le cas dans certaines publications de valeur moindre que celle-ci.

A qui s'adresse ce volume ? Les auteurs s'en expliquent, très clairement, dans leur préface : « C'est une question à laquelle il nous est difficile de répondre, car son originalité même empêche de choisir une base de comparaison. Mais nous serions tentés, en toute sincérité, de dire : à tout le monde. A un novice qui veut réaliser quelque chose sans craindre un échec. A un technicien expérimenté qui a besoin d'un montage et n'a pas de temps à perdre dans une mise au point. A un étudiant en tant qu'illustration pratique d'un cours. A un professeur comme source de travaux pratiques. En un mot, à tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, s'intéressent à l'électronique ».

On ne saurait mieux dire de ce livre qui s'ouvre sur quelques conseils pratiques concernant le soudage, l'implantation de composants sur circuits imprimés ou pastillés, les précautions à prendre lors de la mise en place de certains transistors particulièrement fragiles, etc. Puis, par chapitres bien distincts, on trouve des schémas et des plans de câblage d'amplificateurs de diverses catégories du plus simple au plus « sophistiqué », avec chaque fois des commentaires précis. Autres cha-

Electronique facile et... fascinante



Un montage sur plaquette pastillée identique à celle jointe au livre : « Cent montages à transistors ». (Photo Impar-Bernard)

pitres tout aussi fournis, tout aussi bourrés de renseignements fructueux : les oscillateurs (BF, HF, à quartz) et les générateurs, les relais, à basculeur, à thermistance, à carte perforée, photosensible, pour allumage automatique, bien d'autres encore que les fervents d'électronique découvriront ici décrits avec une rare minutie ; une série de petits appareils de mesure à monter soi-même ; et enfin de nombreuses descriptions d'alimentations de diverses tensions et puissances, stabilisées ou non. Bref, un livre de plus de cent cinquante pages, largement illustré de photos, de schémas et de dessins de câblage, un livre entre les pages duquel on trouvera de surcroît une plaquette pastillée qui permettra de s'entraîner à la mise en place puis au soudage de certains composants. A noter encore que tous les transistors, condensateurs, résistances et autres composants utilisés pour ces montages sont très actuels, peu coûteux et faciles à trouver dans les maisons où s'ap-

provisionnent les amateurs et professionnels de cette fascinante technique qu'est l'électronique. Non seulement un livre, mais aussi un fidèle conseiller qu'il fait bon avoir sous la main lorsque se posent certains problèmes qui doivent être rapidement résolus.

Et les thyristors ?

Autre livre de la même veine, chez le même éditeur* et dû lui aussi à W.

Sorokine : « 50 montages électroniques à thyristors à réaliser soi-même ». Les thyristors, les triacs, se sont encore des petits mystères pour beaucoup d'amateurs, même chevronnés. Ce livre levera leurs derniers doutes, leurs dernières hésitations. Car il commence par d'excellentes pages rappelant quelques indispensables notions d'électronique, comment « fonctionnent » les transistors, et ce qui caractérise le thyristor, cet interrupteur électronique commandé non par un bouton ou un levier, mais tout simplement par un signal électrique... Très judicieusement, l'auteur consacre ensuite un chapitre au montage de petits circuits permettant d'essayer les thyristors, de les « tester » et par conséquent d'en comprendre encore mieux le fonctionnement. Puis suit la description de plusieurs montages, les uns gadgets, les autres utiles, dans lesquels s'insèrent ces composants : allumage électronique pour auto, organes lumineux, relais divers, chargeurs automatiques, alimentations stabilisées. Chaque montage est accompagné d'un schéma de principe, d'un plan de câblage et de tous les détails propres à en faciliter le choix et la réalisation. Ainsi même un débutant n'éprouve aucune difficulté à faire du bon travail. Style précis, excellente et claire mise en page, dessins sans bavures, grand attrait de tous les montages décrits et qui ont été essayés par l'auteur : il n'en faut pas plus pour faire de ce livre-là aussi l'un des meilleurs compagnons du « dingue » de l'électronique.

J. Ec.

* (Ed. Radio.)

Santé

Pour les médicaments : ni chaleur, ni lumière, ni humidité !

Est-ce que vous plongez avec votre montre en or au poignet ? Exposez-vous en plein soleil une côtelette fraîche ? Faites-vous de la boxe avec vos lunettes sur le nez ?

Evidemment non. Il est élémentaire de prendre quelques précautions pour protéger tout ce qui est fragile et périssable.

PÉRISSABLES

Si l'on pense au service unique que nous rendent les médicaments, on s'étonne que, les sachant complexes et délicats, nous les traitons souvent si négligemment.

Il faut les protéger contre la chaleur, qui peut leur nuire et même les avarier. Si nous n'y prenons pas garde, ils risquent non seulement de perdre leur efficacité, mais dans certains cas de mettre notre santé en danger.

Une température élevée provoque l'altération chimique du médicament, notamment l'évaporation prématurée des teintures et des solutions. Il arrive même, en cas de trop grande chaleur, que des médicaments, tels que les collyres et les gouttes pour usage interne qui ne sont pas traités pour la conservation, soient envahis par les bactéries, ou que des suppositoires et des onguents changent de couleur et de forme et deviennent également inutilisables. Aussi prend-on soin d'inscrire, sur les médicaments particulièrement sensibles à la chaleur, l'indication « à conserver au frais ».

Les rayons ultraviolets ne sont pas moins dangereux, ils peuvent altérer la structure moléculaire et même désagréger certains médicaments.

L'humidité est encore un autre ennemi des produits pharmaceutiques, dont elle modifie la couleur et la consistance et affecte aussi l'efficacité.

CONSERVATION RATIONNELLE

Le médicament que l'on achète est parfaitement protégé par son emballage et peut en général être conservé pendant des années. Tel n'est plus le cas quand il est ouvert. Il subit alors les influences de l'air ambiant et s'altère plus ou moins vite suivant sa composition et les circonstances environnantes.

Il importe en général de conserver les médicaments dans un endroit sec, frais et obscur. L'usage très répandu de les entreposer dans la salle de bains, ou même dans la cuisine, n'est donc pas très sensé.

Si vous êtes en doute au sujet d'emballage pharmaceutiques déjà entamés, ou quant à l'emploi d'un médicament au bord de la mer ou sous les tropiques, n'hésitez pas à consulter le pharmacien ou votre médecin de famille. Cette petite précaution peut vous épargner des surprises désagréables. (fé)

Amnesty International: Kurdes et « médecine punitive » soviétique

En lieu et place de notre rubrique « Prisonniers du mois », nous publions ci-dessous deux textes que nous ont transmis, le premier, le 'Groupe' neuchâtelois d'Amnesty International, et le second, le Groupe des Montagnes neuchâteloises de la même association, qui s'est donné pour mission d'intervenir en faveur de tous les prisonniers pour délit d'opinion, dans tous les pays du monde.

En Syrie

En 1957 le parti démocrate kurde KDP a été créé visant à obtenir une liberté d'expression linguistique et culturelle, des réformes dans le pays et un gouvernement démocratique pour la Syrie. Mais en 1962, d'après des sources kurdes, les autorités syriennes de l'époque ont décidé d'établir une « ceinture arabe ». Ceci impliquait l'élimination de la frontière nord-est, — appelée Djézirah —, de sa population kurde. Cette « ceinture » s'étendait sur 350 km de long et 10 à 15 km de profondeur, ce qui signifiait le déplacement de 140.000 paysans et petits propriétaires kurdes, remplacés par des Arabes. La dénomination « ceinture arabe » fut par la suite changée en « plan pour l'établissement de fermes-modèles » et, par la suite, étendue à deux autres états kurdes en Syrie.

Il semble que ce plan ait été partiellement réalisé. Beaucoup de paysans kurdes ont dû ainsi quitter les régions nord de la Syrie pour Damas, la Turquie et le Liban où 60.000 d'entre-eux — qui ne doivent pas être confondus avec les « kurdes libanais » — travaillent dans la construction. Il ressort, selon des sources kurdes, que, avant 1962, les autorités ont contesté la citoyenneté de 40 pour cent des Syriens kurdes, les accusant de s'être infiltrés de Turquie et d'Iraq. 120.000 kurdes ont ainsi été privés de leur droit politique. Il n'existe pour eux aucune liberté culturelle, linguistique ou éducative et le parti démocratique kurde (KDP) est illégal. De plus, on signale de nombreux cas de torture ou d'emprisonnement sans jugement.

Dans le passé, les Syriens ont trouvé que la politique de la « ceinture arabe » était justifiée étant donné que les kurdes de Turquie et d'Iraq prétendaient — soi-disant — vouloir incorporer les territoires kurdes en Syrie dans un état indépendant, le « Kurdistan ». Les autorités prétendaient également que la population locale arabe était intimidée et chassée afin que les kurdes puissent occuper les terres.

Aujourd'hui, le gouvernement syrien proclame que les kurdes devraient être à même de participer à part entière au développement du pays. Pour y parvenir, il préconise l'intensification de l'éducation arabe dans les zones kurdes. Le président Assad, à la tête de la Syrie, est connu pour sa compréhension à l'endroit des aspirations kurdes, mais cela n'a pas empêché l'emprisonnement

en 1974 de huit Syriens, chefs du KDP qui protestèrent contre cette arabisation.

Huit membres du KDP syrien ont été arrêtés en juillet-août 1973, pour avoir adressé au président Hafez Assad une protestation contre la déportation de 120.000 kurdes, consécutive au plan « ceinture arabe ».

Le but du KDP est d'obtenir la reconnaissance des droits des kurdes et l'abolition des discriminations raciales et ceci pacifiquement, sans recours à la violence. Or ce parti est interdit en Syrie, alors même que ses status sont conformes à la constitution de 1973.

Voici la liste de ces prisonniers : Kanaan Agid, un paysan de 40-45 ans, marié, père de quatre enfants ; Abdullah Mulla Ali, de Qamishli (proximité de la frontière turque), marié, profession inconnue ; Muhammad Mulla Fakhr, de Qamishli, ayant la réputation, chez les kurdes, d'intellectuel et d'homme sage, 35-40 ans ; Khalid Mashayikh, de Qamishli, marié, profession inconnue ; Daham Miro, président du KDP, syrien, de Al Hama dans la région du Djézirah, dix enfants. A été emprisonné à plusieurs reprises en 1966, 1967 et 1968 pour son soi-disant appui à la guerre kurde de libération en Iraq. Il souffre de rhumatismes et de troubles des yeux attribués aux chocs électriques qui lui ont été infligés lors de précédentes périodes d'emprisonnement ; Mazit Shams ad-Din Mustafa, de Qamishli, 30 ans environ, avocat et membre du comité central du KDP, marié.

Aucun des huit Syriens kurdes n'a été jugé jusqu'à ce jour. La détention sans jugement est un des principaux sujets d'inquiétude d'AI en Syrie qui possède les noms de 300 personnes détenues de cette façon en Syrie. Certaines d'entre elles ont été emprisonnées durant 7 ans et 61 de ces cas sont actuellement l'objet d'adoption ou d'investigation de la part d'AI.

Ces cas ont été pris en charge par AI en 1974, mais le gouvernement syrien a nié avec persistance ces emprisonnements. Cependant, on sait que ces hommes ont été détenus, sous la juridiction des forces de sécurité, dans différentes prisons et centres de détention, en particulier celles de Al Kasaa et Sheikh Hassan à Damas. Actuellement, Daham Miro et Nazir Shoms ad-Din Mustafa sont détenus dans la prison civile de Qalaa à Damas. Les photographies de ces deux hommes ont été prises, il y a deux mois, à l'intérieur de la prison, lors d'une visite de membres de leur famille.

Les conditions dans la prison Al Qalaa semblaient être meilleures que dans les nombreux centres de détention à Damas et ses environs, ainsi que dans d'autres villes syriennes. Al Qalaa, violente citadelle de Damas, abrite des prisonniers criminels et politiques. La prison est composée de grandes salles, chacune pouvant contenir environ 100 personnes. Une de ces salles est ré-

servée exclusivement aux prisonniers politiques. Les visites sont permises à condition d'obtenir une autorisation, dans la plupart des cas, une fois par mois (avant le transfert de Daham Miro et Nazir ad-Din Mustafa à Al Qalaa, ces prisonniers ne pouvaient recevoir de visites. On ne savait pas exactement où ils se trouvaient car ils étaient transportés d'un centre de détention à un autre). Il est dit que la nourriture à Al Qalaa est convenable. Des quantités de nourriture supplémentaire sont achetées par les gardes pour les prisonniers qui peuvent se le payer. Il y a un magasin, un coiffeur et ils ont la possibilité, régulièrement, de faire des exercices en plein air.

Alexandre Podrabinek sera-t-il emprisonné ?

En juillet dernier Alexandre Podrabinek, un des principaux membres d'un groupe de défense des droits de l'homme, récemment fondé en URSS, a fait parvenir à « Amnesty International » un manuscrit de 265 pages intitulé « médecine punitive ».

Ayant travaillé trois ans à cette étude, A. Podrabinek a décidé de la divulguer de peur qu'elle ne lui soit confisquée définitivement par la police soviétique. Cette dernière est d'ailleurs intervenue en mars dernier au domicile de A. Podrabinek et a séquestré une partie du texte.

Si l'ouvrage « médecine punitive » n'apporte pas de révélations extraordinaires, il est en ceci original qu'il présente un examen systématique des origines des abus et des mécanismes institutionnels qui les rendent possibles. L'auteur attire l'attention sur une partie des psychiatres impliqués dans la pratique de la médecine punitive : ceux qui établissent les diagnostics permettant d'interner les dissidents ou de les maintenir en état d'internement ; ceux qui prescrivent des traitements nocifs ou participent aux mauvais traitements d'internés politiques. Il condamne aussi le silence de ceux qui se taisent devant ces abus, et en appelle à l'association mondiale des psychiatres.

Actuellement A. Podrabinek est sérieusement inquiété par le KGB dont plusieurs agents le suivent sans cesse. En mars dernier, il a passé 15 jours en prison. Le 19 juillet dernier on l'a menacé d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à sept ans, pour propagande anti-soviétique. Le 10 octobre enfin, il fut interrogé par la police et détenu jusqu'au petit matin du jour suivant. Son domicile et ses collaborateurs furent fouillés.

Il se pourrait que dans un proche avenir cet homme soit arrêté et condamné à une peine d'emprisonnement importante, pour ses activités.

Amnesty-International tient à faire connaître le cas de ce dissident dans les cercles les plus larges.

Amnesty-International

Annoncé

Zouc: r'albom, au Théâtre



Elle était, l'autre soir, l'invitée de « Drôle de baraque » à la Télévision française, et elle « tourne » maintenant sur diverses scènes suisses. Elle sera à La Chaux-de-Fonds jeudi soir, au Théâtre et fera certainement salle comble. Est-il encore besoin de la présenter ? Partie de son Jura natal, elle a triomphé à Paris, et vient de renouveler son répertoire, en y ajoutant de nouveaux « portraits » qui s'enchaînent avec un art consommé. De son R'albom, personne ne réchappe : du père omnipotent à la « Putzfrau », en passant par les scouts « toujours prêts », le médecin sadique, l'artiste cabotin, et tout un petit monde caricaturé à merveille comme seule sait le faire cette étrange et impitoyable Zouc... (sp)

Les livres les plus lus

Livres	Auteurs	Éditeurs	Classement précédent
1. L'avenir est notre affaire	D. de Rougemont	Stock	1
2. Au plaisir de Dieu	D'Ormesson	Gallimard	10
3. Le temps des Amours	Pagnol	Julliard	2
4. Mais moi je vous aimais	Cesbron	Laffont	non classé
5. Archives du Nord	Yourcenar	NRF	7
6. Les maîtres penseurs	Glucksmann	Grasset	4
7. Racines	Haley	Alta	6
8. Devenir	Liv Ulmann	Stock	9
9. Un été près de la mer	Anne Philippe	Gallimard	non classé
10. Léon Blum	Lacouture	Seuil	non classé

Liste des succès établie d'après les renseignements fournis par dix libraires de Suisse romande pendant la quinzaine du 24 octobre au 7 novembre 1977.

Assemblée annuelle du personnel des chemins de fer privés en Suisse romande

Graves soucis face à l'actuelle politique des transports



Commencée par une aubade de La Persévérante, la réunion des quelque 300 délégués de la VPT (Fédération des employés des entreprises privées de transport), sous-fédération de la SEV (Fédération suisse des cheminots) s'est déroulée samedi à l'Ancien-Stand par un temps idéal d'automne. Le soleil environnant n'a cependant pas dérangé le sérieux des participants qui, comme nous l'avons annoncé, ont fait un tour d'horizon d'une part de leurs revendications syndicales et d'autre part de la situation des transports privés en général et de quelques lignes menacées en particulier.

Dans son souhait de bienvenue, M. E. Diserens, vice-président VPT, rappela que cette rencontre ne s'était plus tenue dans notre ville depuis 28 ans et rapporta le salut des organes centraux à la sous-section.

Les nombreuses discussions de la journée s'ouvrirent avec l'exposé de M. Louis Joye, vice-président de la SEV qui traça un large tableau de la situation sociale des employés des transports privés, rappelant entre autres que si une lente amélioration s'enregistre dans l'économie, elle n'est pas encore sensible dans les régions publiques. La vigilance doit s'attacher, en cette période de chiffres rouges, à sauvegarder les droits acquis.

Les mesures d'économies prises par la Confédération touchent directement les chemins de fer privés, effectuant des coupes sombres dans les subventions, ce qui ne fait que transférer les charges aux cantons et aux communes.

Le rapprochement tarifaire, mis en place par l'arrêté de 1959, a fait ses preuves dans son principe, constituant plus une subvention aux régions et populations; si les modalités présentent des lacunes, elles sont à revoir dans une conception globale des transports.

Quant à la suppression des trois lignes romandes, Nyon - St-Cergue, Aigle - Sepey - Diablerets, Aigle - Ollon-Monthey - Champéry, elle a déjà suscité des remous dans l'opinion publique et dans les régions concernées. En outre, les décisions envisagées ne tiennent pas compte de l'environnement et des vœux clairement exprimés par les populations et les communes concernées. Pour l'heure, la SEV poursuit ses contacts avec M. W. Ritschard, appuyée par la position claire et positive de l'Etat de Vaud et la constitution d'un comité de défense qui a lancé une interpellation encore sans réponse. La décision appartient au Conseil fédéral et il est à souhaiter qu'elle soit prise conformément aux désirs de la population.

DES REVENDICATIONS

Un autre point crucial dans l'horizon syndical, la compensation du renchérissement qui n'a pas été réalisée cette année; elle se chiffre à 1 pour cent et l'on en espère l'application dès le 1er janvier 1978. Le contrat collectif de travail actuellement en discussion apparaît comme un serpent de mer dans les revendications; l'UST (Union

suisse des transports) joue quelque peu à cache-cache avec les propositions et contre-propositions et une certaine lassitude se fait jour; l'on souhaite aboutir à un accord au plus vite.

Evoquant encore la 9e révision de l'AVS, le vice-président L. Joye lança un appel pour la votation de février 78 afin qu'un plébiscite populaire se manifeste contre les référendaires. Chez les cheminots, on attend en outre le rapport de la Commission fédérale des transports qui devrait fixer des priorités claires en faveur des transports publics et mettre fin à l'anarchie.

Et pour terminer, un aperçu de la situation des finances fédérales et un appel à la votation du 4 décembre prochain. « Il faut donner à la Confédération les moyens de sa politique économique et sociale et approuver par là l'impôt sur la richesse », conclut le porte-parole de la SEV.

Ce fut ensuite au tour des délégués des chemins de fer menacés de prendre la parole; ils rappellèrent succinctement l'aide efficace de la SEV, leur angoisse au sujet de l'avenir depuis longtemps incertain et leur patience qui est à bout. Il s'agit d'économies fallacieuses sur des lignes peu coûteuses dont le trafic est en augmentation et qui marqueraient en plus la débandade du rail. L'appel est adressé autant au Conseil fédéral qu'à l'Office fédéral des transports.

Un aperçu détaillé du réseau et de l'équipement des CMN fut donné par son directeur qui releva entre autres que dans les transports en commun de notre ville, l'augmentation du trafic voyageurs (51 pour cent) a réalisé son équivalence en augmentation de kilomètres couverts.

Ce fut ensuite le tour du secrétaire fédératif de la SEV, M. Charly Pasche de relever dans son exposé les différents acquis et pourparlers en cours dans les diverses sections, que ce soient de transports en commun, de lignes régionales, de navigation, etc...

Si, dans moult lieux, l'on se bat encore pour les 62 jours de repos et la semaine de 42 heures, ces points sont déjà acquis dans la section touchant à notre ville. On revendique encore, dans ce tableau général, la compensation du renchérissement, la mise sur pieds de nouveaux statuts du personnel, l'abaissement de l'âge d'arrêt du travail, le rétablissement de primes de fidélité, dans l'une ou l'autre compagnie, et pour ne citer que l'essentiel.

UNE RÉSOLUTION

Les grandes lignes des discussions et les problèmes de l'heure ont fait l'objet d'une résolution qui fut adoptée à la majorité après quelques retouches, certains interpellateurs la trouvant trop mielleuse et pas assez percutante dans sa forme première. S'y exprime une inquiétude vis-à-vis « de l'actuelle politique des transports qui met les transports publics dans une position toujours plus précaire » signalant que ce sont en particulier les chemins de fer secondaires et leur personnel, de même que des régions économiquement faibles, qui sont touchés.

« La suppression de l'obligation de transporter les colis de détail, décidée en même temps que les mesures d'économies visant à équilibrer les finances fédérales, a des conséquences si graves que les cheminots se voient obligés de voter non le 4 décembre prochain ». De plus « l'assemblée espère que la commission pour une conception globale des transports fixera des priorités claires en faveur des transports publics. En attendant les décisions politiques qui découleront des recommandations de la commission, l'assemblée demande au Conseil fédéral de prendre toutes les mesures permettant de protéger les chemins de fer de nouvelles pertes de substance et de renoncer à la suppression de chemins de fer existants ».

En substance, une vive déception pour les propositions de l'OFT concernant la suppression ci-dessus est encore manifestée assortie d'un appel pressant au Conseil fédéral.

Le salut du président de la ville, M. Payot lui permit de relever que les améliorations sociales sont pour une bonne part déjà effectives dans nos TC, tandis que M. R. Meylan, conseiller d'Etat, définit les problèmes des transports en commun comme une question de civilisation où il faut savoir sortir de son égoïsme.

Cette réunion fut l'occasion du remplacement du vice-président central VPT, M. Emile Diserens, sortant, par M. B. Amstutz. Ce dernier rendit un hommage chaleureux à son prédécesseur, saluant en lui un véritable militant syndical. Un petit cadeau lui fut remis.

On salua encore la présence de MM. E. Ryser, président central de la VPT, W. Widmer, caissier central VPT, alors que les débats étaient présidés par M. J.-L. Jecker, président de la section locale, assisté de son secrétaire J. Soland.

Le vin d'honneur offert par l'Etat et la commune a clôturé cette rencontre fructueuse.

(ib - photo Impar-Bernard)

chauxorama

Au Tribunal de police

Dans sa dernière audience, le Tribunal de police, présidé par M. D. Blaser, avec Mme C. Ducommun fonctionnant comme greffier, avait une douzaine d'affaires à examiner. Il a pu en classer deux sur retrait de plainte ou d'opposition à une amende. Une autre s'est conclue par la libération du prévenu. Dans deux cas, le président a remis le prononcé de son jugement à une date ultérieure. Tous les autres cas étaient des infractions au code de la route. Pour ivresse au volant, de gravité variable, assorties d'infractions à la LCR et à l'OCR, le tribunal a ainsi condamné: P. A. F. à douze jours d'emprisonnement, 200 fr. d'amende et 90 fr. de frais; P. W. à 800 fr. d'amende et 250 fr. de frais, radiable du casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans; A. F. K., à 600 fr. d'amende et 270 fr. de frais, assortie de la même clause; J. L. à 400 fr. d'amende et 250 fr. de frais, avec radiation possible au bout de trois ans de délai d'épreuve. Pour diverses infractions à la LCR et à l'OCR, le tribunal a en outre condamné: L. B., à 50 fr. d'amende et 125 fr. de frais; G. G., à 40 fr. d'amende et 90 fr. de frais; H. L. et R. T., à 40 fr. d'amende et 35 fr. de frais chacun.

Toujours le Casino...

Une fois de plus, une collision s'est produite au carrefour du Casino malgré la présence d'une signalisation lumineuse censée « protéger » ce croisement. Samedi à 9 h., un automobiliste de la ville, M. B. G., circulait avenue Léopold-Robert en direction est. Au carrefour, il n'a pas respecté le feu rouge et est entré en collision avec l'auto conduite par Mme N. J., de la ville également, laquelle venait de la rue du Casino et circulait en direction nord. Dégâts matériels. Le permis G. a été saisi.

Vol d'un bus-camping

Dans la nuit de vendredi à samedi, entre 22 h. et 9 h. du matin, on a volé un bus camping VW de couleur grise avec bande noire, portant plaques de contrôle NE 22021, qui était garé Sombaille 5.

Maxime Leforestier à la Salle de Musique

Un contestataire dans le show business

Il est bien difficile pour une vedette de la chanson d'échapper au « système », de se passer de ses moyens techniques. Maxime Leforestier n'a pas échappé à ce phénomène et il faut peut-être voir là le certain désintérêt du jeune public qui n'avait pas manifesté le même engouement pour se rendre à son récital que lors de son précédent passage à La Chaux-de-Fonds.

Cinq musiciens, une sonorisation imposante, un impressionnant appareillage de lumière, rien, au premier abord, ne distingue Maxime Leforestier d'une quelconque autre vedette du show business en scène. Et cette sophistication est un peu gênante chez lui. On aimerait en effet mieux goûter aux textes, trop souvent couverts par l'instrumentation; mieux apprécier la voix si particulière de Maxime, trop souvent déformée par une amplifica-

tion démesurée. Surtout que Leforestier avait pris un risque délibéré, celui de présenter une première partie composée de beaucoup de chansons nouvelles, inédites mêmes.

Ces chansons sont moins percutantes que les anciennes. Si les sujets abordés restent les mêmes, la façon de les dire est moins directe et les mots ne sont plus seuls à avoir de l'importance. Les musiques sont main tenant très élaborées, les rythmes sont afro-cubains ou jazz, parfois un peu « à la Nougaro » et l'on a dès lors quelque peine à croire à la sincérité qui émanait si bien de la simplicité.

Il serait faux toutefois de prétendre que le spectacle de vendredi soir fut décevant. Loin de là. Même si Maxime Leforestier utilise les moyens du show business, il reste un contestataire; il reste une personnalité attachante qui se met au niveau de son public pour lui parler d'écologie, d'armée, de grands problèmes qui le touchent. Et il parle bien, il parle juste, amer sans être trop pessimiste, grinçant sans être trop hargneux. Il reste fidèle à ses idées et l'on retrouve « Parachutiste » dans « L'hymne nationale », on retrouve « Comme un arbre dans la ville » dans « Amérique sur Seine ». Il chante toujours son antimilitarisme dans un pathétique dialogue avec sa choriste-percussionniste, très actuel malgré sa transposition en 1912-1917; il le chante aussi avec « La guerre de 14-18 » de Brassens, interprétée sur un rythme rock.

Mais il sait aussi souvent se passer d'artifices, même de son micro, et la chanson se fait alors plus intime, plus touchante, plus pénétrante, plus vraie, plus convaincante. C'est là que les idées de Maxime Leforestier prennent toute leur valeur. Ce sont ces chansons-là que le public a le plus appréciées et il l'a montré par des applaudissements enthousiasmés.

Ce fut donc vendredi un récital assez inégal, les musiciens « prenant leur pied » avec les nouvelles chansons et le public avec les anciennes. Chacun a ainsi passé une excellente soirée.

(Texte et photo dn)



mémento

Bois du Petit Château, parc d'acclimatation, 6 h. 30, 19 h.

Bibliothèque de la Ville: Salle de lecture, 9 à 12 h., 13 h. 45 à 20 h., Prêt, fermé jusqu'au 19.11.

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.

Les musées sont fermés le lundi, excepté le Musée paysan, qui est ouvert de 14 à 17 h.: Les saisons à la ferme.

Rond-Point des Artisans: 14 à 18 h. 30. ADC: Informations touristiques, tél. (039) 23 36 10, av. Léop.-Robert 84.

Piscine Numa-Droz mardi, vendredi, 19 à 22 h.; jeudi 20 à 22 h. Samedi 13 h. 30 - 17 h. 30, 19 - 22 h. Dimanche 9 à 12 h.

Cabaret Rodéo: Dancing-attractions. La Boule d'Or: Bar-dancing. Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, (le matin). Non réponse, tél. 23 20 16. Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 à 11 h. 30, tél. 22 22 89.

Ecole des parents: tél. 23 33 57 et 22 12 48.

Consultations nourrissons, Forges 14, 14 h. 30 à 18 h., tél. 22 22 89.

Boutique 3e âge (r. Temple-All. 23): lundi au vendredi, de 14 à 17 h.

Service de repas à domicile, Pro Seneclute, tél. 23 20 53.

Accueil du Soleil: 14-18 h. SOS alcoolisme: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.

Alcooliques anonymes AA: tél. 23 86 65 ou 23 36 71, case postale 99.

Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.

La Main-Tendue: tél. 143, 20' d'attente.

mémento

JEUDI 3 NOVEMBRE

Naissances

Keller Aline France, fille de Daniel Markus et de Eliane Sophie, née Meyer. — Ehrbar Yann, fils d'Albert Pierre et de Monique Pierrette, née Bertalmio-Johner. — Ehrbar Mélanie fille d'Albert Pierre et de Monique Pierrette, née Bertalmio-Johner. — Cattin Florence Marie, fille de Jean-François Maxime et de Marie-Claire, née Wicht. — Melly Kathia Nicole, fille de Charles Henri et de Chantal Marguerite, née Bilat. — Beutler Isabelle Nathalie, fille de Rodolphe et de Léone Marie Augustine, née Roland. — Martina Yvan, fils de Giorgio et de Encarnacion, née Fraga Naval. — Marsano Giovanna, fille de Giorgio et de Anna Maria, née Panzera. — Pochon Vincent, fils de Claude Georges et de Annemarie, née Stähli. — Nicolet Christelle, fille de Daniel Maurice et de Sylviane Lettice, née Beausire. — Von Buren Stéphane, fils d'Eric Edmond et de Anne-Marie, née Wyss.

VENDREDI 4 NOVEMBRE

Naissance

Humbert-Droz-Laurent Roxane, fille de Claude Alcide et de Anne-Marie Josiane née Leibundgut.

Promesses de mariage

Simon Alain et Bosshart Dominique Hélène.

Mariage

Jeanneret-Gris Christian Marcel et Veva Françoise Catherine. — Surdez André Joseph Justin et Nicolet-dit-Félix Rose Hélène.

communiqués

Vente annuelle: Evangelische Stadtmission, mercredi 9, de 9 à 21 h. Comptoirs divers.

Armée du Salut: Aujourd'hui, 20 heures, grande salle de la Croix-Bleue, la fanfare des Officiers de l'Armée du Salut donnera un concert.

La montre qui n'a peur de rien

CERTINA-DS

Agent officiel

Le diamant

Bijouterie-Horlogerie - L.-Robert 41

P 9516

avis urgent

CESSEZ DE FUMER

par le plan de 5 jours

CE SOIR

à 20 h. 15

Réunion d'information

Séances: du lundi 14 au

vendredi 18 novembre

à 20 h. 15

Aula du Collège Bellevue

rue du Dr-Kern - La Chaux-de-Fonds
LIGUE VIE ET SANTÉ

100% NATURELLE



La Champagne des Caux de Table

P 22939

Une offre sans précédent chez EUROPE-MEUBLES

Lors de l'achat d'un nouveau salon, nous reprenons votre ancien groupe rembourré à des conditions spécialement avantageuses.

EXPOSITION SPECIALE SALONS

GRANDE OPERATION ECHANGE

Ensembles classiques, modernes, rustiques et de style, salons en cuir, tissu, éléments, traditionnels, canapés transformables, à fr. 590.—, 980.—, 1070.—, 1450.—, 1760.—, 1980.—, 2350.—, 2650.—, 2930.—, 3200.—, 3500.—, etc.

Profitez d'embellir votre intérieur pour les fêtes de fin d'année.

Notre prospectus « meubles rembourrés édition spéciale » est distribué ces jours dans tous les ménages.

Même maison à Lausanne, Genève et Berne

P Places de parc à proximité ou au bord du lac (Jeunes Rives), à 5 min. de notre exposition.

meubles **MEYER** neuchâtel

fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

Heures d'ouverture:
de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30
Samedi sans interruption de 8 h. à 17 h.
Fermé le lundi matin.

• LE LOCLE • LE LOCLE Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE • LE LOCLE •



➔ Démonstrations, examens sans engagement.

➔ Fournisseur agréé des assurances.

➔ Nous assurons les démarches et remplissons les formulaires

➔ Les dernières nouveautés mondiales de l'acoustique

➔ Matériel audiométrique le plus moderne de Suisse Romande

Nous vous invitons à venir

au **LOCLE**

Optique Maurice Arrigo

23, rue Daniel-JeanRichard

Mardi

8 novembre, de 14 à 18 heures

Votre problème SURDITÉ!

est désormais **LE NÔTRE**

M. Dardy succ. de Bouvier Frères

Av. de la Gare 43 bis

1003 Lausanne

Réparations de toutes les marques.

Fabrication de moulages dans nos ateliers.

Tél. 31 74 74

sur rendez-vous

Tél. 31 74 74

MARJOS COIFFURE

sur rendez-vous

Rue Henry-Grandjean 1

Tél. 31 74 74

sur rendez-vous

Tél. 31 74 74

DETTES

VITE RÉSOUES

pour une entrevue chez vous sans engagement

Tél. 021/95 11 50

ARRANGEMENTS FINANCIERS

1510 MOUDON

À louer au Locle, pour le 1er janvier 1978 ou date à convenir,

appartement 3 pièces

calme et ensoleillé.

Tél. (039) 31 74 67

Ecole des Parents

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Les devoirs scolaires

par M. MARTI, inspecteur des écoles

MARDI 8 NOVEMBRE, à 20 h.

COLLÈGE JEHAN-DROZ

Hôtel des Pargots

LES BRENETS — Tél. (039) 32 11 91

BROCHET FRAIS

SAUCE NEUCHÂTELOISE

Toujours LA CHASSE... et autres spécialités

(Fermé le jeudi)

À LOUER tout de suite ou date à convenir, **AU LOCLE**, rue des Cardamines 7, dans immeuble tout confort, WC-bain, balcon :

APPARTEMENTS

3 pièces - Loyer Fr. 347.—

2 pièces - Loyer Fr. 278.—

Les prix ci-dessus s'entendent toutes charges comprises ainsi que la taxe Coditel.

S'adresser à GERANCIA S.A., Avenue Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 34.

UN CADEAU

?

Boutique Gindrat

Place du Marché LE LOCLE

Lisez L'Impartial

Nouvelle usine de décolletage cherche à engager

décolleteurs-régleurs

sur machines Tornos pour pièces d'appareillage. Places stables et bien rétribuées pour hommes de métier expérimentés.

S'adresser à :

BÉROCHE S. A.

Fabrique de décolletage

Rue du Tombet 29 - 2034 Peseux

Tél. (038) 31 52 52.

OFFRES D'EMPLOIS

COMMUNE DE MÔTIERS

Par suite de la démission du titulaire, la commune de Môtiers met au concours un poste de

CANTONNIER

Entrée en fonctions : 1er mai 1978

Traitement : correspondant à la classe de l'échelle des traitements du personnel de l'Etat.

Le cahier des charges peut être consulté au bureau communal ou sera envoyé sur demande.

Les offres de services doivent être adressées au Conseil communal avec la mention « Postulation » jusqu'au 26 novembre 1977.

CONSEIL COMMUNAL

LA COMMISSION SCOLAIRE DU LOCLE met au concours le poste d'

infirmière scolaire

au Service médical des écoles du Locle

Qualifications : infirmière diplômée ou infirmière assistante éventuellement aide-médicale. Une certaine expérience administrative est désirée.

Traitement : selon échelle communale.

Entrée en fonction : 1er décembre 1977 ou date à convenir.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de M. le Dr G. Fischer, Temple 7, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 15 25.

Adresser les offres de service manuscrites, avec curriculum vitae et pièces à l'appui au président de la Commission scolaire. M. J.-M. Maillard, Cardamines 15, 2400 Le Locle, jusqu'au samedi 19 novembre 1977.

VITRERIE

F. POSSA - Le Locle

Sylvain-Mairet 7, tél. 039/31 58 18

REPLACEMENT RAPIDE DE CARREAUX

Home d'enfants cherche pour janvier 1978,

jeune femme

18 ans minimum, pour aider au ménage et assurer les remplacements des responsables. Eventuellement avec un enfant. Nourrie, logée. Bons gages.

LE NID DE 1261 GINGINS

Tél. (022) 69 14 88

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

Employée de bureau

Mélanges

TECKELS

petite race, poils longs, 3 mois, couleur rouge, à vendre. - Tél. (039) 31 64 77, Mont-Perreux.

CHIOT

femelle 2 mois, Berger-Allemand, à vendre. Tél. (039) 31 57 49.

Votre journal: L'Impartial

une serveuse

une fille de salle

Eventuellement à l'année.

Tél. (025) 8 31 69.

Nouveau. Fiat 900 T. Fr. 9990.- incl.

Assurance gratuite pour les frais de réparation. 30 mois. Kilométrage illimité.

(+Fr. 50.- pour transport et livraison)

Agence FIAT :

GARAGE ET CARROSSERIE DE LA JALUSE

Chs Steiner - LE LOCLE - Tél. (039) 31 10 50

Equipement complet suisse. Aux meilleurs prix, plus favorables.

FIAT

Garantie de 12 mois. Quel que soit le nombre de kilomètres.

Garantie anticorrosion gratuite de 24 mois sans traitement intermédiaire.

Un plaisir qui dure.

L'annonce reflet vivant du marché

LE LOCLE

LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

LE LOCLE

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Tout sera entrepris pour qu'un gynécologue s'installe au Locle

Vendredi dernier, le législatif loclois siégeait à l'Hôtel de Ville. A la suite d'une erreur technique, quelques paragraphes ont été inversés dans le compte rendu paru dans notre édition de samedi. Nous y revenons brièvement. Rappelons que lors d'une interpellation, M. Henri Jaquet posait au Conseil communal quelques questions techniques et laissait entendre que ce dernier avait agi avec légèreté lors de la présentation du rapport sur la réfection de deux tronçons du chauffage à distance reliant la fabrique Tissot.

Dans sa réponse, M. Jean-Pierre Renk (CC) réfuta fermement cette accusation, tout en reconnaissant que si certaines erreurs avaient été commises au départ, les solutions adoptées actuellement correspondaient le mieux à la réalité et aux besoins. Il donna ensuite de très nombreuses informations techniques quant au système employé ainsi que sur les garanties données par le fournisseur.

Dans son interpellation, M. Jaquet relevait que le rapport du Conseil communal faisait apparaître un montant de 366.759 fr. 95 pour l'établissement du raccordement de la fabrique Tissot au réseau du chauffage à distance, tandis que le rapport de la commission chargée d'examiner ce problème mentionnait un montant de 372.658 francs. Dans sa réponse, M. Renk indiqua que la différence provenait de l'étude effectuée en 1974 qui avait servi de référence et dont les pièces comptables avaient été classées ailleurs.

UNE QUESTION QUI INTÉRESSE LES LOCLOISES

Rappelons que Mme Louise Jambé (soc) lors d'une interpellation évoquait que le fait qu'aucun gynécologue n'était installé complètement sur la place du Locle. Cela suscite quelques critiques parmi la population et très souvent les Locloises se rendent à l'extérieur tant il est difficile d'obtenir un rendez-vous chez le gynécologue de La Chaux-de-Fonds qui consacre une partie de son activité au Locle. Ce fut l'occasion pour M. Blaser (CC) de souligner que

le Conseil communal partageait depuis un certain temps déjà les préoccupations de l'interpellatrice. Il rappela aussi que ces problèmes intéressaient la population comme l'hôpital. Il décrivait dans quelles circonstances le médecin actuel avait été nommé.

M. Blaser précisa que des démarches étaient actuellement en cours afin de remédier à cette situation. Il conclut en assurant que toutes les mesures étaient prises afin de trouver une solution qui donne satisfaction, tant à la population qu'à l'hôpital. Par 9 voix contre 8, le Conseil général refusa l'ouverture du débat.

PROBLÈMES DE CIRCULATION

M. Mercier (ppn) avait déposé une motion, par laquelle il demandait de bien vouloir envisager la construction d'un trottoir le long de la rue des Primevères, afin d'assurer une plus grande sécurité pour les piétons. A la suite de la demande de M. Blaser, (CC), M. Mercier accepta de transformer sa motion en interpellation. Puis le chef du Dicastère des travaux publics indiqua que le Conseil communal avait inscrit ce projet au chapitre des futures réalisations. Il faudra donc voir, conclut-il, si ce projet est retenu par la Commission financière par rapport à d'autres. Pour sa part, M. Huot (ppn) s'inquiétait des difficultés de circulation et du manque de places de parc dans la rue Bournot et dans le quartier de la rue du Pont, de la nouvelle poste et du Centre-Locle, M. Henri Eisenring (CC) indiqua que la situation n'avait pas paru d'une telle gravité pour qu'il faille prendre les mesures proposées par M. Huot. Néanmoins, il ne se déclara pas opposé à cette motion, dans la mesure où celle-ci invitait les autorités à trouver des solutions. Au vote, elle est acceptée sans opposition.

PANNEAUX D'AFFICHAGE ET TIRS MILITAIRES

M. Laurent Donzé (pop) demandait, également par voie de motion que des panneaux d'affichage soient posés en différents endroits de la ville en pério-

de électorale. Tous les conseillers généraux s'accordèrent pour donner droit à la motion de M. Donzé. Enfin, M. Felber (CC) répondit à une question de M. Jean-Pierre Franchon (soc) qui s'étonnait que l'on ait prévu des tirs militaires durant les vacances scolaires, au Mont-Racine, alors qu'une convention signée en 1966 excluait cette éventualité. M. Felber indiqua que, si cette année, il n'avait pas été tenu compte de la semaine de décalage existant entre les vacances scolaires du bas et du haut du canton, tout rentrerait dans l'ordre en 1978. En effet, le plan des tirs est adapté au programme des vacances prévu par le Département de l'instruction publique.

Jean-Claude Perrin.

Une voiture dévale un talus

Samedi à 1 h. 35, au volant d'une automobile, M. E. B., des Ponts-de-Martel, circulait sur la route principale numéro 20, du Locle à La Chaux-de-Fonds. Dans le premier virage à droite de la montée du Pied du Crêt, il a effectué le dépassement d'une auto et s'est rabattu trop rapidement, heurtant ainsi avec l'avant droit de sa machine l'arrière gauche d'une deuxième voiture pilotée par M. L. B., du Locle. Sous l'effet du choc, le véhicule E. B. a dévalé le talus pour s'arrêter quelque 60 mètres en contrebas. Le conducteur E. B. a abandonné son véhicule et a pris la fuite. Il a été intercepté dans la matinée par la police cantonale. Son permis a été saisi.

Perte de maîtrise

Hier à 17 h. 55, au volant d'une automobile, M. M. R., du Locle, circulait rue des Envers, en direction ouest. A la hauteur de l'immeuble numéro 47, il a perdu le contrôle de sa machine alors qu'il allumait une cigarette. Aussi il a heurté une voiture régulièrement stationnée sur le bord de la chaussée. Dégâts importants.

On en parle au Locle

Comme chacun peut le constater à longueur de semaine, le client consommateur est sans cesse soumis à la pression des entreprises commerciales qui l'invitent à profiter des conditions actuelles du marché. On jongle avec les prix ou du moins on prétend les compresser, les écraser, les casser, les pulvériser. Minute papillon! Le consommateur moyen n'étant pas tombé sur la tête a appris à compter. Il sait qu'un budget doit être équilibré et qu'il est très difficile de rétablir cet équilibre lorsqu'il a disparu. Il sait aussi qu'il ne suffit pas de biffer un prix et d'en inscrire un autre sur une étiquette pour provoquer une véritable baisse du coût de la vie. Alors, il s'interroge et fait la revue de détail de tout ce qu'on lui offre à des prix imbattables, du pinard à la lessive, des vêtements aux meubles, des articles ménagers aux autres, car tout y passe ou presque, sur des prospectus jaunes, verts ou rose-bonbon.

Ah! merci, c'est trop! De grâce, n'en jetez plus, voudrait crier ce client comblé par tant de bonté. Pareille générosité ne peut conduire qu'à la ruine et nul ne tient à voir s'effondrer l'édifice. Ou bien alors, serait-ce de la poudre aux yeux? Au lieu de casser les prix, se contenterait-on de nous casser les pieds? Un peu de retenue dès lors ne gênerait personne. Les prix, tout ce qu'on demande, c'est qu'ils n'augmentent pas. Vous voyez, nous ne sommes pas si difficiles que ça. Car il y a longtemps qu'on connaît le coup du coiffeur et de son affiche: « Demain, on rase gratis ».

Ae.

mémento

Le Locle

Bibliothèque de la ville: prêt du lundi au vendredi, 14 h. 30 à 18 h. 30. Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 à 18 h.

Pharmacie d'office: Mariotti jusqu'à 21 h.

Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: tél. No 117 renseignera.

Centre d'information et de planning familial: tél. 23 56 56.

Service de consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.

Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (h. repas) ou 31 49 70.

Budget 78: bénéfice escompté

Dans un communiqué, le Conseil communal loclois indique que le projet de budget pour l'exercice 1978 qui sera soumis à la Commission du budget et au Conseil général laisse apparaître des recettes d'un montant de 26.054.355 francs. Quant aux dépenses, elles s'élèvent à 25.535.655 francs. L'excédant de recettes budgétées se monte donc à 518.700 francs.

A ce bon financier qui indique bien que la commune dépense moins qu'elle n'encaisse, il convient d'ajouter les amortissements comptables légaux qui sont répartis dans les divers chapitres du budget et atteignent un montant de 2.015.995 fr. y compris les amortissements des Services industriels. Ainsi le déficit budgétaire général pour l'exercice 1978 est évalué à 1.497.295 fr., montant inférieur à celui des amortissements.

Le budget 1978 a été élaboré en appréciant la situation d'une manière très prudente. Le résultat indique cependant une amélioration

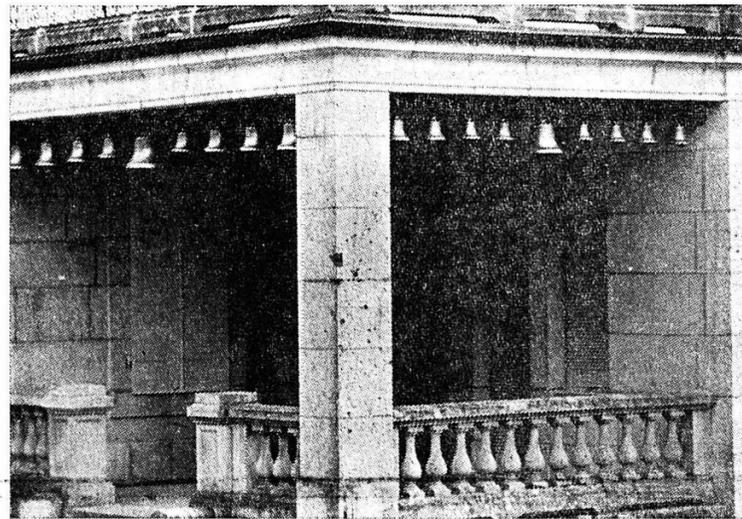
de plus d'un million de francs par rapport au budget 1977.

Le projet tient compte des indications fournies par divers services de l'Etat et a été précédé d'une analyse de nos dépenses et recettes au cours de l'année présente. C'est ainsi que la légère reprise économique constatée au début de 1977 ne permet pas d'envisager une amélioration des recettes fiscales sur le bénéfice des personnes morales. L'augmentation des recettes est donc due à des ressources plus importantes au chapitre des impôts sur le revenu des personnes physiques.

Dans toute la mesure du possible, les charges communales ont été stabilisées et les dépenses au chapitre des intérêts passifs ont même sensiblement diminué.

En suivant attentivement l'évolution de la situation économique générale et en engageant les dépenses avec prudence, le Conseil communal demeurera dans les limites du budget et s'efforcera même d'en améliorer le résultat.

Au Château des Monts une voix à son âme



Comment, en plantant ses racines, une famille fait pousser un carillon, là est un des mystères de l'âme et du cœur... qui vaut aujourd'hui au Château des Monts d'avoir une voix!

Voix grave ou aiguë selon les heures à chanter, qui comme celles de la vie au fil du temps varient à l'envie selon la gamme des émotions. Et il y a beaucoup d'émotion dans le chant de ce carillon à 18 voix, don de la famille Castella, de la « tribu » comme se plaît à le dire son chef Paul, tant il est vrai que ce carillon est un témoignage de reconnaissance à la région et à ses habitants.

Et M. Castella de s'en expliquer avec la simplicité rude et directe qui n'est pas le trait le moins chaleureux de son caractère: « Arrivé au Locle au temps de mon enfance, je dois tout à cette ville où j'ai grandi dans une modeste famille d'artisans entre un père ébéniste et une mère culottière. J'y ai fait mes écoles, j'y ai porté les journaux. Adolescent j'y ai vécu la grande crise puis j'y ai fait l'apprentissage du travail, du sport et de la vie; j'y ai surtout appris à me battre contre l'adversité ».

Le capitaine d'industrie qu'il est devenu dira encore que pour sa famille: « Le Locle demeure ce creuset où nous avons grandi et notre « milieu du monde »; c'est pourquoi, jusqu'au bout, nous voulons conserver au Locle le centre de notre vie, le centre de notre groupe industriel, le centre de décision de toutes nos activités commerciales ». Et encore d'annoncer « qu'avant longtemps ceux de la première génération vont passer la main aux jeunes ».

M. G. Jacot, président du comité du Musée d'horlogerie du Château des Monts a révélé que ce carillon donnait forme à un vieux rêve de l'ancien conservateur, M. Ephrem Jobin, qui, dans une manière de petit clocher aurait aimé entendre trois ou quatre cloches tinter.

En voici 18 à l'unisson!

état civil

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT

Naissances

Octobre 27. Joray Jean-François, fils de Joray Charly Georges et de Chantal Marie Aglaé, née Buémi. 30. Vermot-Petit-Outhenin Karin, fille de Vermot-Petit-Outhenin Jean Gilbert Marie et de Germaine Cécile, née Thierwächter.

Mariage

14. Dubois Jean-Marie, mécanicien et Edwige Marceline, née Frasse.

Ce carillon électronique, probablement le plus moderne de Suisse, a été commandé à Louvain en Belgique, à une firme qui, de père et fils à travers 23 générations d'artisans, fond des cloches depuis 1506.

Un gros cylindre gravé en creux commande à cinq pistes de contact les mélodies du carillon. Une horloge fera sonner les quatre quarts et chantera « Voici la mi-été », un air de chez nous, suivi de la sonnerie des heures.

De plus, une petite claviers permet à un musicien de jouer librement des 18 cloches de bronze accordées entre elles.

M. Felber, au nom de la ville, remercia le mécène, en l'espèce la famille Castella qui, en donnant une voix au « Musée des collectionneurs » a fait un geste d'appartenance dont la Mère commune est fière tout comme elle l'est de compter parmi ses concitoyens, un homme qui dans le monde entier se déclare loclois et se dit heureux de l'être.

Les Francs Habergeants illustrèrent cette inauguration de quelques productions dont une danse spécialement préparée et qui portera le nom de « Carillon ».

Un fort beau carillon qui compte pourtant un ennemi irréductible: le chien du concierge qui ne supporte pas, mais alors pas du tout, le tintement d'une seule cloche. Aux quatre quarts et à l'heure, il se met à hurler.

Plus que quiconque, au fond de sa niche il rêve de Pâques...

G. Bd.

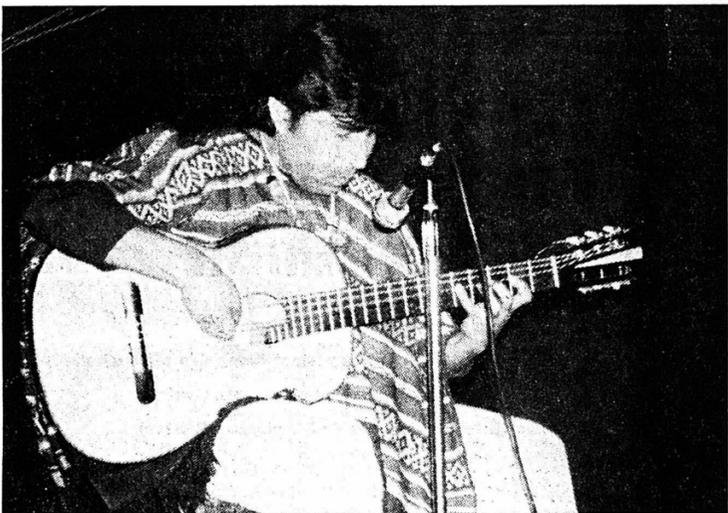
A DEMAIN...

... quelques lignes sur la vente de la Paroisse catholique romaine, du Locle, dont le succès, à l'image de ces dernières années, fut complet. A tous les étages de la Salle Dixi, un public nombreux se pressait dès vendredi soir, sans désembrer, jusqu'à dimanche soir, pour assurer la réussite d'une manifestation nécessaire à l'équilibre du budget d'une Communauté religieuse dont les effets bénéfiques sont unanimement reconnus, etc...

...quelques lignes aussi sur la nouvelle étape vers la fin d'un vaste chantier qui a vu disparaître tout un quartier pour faire place à un centre commercial et à plus de cent appartements...

...et encore quelques lignes sur une voiture volée à Bienne, retrouvée aux Brenets, sur la place de l'Usine Walter, et dans laquelle une veste a été retrouvée, en provenance d'un cambriolage à Fribourg!

A La Lucarne des Brenets: Alfredo Dominguez



Véritable Indien des Andes, Alfredo Dominguez est un des plus grands artistes de Bolivie. Qu'il joue de la guitare, du charango, qu'il chante, il exprime une joie de vivre communicative que le public partage sans contrainte. Il sait aussi exprimer la tendresse ou la passion pour une musique belle et cha-

leureuse. Sa personnalité attachante, sa simplicité, enthousiasment tous les publics. Après sa récente participation à l'émission télévisée consacrée à La Lucarne, il sera mercredi soir sur la scène de la petite salle breussière pour un unique récital que personne ne voudra manquer. (imp)

Les Brenets à Jeux sans frontières

Depuis 1973, M. Jean-Claude Wyss et le comité du HC Les Brenets caressent l'espoir de voir une équipe des Brenets participer à la grande émission télévisée en eurovision de Jeux sans frontières.

Ce rêve est devenu réalité puisque du 17 au 20 décembre, une équipe de huit garçons et quatre filles du village se rendra à Aviemore, dans le nord de l'Ecosse pour défendre les chances de la Suisse dans l'émission spéciale Noël des Jeux sans frontières d'hiver. Leurs adversaires seront une équipe « panachée » de Hollande, celle de Bolzano pour l'Italie, de Namur pour la Belgique et d'Aviemore pour la Grande-Bretagne. Les jeux, au nombre de huit, mais à sept desquels participera chaque équipe, se dérouleront sur glace. Quatre jeux sur patins et quatre sur skis « modifiés » ou à pied sont au programme.

DES CANDIDATS ET... DES FONDOS

M. J.-Cl. Wyss souhaite que l'équipe qui ira en Ecosse soit représentative du village et non seulement d'une société. C'est la raison pour laquelle il lance un appel à toute la population qui est invitée à s'inscrire afin de faire partie du team breussier. Il n'est pas demandé d'aptitudes particulières,

sinon de savoir se tenir sur des patins, posséder le sens de l'équilibre et être débrouillard. Les gens des Brenets répondant à ces conditions sont sans doute nombreux et ils auront à cœur de vouloir défendre « l'honneur » de leur localité. Tous ceux qui se seront inscrits avant le 15 novembre participeront à une éliminatoire interne servant à désigner les douze participants au voyage. Celui-ci se fera en avion et est offert aux concurrents.

Pour les menus frais, une somme de 2500 fr. doit être trouvée et si les autorités communales se sont déclarées très favorables au projet et prêtes à le soutenir financièrement, les organisateurs souhaitent un appui financier des particuliers, commerçants et industriels du village. Leur sollicitation trouvera sans doute un bon accueil auprès de chacun. L'événement est suffisamment exceptionnel pour que tous le soutiennent.

Notons encore qu'il est envisagé d'organiser un voyage pour les supporters qui désireraient accompagner et encourager l'équipe des Brenets à Aviemore. Nous aurons l'occasion d'y revenir prochainement. En attendant, on espère beaucoup d'enthousiasme de la part des Brenessiers afin que la localité soit représentée dignement en Ecosse dans quelques semaines. (dn)

Printemps

Carnet de la semaine

cette semaine au Printemps



50 fr. pour votre ancien matelas!

C'est ce que vous offre BICO en cas d'achat du matelas « LI-BELLE » d'une valeur de Fr. 380.-. Pour mieux dormir, adoptez BICO-FLEX, le sommier aux lattes d'une grande élasticité s'adaptant à toutes les positions du corps. Et quel confort avec les matelas BICO!



Cette semaine au bar / tea-room

MILLE-FEUILLE
AUX MARRONS

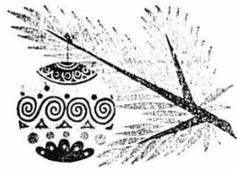
65 ct.

TOURTE MILLE-FEUILLE
AUX MARRONS

dès 850

Echangez votre vieille nappe...

... contre une neuve ! Une nappe NYDEL ! Votre vieille nappe vous sera reprise pour une valeur de 20 % du prix de la nappe NYDEL de votre choix.



Il est ouvert...

... le rayon de décorations de Noël, avec ses boules multicolores, ses guirlandes scintillantes, ses chaînes lumineuses, ses décorations féériques. Venez les admirer et les choisir au 2^e étage.

Les calendriers de l'Avent...

... sont en vente sur table spéciale au rez-de-chaussée, pour la grande joie des enfants, qui chaque jour ouvriront une petite fenêtre. Ainsi ils compteront les jours jusqu'à Noël. Grand choix dès 1.50.

Le coin des petits skieurs

Nos rayons de confection enfants et de sport, au 2^e étage, vous suggèrent des équipements très avantageux pour vos enfants :

Complet de compétition extensible, 100 % Hélanca

dès 149.-

Ensemble de ski Nylsuisse

antigliss dès 69.-

Veste plume 100 % polyamide, dès 79.-

Skis d'enfants avec fixations, dès 129.-

Bâtons de ski en métal léger 1290

Pour bien vous chausser...

... venez choisir vos bottes et chaussures d'hiver à notre

boutique de chaussures pour dames et messieurs, au 1^{er} étage. Vous pourrez acquérir la paire de chaussures que vous recherchez dans des conditions idéales, tant en ce qui concerne le choix que la qualité.

Un exemple :

Botte dame en cuir souple noir ou brun, doublée acryl, semelle caoutchouc

9980



La fête commence, les beaux jouets sont arrivés!

Acheter les jouets en novembre, c'est s'assurer le plus grand choix dans la gamme de prix la plus favorable. Voyez, au 3^e étage notre

exposition de jouets

la plus grande de tout le Jura.

- Plus de 300 m²
- 6 démonstrations

C'est Noël dans la forêt enneigée et c'est dans cette ambiance de fête que vous découvrirez des montagnes de jouets, de tous les pays.

Notre catalogue de jouets...

... vient de paraître. Il sera distribué, ces jours, dans tous les ménages.

Toujours du nouveau au Printemps, le premier des grands magasins.



PRÉPARONS NOËL

Un nouveau cours de décoration de céramique pour enfants

est organisé. Il comprend 2 séances qui auront lieu les mercredis 16 et 23 novembre, de 14 à 17 heures.

Ces cours sont donnés par une personne expérimentée et coûtent Fr. 10.- le cours de 2 leçons de 3 heures.

Inscriptions: **Reymond** La Chaux-de-Fonds
PAPETERIE Av. Léopold-Robert 33

AMATEUR

achète anciennes cartes postales, poupées, jouets, montres de poche, pendules, monnaies, médailles, insignes, bibelots et toute sorte d'articles datant de la jeunesse de nos grand-mères. J'achète aussi

VIEIL OR

par exemple, alliances, chaînes, broches, dents en or, montres avec boîtier et toute sorte d'articles en argent massif. Envoyez à notre adresse en toute confiance. Paiement comptant, rapide et par poste.

Offres par téléphone ou écrit à réception de la marchandise. En cas de non-convenance, retour tout de suite à l'expéditeur.

Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie
Zöpfli 3, 6004 Lucerne

J'achète meubles

anciens dans n'importe quel état, bibelots, tableaux, livres, vaisselle, pendules, etc. Débarras d'appartements complets + caves et galetas.

A. LOUP, tél. (038) 42 49 39, Cortaillod

Un bon piano ou un bon orgue électronique se loue ou s'achète chez



Ld-Robert 50 - Tél. (039) 22 25 58

Les prix d'ami de Datsun:



Datsun Cherry, break 11400.-!
1171 cm, 62 CV DIN, 1,4 m³



Datsun Sunny, break 12250.-!
1199 cm, 65 CV DIN, 1,5 m³



Datsun 180B, break, nouveau 14950.-!
1770 cm, 86 CV DIN, 1,7 m³

Les breaks Datsun rencontrent la faveur du monde entier, parce qu'ils sont économes à l'usage et d'une fiabilité inégalée. Sans manifester d'exigences, ils font leur devoir pendant des années, totalisant souvent plus de 30000 km.

Un essai sur route: amis pour la vie!

DATSUN Votre amie sur route.

La Chaux-de-Fonds: Garage-Carrosserie de l'Est, Visinand & Asticher

La Chaux-de-Fonds: Garage du Puits, Frédéric Winkelmann; Le Locle: Garage du Midi; Le Noirmont: Garage P. Nufer

A louer, rue du Locle 38, magnifiques

appartements

de quatre pièces. Grand balcon. Tout confort.

Téléphone (039) 26 78 16.



JAUSSIN SA 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
☎ (021) 35 41 51

JEAN-MICHEL STEINMANN MÉDECIN-DENTISTE

Ancien assistant des professeurs

L.-J. Baume (division de prévention et restaurations dentaires, Genève)

J.-N. Nally (division des ponts et couronnes, Genève)

E. Fernex (Clinique dentaire de la jeunesse, Genève)

Ancien assistant des docteurs Chs Pilloud et R. Grobety, à Vevey

A OUVERT SON CABINET

60, Avenue Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds

Reçoit sur rendez-vous, TÉLÉPHONE (039) 23 30 20, 2^e étage



Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA

Nous désirons engager pour notre département informatique, un

opérateur pupitreur

auquel nous confierons l'exécution de travaux d'exploitation de notre ordinateur IBM 370/125, disques, bandes et télé-traitement.

Les personnes intéressées sont invitées à nous adresser leurs offres de services par écrit (curriculum vitae) ou par téléphone (038) 53 33 33, afin de définir la date d'une entrevue.

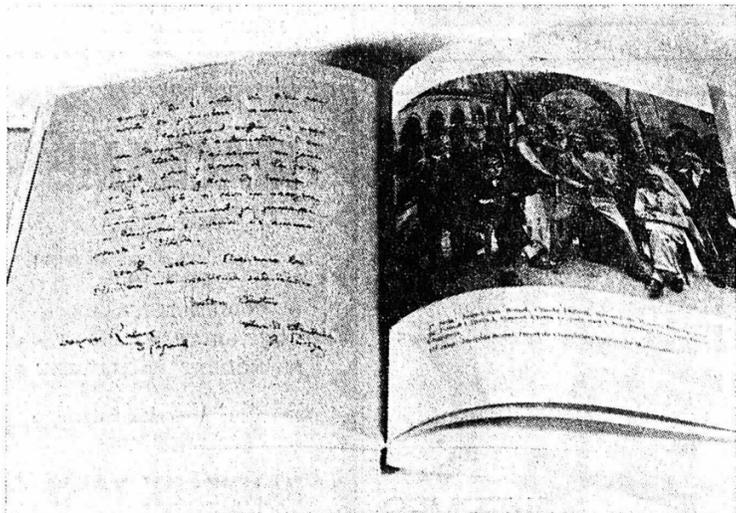
NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

Société de l'Etude de Neuchâtel

Le livre du centième anniversaire: une plaisante rétrospective

Dans notre édition de samedi dernier, en chronique neuchâteloise, nous avons dit ce que seront les manifestations marquant, à Neuchâtel, vendredi et samedi prochains, le centenaire de la Société d'étude. Nous faisons allusion, en fin de notre article, au livre publié à l'occasion de cet anniversaire. Ce livre mérite qu'on en dise plus.



Deux pages de cet épais bouquin, jeune, alerte, plaisant... (photo Impar - Bernard)

Relatant l'activité de la « Société de l'Etude » de 1877 à 1977 il présente une abondante rétrospective historique-culturelle qui aurait été impossible sans le précieux concours d'Eric Berthoud, ancien étudiants, directeur de la Bibliothèque de la ville de Neuchâtel, dépositaire de la majorité des archives d'Etude. Il s'ouvre sur une préface de Pierre Graber, conseiller fédéral, et qui au temps du Gymnase, porta lui aussi le violet et l'argent sur tête et en sautoir. Il y dit notamment: « Ce que reflète notre identité, à travers toutes nos différences de tempérament et d'engagement, c'est l'esprit d'estime réciproque et de franche camaraderie qui, voici bien des années, nous a conduits les uns vers les autres. Autant, et peut-être davantage que les mouvements d'étudiants, les sociétés de gymnasiens sont une irremplaçable école d'amitié, d'émulation dans le travail et de civisme. « Etude » illustre bien cette triple vocation... »

Comme cela est vrai! De toutes ces pages, dans lesquelles on commence par rendre hommage aux anciens, avant d'évoquer les plus proches et les tout derniers, il sourit un flot d'amitié, de joies et de peines partagées, pendant l'étude et les loisirs... Tous ces souvenirs ainsi groupés, mis chronologiquement à la suite les uns des autres — avec par-ci par-là le clin d'oeil d'un fac simplifié de belle calligraphie ou de lettres « sévères » tapées à la machine — répondent (comme le souhaite le président des Anciens, Elie Guéissaz dit « Menuet ») à ce besoin de réminiscence du passé qui semble la prémonition d'une magnifique fête du centenaire...

RÈGLEMENT, RÈGLEMENT

Ces souvenirs, qui retracent toute une époque, tout un siècle, on ne saurait ici les évoquer tous, et nous nous contenterons de renvoyer à ce si sympathique bouquin tous ceux, et ils sont nombreux, qu'ils peuvent intéresser.

Ils trouveront en ce livre comme un nouveau « Notre royaume est une prison » à un degré d'âge à peine supérieur à celui des jeunes héros de Césbron; avec le sérieux, le gai, le farfelu, le triste parfois, de la vie de ces gymnasiens qui, dans le premier règlement de leur société, décidaient entre autres que pendant les séances « toute discussion politique et religieuse est formellement interdite » et que « il est formellement interdit de boire ou de fumer dans le local des séances » et encore que « La société prendra des mesures de rigueur contre le membre qui fréquenterait en couleurs les établissements publics de la localité (café, brasserie, etc.)... ». Un règlement signé le 18 novembre 1877... et qui ne fut, heureusement pour les Etudiens, pas toujours suivi à la lettre puisqu'il arriva souvent que l'on vive de bien joyeu-

ses aventures... dans la fumée du tabac et le tintement des verres.

DOCUMENTS « HISTORIQUES »

L'historique de la société est divisé en chapitres concernant, chacun, un quart de siècle. Les premiers vingt-cinq ans revivent à travers des manuscrits: travaux de candidature, programmes et textes de « soirées » publiques... Puis, avant l'approche des cinquante ans, on passe au texte imprimé, mais sans renoncer aux reproductions, parfaites, de manuscrits dont certains devinrent des documents quasi « historiques », telle la lettre de candidature de Pierre Graber, datée du 5 janvier 1926, ou la lettre de démission de Denis de Rougemont, passé à l'Université et à Belles-Lettres... En ce second quart de siècle, on trouve aussi des coupures de presse évoquant les tribulations de gymnasiens aux prises avec leur directeur d'alors, M. A. Grosclaude, à propos de chants patriotiques lancés par les Etudiens devant le bâtiment alors qu'une conférence donnée par les « antimilitaristes » se déroulait en l'Aula... Et bien d'autres rappels encore d'un passé pas si lointain.

Journée de fête pour les fifres et tambours « Les Armourins »



Créée le 10 mars 1902, la musique de fifres et de tambours « les Armourins » a réservé la journée de samedi pour célébrer sa 75e année d'activité. Les jeunes musiciens, revêtus de leur costume typique vert et rouge, ont parcouru les rues de Neuchâtel avant de se rendre au Temple du Bas - Salle de musique où se tenait un concert de gala.

UN RELATIVEMENT PROCHE PASSÉ

Puis, en tournant les pages, on commence à voir apparaître en filigrane, parce que plus proches de nous, des visages dont le sourire n'a pas quitté notre mémoire. Et l'on retrouve aussi au bas des textes, des signatures plus familières, celle d'anciens copains d'études collégiennes ou gymnasiales, (mais pas de « société » puisque, pour notre part, nous étions « chameau » et ne portions que le noir galonné d'or et de rouge de l'étudiant « individualiste »...) Une larme perle au coin des paupières à la lecture de l'émouvante évocation, par Daniel Bonhôte, du drame qui en ce jour de l'Ascension 1936, nous priva tous d'amis très chers. Pierre-A. Chapuis, Jean-Pierre Röthlisberger et Madeleine DuPasquier, victimes tous trois d'un naufrage au large de Cudrefin et qui s'étaient, en quelque sorte, sacrifiés pour sauver la quatrième passagère de leur bateau, une jeune étudiante anglaise. Bonhôte et les Etudiens perdaient trois des leurs, et nous, plongés dans la même peine, un véritable « frère » en la personne de Pierre Chapuis, qui avait été, dans le sens le plus large du terme, un parfait élève...

SOUVENIRS, SOUVENIRS

Qu'on nous pardonne d'évoquer ce souvenir personnel, éveillé, avec bien d'autres, par ce livre. Il prouve simplement que tous ceux qui ont passé par le Gymnase de Neuchâtel au cours de ces cinquante dernières années retrouveront eux aussi, dans ces pages si riches de substance, matière à se rappeler des heures roses et des heures grises. Tout cela conté par diverses plumes habiles, ou par des rapports, des extraits de presse, des dessins, des photos, des lettres, des procès-verbaux, des paroles de chansons, des pamphlets qui en font non pas un livre aux souvenirs pétrifiés, mais une source de réminiscences précieuses. Il fait revivre, ce livre, avec un petit air narquois, parfois, mais toujours avec beaucoup de sentiment, toute une époque chère au cœur de beaucoup d'étudiants et d'Etudiens.

Bref, un gros bouquin qui fleurit bon la jeunesse et la joie de vivre, un livre très attachant, un inépuisable recueil à revivifier la mémoire...

Dès lors, malgré de récentes vicissitudes, que la Société d'Etude de Neuchâtel fête en toute bonne conscience ses cent ans d'existence. Puis qu'elle se remette en route en continuant d'appliquer sa devise: « Marchons gaiement, toujours unis... ». C'est la grâce qu'on lui souhaite!

Jean Ecuyer

Conseil général: un supplément

A l'ordre du jour déjà chargé qui sera soumis ce soir au Conseil général de Neuchâtel, un supplément a été apporté: trois interpellations.

La première concerne l'usine d'incinération des ordures de Cottendart dont nous avons parlé dernièrement, le Groupement des communes du Littoral y ayant consacré une assemblée extraordinaire. Le déficit se creusant d'une manière inquiétante, les communes devront faire un sacrifice financier important pour remettre l'usine à flots et lui assurer un avenir plus clair. Le Conseil communal devra préciser sa position à ce sujet.

Un salon de jeux s'est ouvert à l'avenue de la Gare. Des conseillers s'inquiètent: les vitrines sont de mauvais goût, les appareils à sous et les jeux risquent d'attirer des jeunes gens n'ayant pas l'âge de 16 ans prescrit par la loi, les vélocitateurs forment une forêt sur le trottoir et contre les façades. Le législatif demande de l'ordre et du silence dans ce quartier.

L'Hôtel du Marché donne lieu à la troisième interpellation. Un incendie a ravagé les locaux de cet établissement situé places des Halles. La ville, propriétaire de l'immeuble, a fait procéder à des travaux de reconstruction en profitant d'apporter des transfor-

mations et des modernisations qui n'étaient pas superflues.

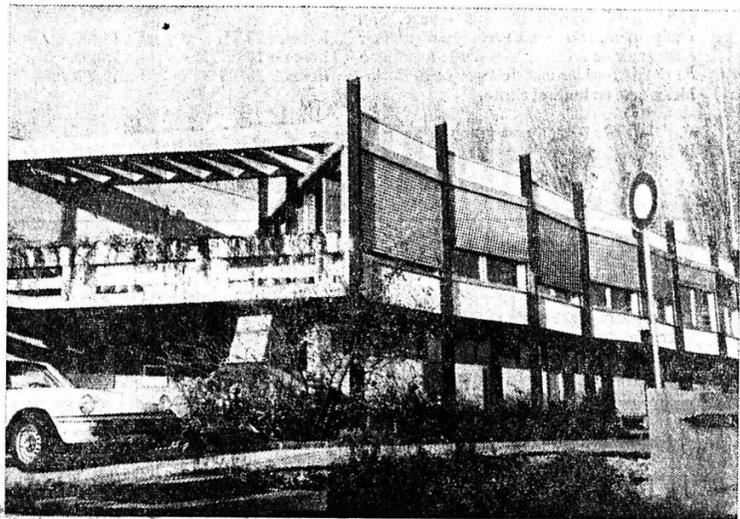
Les travaux hélas se monteront à 700.000 francs et le Conseil général n'a pas été nanti d'une demande d'ouverture de crédit en bonne et due forme. Aussi, la question posée était-elle catégorique: « L'exécutif pense-t-il qu'il est utile de convoquer le législatif pour lui soumettre des demandes de crédit sur des peccadilles alors que des travaux de 700.000 francs sont effectués sans son consentement? »

RWS

Collision en chaîne

Samedi, à 14 h. 05, au volant de son automobile, F. S. de Colombier circulait place Numa-Droz en direction de Saint-Blaise. A la hauteur du kiosque Naville, il a perdu le contrôle de sa machine provoquant un télescopage en chaîne avec les quatre voitures le précédant. Sa machine a tamponné l'arrière de l'auto de M. E. L. de Colombier, laquelle a été projetée contre l'arrière de l'auto de M. M. P., de Fribourg, laquelle est venue heurter celle de M. L. J., de Neuchâtel, qui à son tour a été projetée contre le véhicule de M. A. H., de Gingins. Dégâts.

Le Centre international de plongée se présente...



Le 11 novembre 1957, quatre hommes, MM. Willy Haag, Fred Kistler, Jean-Pierre Maspoli et Jacques Haag décidaient de créer un Centre de sports sous-marins. D'emblée, un groupe important se forma, du matériel fut acheté et le club se développa d'une manière réjouissante. De CSSNE, le Centre prit le nom de Centre d'études et de sports subaquatiques (CESSNE) puis en 1971, celui de Centre international de plongée (CIP).

ont été effectuées dans le domaine scientifique, des rencontres sportives se sont déroulées avec succès.

Le Centre international de plongées se présentera d'une manière plus détaillée encore au cours d'une prochaine conférence de presse.

(Photo Impar-RWS)

Piéton et cyclomotoriste grièvement blessés

Samedi à 15 h. 30, rue des Portes-Rouges, à la hauteur du centre Coop, un accident de la circulation s'est produit entre un cyclomotoriste et un piéton. Les causes de cet accident sont pour l'instant totalement inconnues. Les personnes en cause, soit le cyclomotoriste M. Luc Voirol, 14 ans, de Neuchâtel, et le piéton, M. René Gaberel, 62 ans, de Dombresson, sont grièvement blessés. Ils ont été transportés par l'ambulance à l'Hôpital Pourtalès, à Neuchâtel. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la gendarmerie à Neuchâtel, téléphone (038) 24 24 24.

LE DISTRICT DE BOUDRY

BOUDRY

Cyclomotoriste blessé

Vendredi à 21 h. 50, au guidon de son cyclomotor, M. Sunbour Luximon, 30 ans, de Boudry, circulait faubourg Ph.-Suchard, en direction du centre de la ville. A la hauteur de l'immeuble numéro 32, il a perdu le contrôle de sa machine et a chuté sur la chaussée. Blessé, il a été transporté chez un médecin pour y recevoir les soins nécessaires.

PESEUX

Enfant renversé

Samedi à 15 heures, au volant d'une automobile, M. K. K., de Wohlhausen, circulait Grand-Rue, en direction de Neuchâtel. Arrivé à la hauteur de l'immeuble numéro 18, alors que deux groupes de piétons se trouvaient de chaque côté de la chaussée, la jeune Natacha Agrosi, 9 ans, de Pesieux, s'est élançée en courant du nord au sud sur le passage de sécurité. Elle a heurté l'aile avant gauche de l'auto de M. K. K. Légèrement blessée, l'enfant a été transportée à l'Hôpital Pourtalès à Neuchâtel. Après avoir reçu des soins, elle a pu regagner son domicile.

Chez-le-Bart Piéton tué

Samedi à 19 h., M. R. Perrin, 81 ans, de St-Aubin, quittait l'Hôtel des Plaçanes à Chez-le-Bart avec l'intention de traverser la route Nationale 5 pour se rendre sur la parc côté sud. Malgré une mise en garde d'un camarade — une voiture arrivait de Neuchâtel — il s'élança en courant sur la chaussée. L'automobiliste, M. J. H. K. de Genève, malgré un coup de volant à gauche, ne put l'éviter et le heurta violemment avec l'aile avant droite de sa machine. M. Perrin fut projeté à une quinzaine de mètres sur la voie sud de la route nationale. L'automobiliste M. F. G.-G., de La Sagne, qui arrivait normalement en sens inverse ne put éviter le corps de M. Perrin. Avec sa machine il le repoussa quelques mètres. M. Perrin avait cependant été tué sur le coup. M. le juge d'instruction II de Neuchâtel ainsi que l'officier de service, le lieutenant Nickles, se sont rendus sur les lieux.

Voir autres informations neuchâteloises en page 23

Assemblée générale du groupe d'Oltén

Les écrivains suisses du groupe d'Oltén se sont réunis hier à Neuchâtel en assemblée générale ordinaire. Une trentaine de membres étaient présents.

Un des centres de préoccupation du groupe d'Oltén, et une de ses raisons d'être aussi, reste ce que son président M. Walter Vogt appelle le « fossé de la Sarine » entre Suisse romande et Suisse allemande. Outre le problème linguistique, le groupe d'Oltén connaît des différences de mentalités qui apparaissent de façon prononcée dans le domaine culturel, relate le président dans son rapport annuel. Il faut essayer, encore et toujours, de lancer un pont

par dessus la Sarine. L'assemblée a exprimé également la nécessité de relancer la discussion sur le concept de culture, tant au niveau politique que littéraire et interne. Un texte de Yves Velan sur ce sujet, qui devrait paraître au début de l'année prochaine, devrait permettre une nouvelle approche.

Le groupe d'Oltén, qui compte 120 membres, en a admis quatre nouveaux: Delia Castelnuovo, de Lausanne, Urs Karpf, de Gléresse, Rolf Niederhauser, de Bâle, et Claudia Storz, d'Aarau. Franz Hohler remplace Peter Lehner, démissionnaire, au sein du comité. (ats)

Après une réception officielle à l'Hôtel de Ville où un vin d'honneur et des boissons non alcoolisées ont été servis à tous les participants, la soirée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse à la Cité universitaire.

(Photo Impar - RWS)

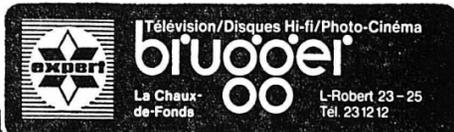
GRANDE EXPOSITION DE L'AUDIO-VISUEL

- Le fondu enchaîné ALPA VARIDIA
- Le programme KODAK AV.
- Le projecteur double ROLLEIP 3800

Hôte d'honneur :
NIKON

Démonstration Diaporamas
2 salles de projections

Du 8 au 11 novembre de 15 à 21 heures
dans nos locaux Daniel-JeanRichard 14
(ancien magasin Bricola)



LE RENDEZ-VOUS
DES ISOLÉS c'est

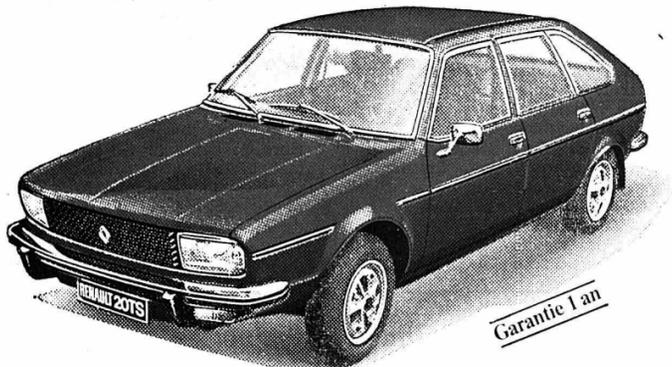


L'ACCUEIL DU SOLEIL

RUE DU SOLEIL 4
Tous les lundis : PIQUE-NIQUE
de 18 à 20 heures

OUVERT :
tous les après-midi de 14 à 15 h.,
du mardi au vendredi
de 20 à 22 h.
FERMÉ LE DIMANCHE

La nouvelle 2 Litres.



La nouvelle Renault 20TS 2 litres c'est la solution généreuse: Par son espace. Son équipement. Sa puissance. Son moteur silencieux de 2 litres, fruit d'une technique de pointe, qui permet de voyager confortablement et en toute sécurité.

La Renault 20 existe en 3 versions:

Renault 20 TL	Fr. 17.450.-
Renault 20 GTL	Fr. 18.450.-
Renault 20 TS	Fr. 19.350.-

RENAULT 20TS

Venez l'essayer

Garage Ruckstuhl S.A. - La Chaux-de-Fonds
54, rue Fritz-Courvoisier Tél. (039) 23 52 22

La Chaux-de-Fonds: Garage Inter-Auto, tél. 039/26 88 44; Courtelary: Garage du Moulin, tél. 039/44 17 27; Le Locle: Garage Cuenot, tél. 039/31 12 30; Les Ponts-de-Martel: Garage Montandon, tél. 039/37 11 23; Saint-Imier: Garage du Midi, tél. 039/41 21 25.



Jean-Charles Aubert
Fiduciaire et régie
immobilière
Av. Charles-Naine 1
Tél. (039) 26 75 65
La Chaux-de-Fonds

À LOUER

QUARTIER DES FORGES
**bel appartement
de trois chambres**

Tout confort. Balcon.
Loyer: Fr. 240.- + charges.

FIAT 128 4 portes

1974 - 49.000 km.

PEUGEOT 204 GL

1973 - 52.000 km.

EXPERTISEES ET GARANTIES

GARAGE DE LA RONDE
F.-Courvoisier 55, tél. 039/23 54 04
AGENCE OFFICIELLE FIAT

À VENDRE

KAWASAKI 125 TRIAL

modèle août 1977, 500 km. Prix Fr. 2100.-

Tél. (039) 26 58 64, heures des repas

**Les portables viennent
de chez Hermes.**
Elles vous
mettent plus
d'atouts en
main.



**Portables
dès fr. 226.-**
Conseils compétents et
garantie comprise.



Notre
commerçant spécialisé Hermes

Reymond

LA CHAUX-DE-FONDS
Serre 66 - Léopold-Robert 33

LE LOCLE

Daniel-JeanRichard 13

CHERCHONS

**secrétaire
de direction**

avec connaissance des langues allemande et anglaise.
Ecrire sous chiffre SD 23583 au bureau de L'Impartial.

cherchons
pour quelques heures par jour
ou demi-journée

sténodactylo

Offres sous chiffre VB 23127, au bureau de L'Impartial.

JE CHERCHE

peintre en carrosserie

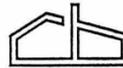
pour tout de suite ou date à convenir.

CARROSSERIE DES ROCHETTES

Tél. (039) 22 29 95

**NOUS CHERCHONS À ACHETER
voiture en
bon état**

expertisée récemment
Tél. (039) 26 72 72



À LOUER

pour date à convenir

APPARTEMENT

de 2 pièces, dans immeuble ancien, avec confort, loyer de 227 francs, charges comprises, rue de la Paix.

BEAUX

APPARTEMENTS

de 3 1/2 pièces, dans bâtiment moderne, service de conciergerie, ascenseur, quartier est de la ville.

APPARTEMENTS

de 3 pièces, dans immeubles anciens avec confort, rues Numa-Droz, Jardinet, Temple-Allemand et Nord.

PIGNON

de 2 pièces, dans bâtiment ancien, avec confort, machine à laver à disposition, rue du Temple-Allemand.

S'adresser à:
CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33
La Chaux-de-Fonds

**Test gratuit de
votre batterie**

Tout pour équiper votre voiture
en hiver, chez :



2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Fritz-Courvoisier 16
Tél. (039) 23 86 18

TÉLÉ-SERVICE

Les Girardet Tél. (039) 22 67 78

Radio - TV noir-blanc - couleur
Hi-Fi - Enregistreurs
NEUF et OCCASION

Versoix 5

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 ct. le mot
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce
commerciale ou ayant
une certaine importance

Chambres à louer

INDÉPENDANTE, meublée, avec cabinet de toilette, quartier Ecole de commerce. Tél. (039) 22 47 61.

BELLE, INDÉPENDANTE, meublée, part cuisine et bain. Tél. (039) 22 44 85.

À vendre

1 PAIRE DE SKIS de fond, neufs; 1 paire de souliers No 43, neufs. Le tout Fr. 220.- Tél. (039) 23 93 63, dès 18 h.

CIREUSE ÉLECTROLUX et établi d'horloger. S'adresser: Av. Charles-Naine 4, 2e droite.

SKIS courts Alpines, 165 cm. Fr. 50.-. Souliers de ski Kastinger, pointure 36, Fr. 30.- Kimono, neuf, cédé à Fr. 50.-. Tél. (039) 22 15 39.

**A vendre en copropriété
appartements de**

5 pièces, surface 135 m2, dans immeuble de 4 étages entièrement rénové, chauffage, eau chaude générale, grande cuisine agencée, lessiverie-séchoir équipée, cave, galeas, situation tranquille et ensoleillée, dégagement, près du centre.

Prix de vente: Fr. 110.000.-

Les intéressés sont priés d'écrire sous chiffre CP 23575 au bureau de L'Impartial.

ENTREPRISE DE LA PLACE

cherche pour entrée à convenir,

**UNE EMPLOYÉE
DE BUREAU**

pour son service de FACTURATION
et divers travaux.

Sténodactylographie exigée.

Ecrire sous chiffre EP 23637 au bureau de L'Impartial.

GIRARD-PERREGAUX

MONTRES DE QUALITÉ DEPUIS 1791

ENGAGE

micromécanicien-prototypiste

pour travaux variés et intéressants, dans le cadre d'une petite équipe.

Faire offres ou téléphoner à:
GIRARD-PERREGAUX S.A., La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 68 22



**L'annonce
reflet vivant du marché**

À LOUER

Bois-Noir 41
dès le 30 novembre 1977,

studio meublé

Loyer mensuel, charges comprises, Fr. 276.-

Bois-Noir 39

dès le 31 janvier 1978,

studio non meublé

Loyer mensuel, charges comprises, Fr. 206.-

Tél. (039) 26 06 64

**Chambre
meublée
demandée**

si possible avec pension, quartier Grand-Pont.

Faire offre: Pension Bonjour, Av. Ld-Robert 114

OUVRIÈRE

sur boîtes de montres cherche place, éventuellement sur une autre partie de l'horlogerie. Ecrire sous chiffre OD 23396 au bureau de L'Impartial.

À LOUER

pour le 31 décembre 1977,

**BEAU
STUDIO
NON
MEUBLÉ**

Tout confort. Douche.

Tél. (039) 26 75 65, pendant les heures de bureau.

À VENDRE

**Renault
16 TL**

moteur parfait état pour bricoleur, ainsi que

4 PNEUS NEIGE montés sur jantes

Tél. (039) 23 98 63

Mélanges

DAME

cherche à faire repassage, quelques heures par semaine. Tél. 039/23 73 32



**L'annonce
reflet vivant
du marché**

A louer

pour fin novembre, rue de l'Arc-en-Ciel,

APPARTEMENT

4 pièces, tout confort HLM.

Tél. (039) 26 93 58, heures des repas.

À VENDRE

VOITURE

**VW
Coccinelle**

non expertisée.

Tél. (039) 26 72 72

À LOUER

pour date à convenir,

appartement

de 3 pièces, dans immeuble ancien, avec salle de bain, chauffage central, service de conciergerie, loyer de 310 frs, charges comprises, rue de la Paix.

Tél. (039) 23 78 33

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES FONDÉE EN 1898
2301 La Chaux-de-Fonds

Les bureaux de l'administration sont ouverts
du lundi au vendredi de 7 h. 30 à 12 h. et de
14 h. à 18 h.

**DISCOUNT
DU MARCHÉ**

Cuisinières
4 plaques et accessoires,
378.-
ou à gaz, 3 feux
298.-

Nous reprenons au gros prix votre ancienne cuisinière. Pas d'acompte à la livraison. Service assuré par notre monteur.

Fornachon & Cie
Rue du Marché 6
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 22 23 26

A louer

pour fin novembre, rue de l'Arc-en-Ciel,

APPARTEMENT

3 pièces, tout confort, HLM.

Tél. (039) 26 07 87

À VENDRE

**4
pneus**

à clous «Maloya», dimensions 155 SR 13, en très bon état bas prix. Tél. (039) 26 82 02, aux heures des repas.

À LOUER

pour date à convenir,

appartement

de 3 pièces, dans immeuble ancien, avec salle de bain, chauffage central, service de conciergerie, loyer de 310 frs, charges comprises, rue de la Paix.

Tél. (039) 23 78 33

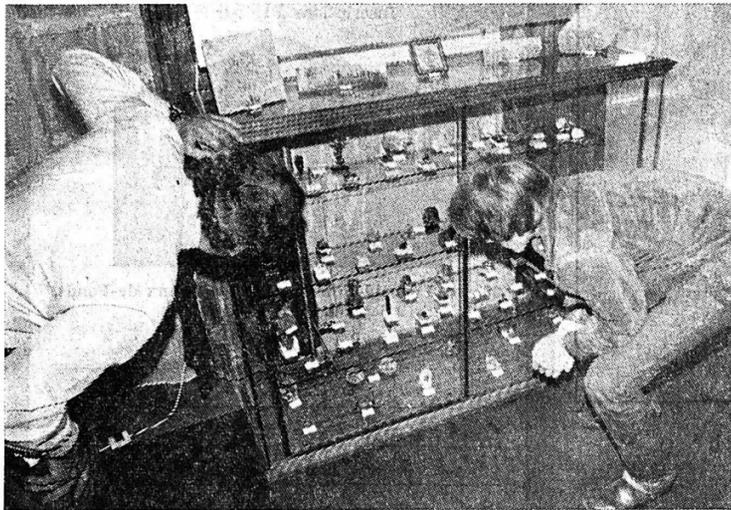
SAINT-IMIER • SAINT-IMIER

Un cours pleinement réussi à la patinoire d'Erguel

Hier matin, à l'heure où de nombreux lecteurs s'étaient ou prenaient tranquillement leurs petits déjeuners, une quarantaine de jeunes filles participaient à la patinoire à un cours de monitrices. Sous la direction technique de Mlle Binz de l'Association cantonale bernoise de patinage (ACBP), ces demoiselles apprenaient ou plutôt se perfectionnaient dans leur discipline préférée. De nombreux clubs étaient présents tels Berne, Thoun, Berthoud, Adelboden, Grindelwald, Bienna, Moutier, Porrentruy et Saint-Imier. Pour

la cité imérienne, ce ne sont pas moins de sept monitrices qui se sont présentées pour recevoir le diplôme équivalent. Il s'agit de Milles Line-France Muller, Sylvia Kraehenbuhl, Anne-Lise Carnal, Myriam Berger, Michèle Boss, Alexandra Faucherre, Marlène Molleyres. Inutile de préciser que toutes ces jeunes filles pourront ainsi aider le professeur en place à Saint-Imier pour cette année, Mlle Sylvia Biellmann qui a du pain sur la planche puisque les jeunes Imériens ne sont pas moins de quarante à suivre des cours de patinage. (lg)

Une exposition de minéraux à Saint-Imier



M. Freitag donne des explications à un jeune homme intéressé par les minéraux. (photo Impar - lg)

Grâce à deux passionnés de la minéralogie, M. et Mme Freitag, Saint-Imier, accueille chaque année une exposition de pierres plus jolies les unes que les autres. Profitant de leurs loisirs au maximum les époux Freitag marchent à travers monts et vaux suisses et étrangers pour découvrir des pierres. L'exposition se tient au Passa-

ge Central du 5 au 20 novembre. Elle est ouverte tous les jours. Ce ne sont pas moins de 10.000 espèces de pierres qui sont exposées et qui feront la joie des amis de la nature. Du corail rouge, une pépite d'or, des roses de sable font bon ménage avec nos roches alpêtres qui sont fort bien représentées. Une exposition à ne pas manquer. (lg)

Magnifique concert d'André Luy

C'est devant une belle chambrée de spectateurs que l'organiste de la cathédrale de Lausanne, M. André Luy, s'est produit à la Collégiale de Saint-Imier samedi en soirée. De nombreux Imériens connaissaient cet artiste qui a fait ses classes dans la cité erguélienne. C'est grâce à la Paroisse réformée

et aux Amis de la pensée protestante que les anciens ont pu apprécier le talent de l'organiste de la Cathédrale de Lausanne. De Mozart à Bach en passant par des compositeurs contemporains moins connus, André Luy a interprété une gamme très variée d'œuvres. Il a ainsi démontré ses immenses possibilités et son talent. (lg)

CHRONIQUE HORLOGÈRE

Caisse de pensions de la SSIH

Augmentation des rentes

La Caisse de pensions SSIH, Société suisse pour l'industrie horlogère SA., existe dès janvier 1973, date à laquelle elle a englobé les filiales du groupe.

C'est une fondation dont la fortune actuelle s'élève à 140 millions de fr. Elle est placée essentiellement en titres et immeubles locatifs, elle n'a pas de créance contre l'entreprise.

Le comité s'est réuni le 2 novembre 1977 pour décider d'une amélioration des prestations assurées, aussi bien pour les actifs que pour les pensionnés. L'excellente situation financière a permis la revalorisation des rentes servies de 10 pour cent aux 900 pensionnés. Pour les actifs, cette amélioration sera calculée sur le salaire assuré de 1977.

Ces améliorations prennent effet au 1er janvier 1978.

(comm)



André Luy, photographié samedi dans la Collégiale. (Impar - lg)

BIENNE • BIENNE • BIENNE

Ouverture de la 4e Semaine culturelle soviétique en Suisse

Une cérémonie officielle a marqué, samedi au Théâtre municipal de Bienna, l'ouverture de la 4e Semaine culturelle soviétique en Suisse, qui fait suite à une première semaine suisse organisée en février dernier à Moscou et à Minsk, et qui s'inscrit dans le cadre des manifestations commémorant le 60e anniversaire de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

M. V. Lavrov, ambassadeur de l'URSS en Suisse, M. V. Kaupus, ministre de la Culture de la République socialiste soviétique de Lettonie; M. Arthur Villard, conseiller national et conseiller municipal, M. Armand Forel,

conseiller national et président de l'Association culturelle Suisse-URSS, et M. André Maillard, représentant du Département politique fédéral, ont prononcé de brèves allocutions au cours de la cérémonie officielle encadrée par des productions d'un ensemble letton et d'un chœur d'écoliers biennois.

Le cosmonaute Y. Glazkov assistait également à la cérémonie, suivie du vernissage d'une exposition consacrée aux œuvres d'artistes lettons. La Lettonie est en effet l'invitée d'honneur de cette Semaine, organisée par la section biennoise de l'Association culturelle Suisse-URSS. (ats)

FRANCHES-MONTAGNES

MURIAUX Aménagement d'un chemin forestier au Crauloup

Une assemblée communale extraordinaire s'est tenue sous la présidence de M. Jean Boillat, maire, en présence de 33 ayants droit. Après l'adoption du procès-verbal, rédigé par M. Joseph Paratte, secrétaire communal, l'assemblée unanime a donné son accord au versement d'une subvention de 2873 francs, représentant la quote-part communale pour la rénovation du logement de la ferme de M. Jean-Paul Oppliger du Cerneux-Veuil. A la demande du même propriétaire, elle a accepté un échange de 93 m² de terrain, sans versement d'indemnité, pour lui permettre la construction d'une nouvelle fosse à purin. Sans opposition, l'assemblée a ensuite voté un crédit de 10.355 francs, moins une participation de 1000 francs de la commune de Sonvilier, pour la construction d'un bovi-stop à La Chaux-d'Abel.

Jusqu'à présent la vaste forêt du Crauloup n'étant desservie par aucun chemin valable ce qui occasionnait des frais supplémentaires pour le débarrasage du bois et provoquait souvent d'importants dommages aux pâturages. Pour remédier à cette situation, l'assemblée a décidé la construction d'un chemin forestier de 2800 m. de longueur dont les virages seuls seront goudronnés. Ce chemin qui partira du pont de la gare de Muriaux en direction des Sommères coûtera 270.000 francs. Cette réalisation sera subventionnée par l'Etat et la Confédération. Ce projet a été approuvé et l'assemblée levée après 25 minutes de débats seulement. (y)

DISTRICT DE DELÉMONT

DELÉMONT

Il fauche un candélabre

Dans la nuit de samedi à dimanche, un automobiliste franc-montagnard a perdu la maîtrise de son véhicule à la sortie de Delémont direction Courtételle. L'automobile qui roulait alors à trop vive allure est montée sur un îlot de sécurité et a fauché un candélabre. Personne n'a été blessé au cours de cette collision mais par contre les dégâts sont évalués à quelque 8000 fr. (rs)

ROSSEMAISON

Nouveau conseiller communal

Le corps électoral de Rossemaison a désigné hier un nouveau conseiller municipal en la personne de M. Francis Cuttat. Présenté par l'Unité populaire il a recueilli 115 voix contre 71 à M. François Besnard. La participation au scrutin a été de 70 pour cent. (kr)

TRAMELAN • TRAMELAN

Concert de la Fanfare de Jeanguig Ne plus attendre vingt ans



La fanfare de Jeanguisboden qui ne devrait plus attendre 20-ans avant de donner un nouveau concert à Tramelan.

Vendredi soir, la fanfare de Jeanguisboden de Tramelan donnait un concert au temple de Tramelan. Celui-ci fut un régal car les œuvres interprétées furent vraiment bien choisies. Comme l'annonçait M. Gottfried Buhler, il y avait plus de 20 ans que la fanfare de Jeanguisboden ne s'était plus produite à Tramelan.

Au cours de cette soirée, des œuvres de Bach, Ball, Pearsall, etc., ainsi

qu'une suite en trois parties dont « Résolution », « Réverie » et « Récréation » composée par Eric Ball furent interprétées brillamment.

Il appartenait à M. Jean Guye, pasteur, d'apporter le message. Il développa le thème : Sais-tu pourquoi ?

En apportant également le salut des autorités de la paroisse réformée, M. Guye remercia la fanfare de Jeanguisboden. (texte et photo vu)

Budget 1978: près de 14.000 fr. de déficit

Le Conseil général se réunira mardi 15 novembre. Il étudiera le budget de 1978. Le Conseil municipal a examiné en détail le projet du budget établi et proposé par la Commission des finances pour l'exercice 1978. Il le recommandera au législatif.

Selon les informations émanant des instances cantonales compétentes, une légère augmentation des rentrées fiscales peut être attendue pour 1978. L'augmentation prévisible de certaines dépenses imposées par les dispositions légales en vigueur a cependant amené le Conseil municipal à opérer des compressions supportables dans divers sec-

teurs. Etabli sur la base d'une quotité d'impôt et de taxes identiques à celles appliquées en 1977, le projet de budget pour 1978 prévoit un excédent de charges de 13.950 francs.

Lors de cette même séance, les conseillers pourvoient au remplacement de deux membres de commissions. Ayant quitté Les Reussilles pour s'établir au village, M. Gérard Rebetez (pdc-uj) a démissionné de la Commission d'école des Reussilles. Quant à Mme Hélène Ramseyer (pdc-uj), sa démission de la Commission de l'Ecole primaire du village est motivée par son départ de la localité. (vu)

Succès universitaire

Nous apprenons que M. Fiorenzo Monti, fils d'Alfred, vient de subir avec succès les examens finals pour l'obtention de sa licence en lettres à l'Université de Neuchâtel. Il était entré à l'Université de Neuchâtel après avoir fait des études au Gymnase littéraire de Porrentruy. Le mémoire qu'il a présenté pour l'obtention de sa licence était consacré à la « Géographie humaine ». En parallèle à ces études, M. Monti a suivi des cours de journalisme et a obtenu son diplôme de la SSJ. (comm, vu)

Beaucoup de chance

C'est par chance que la petite Nathalie Ackermann, fille de Paul, domiciliée à la rue du Crêt-Georges 26, se sort sans trop de gravité des suites d'un accident qui aurait pu avoir de plus graves conséquences. En effet, la petite Nathalie s'est élançée à travers la route cantonale, à la bifurcation de la Combe-Aubert, au moment où arrivait une voiture qui circulait en direction du haut du village. Elle fut renversée et blessée au visage et eut quelques dents cassées. (vu)

Nomination d'un nouveau président

Lors de sa dernière séance, qui s'est tenue à Tramelan, l'assemblée générale de la communauté des Ecoles professionnelles de Saint-Imier, Tavannes et Tramelan a pris connaissance avec intérêt des travaux qui ont été effectués durant la dernière année scolaire. Pour succéder à M. Guy Cattin, l'assemblée a nommé M. M. Born, de Saint-Imier, président de la communauté pour l'année scolaire 1977-1978. (comm, vu)

Geste apprécié

Le Service d'aide familiale de Tramelan est reconnaissant envers la personne généreuse qui, par ses dernières volontés, lui a légué la somme de 1000 francs. (vu)

Carnet de deuil

TRAMELAN. — On inhumera aujourd'hui Mme Hélène Etienne, née Voumard, qui s'en est allée dans sa 89e année. Domiciliée à la rue de la Place, Mme Etienne avait eu la douleur de perdre son mari il y a quelques temps seulement. Elle s'en est allée après une longue maladie. (vu)

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Automobiliste recherché

Hier vers 14 h. 30 un accident de la circulation, qui a fait trois blessés et des dégâts matériels estimés à 6000 fr., s'est produit entre Sonceboz et Sombeval. Un automobiliste chaux-de-fonnier qui descendait le Vallon de Saint-Imier a soudain été contraint de freiner. Son véhicule a été tamponné par une voiture qui le suivait pour permettre à une voiture venant en sens inverse de se rabattre dans la colonne qu'il venait de dépasser. Le conducteur de ce dernier véhicule, une Chevrolet Vaillant de couleur bleu-violet, portant plaques bernoises est prié de s'annoncer à la police cantonale de Sonceboz, tél. (032) 97. 10. 45. (mr)

mémento

La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAINT-IMIER

Service du feu: tél. 118.
Service technique: tél. (039) 41 43 45: électricité, eau et gaz: 41 43 46.
Police cantonale: tél. (039) 41 25 66.
Police municipale: tél. (039) 41 20 46.
Bureau officiel de renseignements et centre de culture et de loisirs: tél. (039) 41 44 30.
Sœur garde-malade: tél. (039) 41 42 81.
Hôpital: tél. (039) 42 11 22.
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance: tél. (039) 42 11 22.
Service d'aide familiale: tél. (039) 41 32 47 ou 41 33 95.
A.A. (alcooliques anonymes): tél. (039) 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu: tél. (039) 44 12 29 ou No 118.
Police cantonale: tél. (039) 44 14 27.
Préfecture: tél. (039) 41 11 04.
Sœur visitante: tél. (039) 44 11 68.
Médecin: M. B. Chopov, tél. (039) 44 11 42 — MM. E. Barich (032) 97 17 67 et E. Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

Bureau de « L'Impartial », Grande-Rue 147, tél. 97 58 58.
Services techniques et permanence eau, électricité: (032) 97 41 30.
Service du feu: (032) 97 40 69; cdt des sapeurs-pompiers 97 46 69 et durant les heures de bureau 97 49 71.
Police cantonale: (032) 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Police municipale: (032) 97 51 41 et en dehors des heures de bureau (032) 97 50 66 et 97 58 29.

Médecins: Dr A. Haemmig. (032) 97 40 16.
Dr Graden (032) 97 51 51.
Dr M. Rossel (032) 97 40 28.
Dr Notter (032) 97 65 65.
Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid (032) 97 40 30.
Aide familiale: (032) 97 54 84.
Garde-malades: tél. 97 44 24.
Centre de puériculture, tél. 97 62 45.

SAIGNELÉGIER

Police cantonale: tél. (039) 51 11 07.
Préfecture: tél. (039) 51 11 81.
Hôpital et maternité: tél. (039) 51 13 01.
Ambulance Nufer, Le Noirmont, tél. (039) 53 11 87.
Médecins: Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. (039) 53 11 65.
Dr Bloujanis, Saingnelégier, tél. (039) 51 12 84.
Pharmacie Fleury, Saingnelégier, tél. (039) 51 12 03.
Service du feu: tél. (039) 51 17 51 (professionnel), 51 18 17 (privé) ou 51 12 30 (professionnel), 51 10 95 (privé).
Service d'aide familiale: tél. (039) 51 11 04.
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
Bureau régional de renseignements du Syndicat d'initiative et de Pro Jura: (039) 51 21 51.

communiqués

Jurassiens bernois: La section de Saint-Imier de Force démocratique, groupement féminin et le groupe Sanglier organisent en commun à l'Hôtel central un souper froid suivi d'une soirée récréative, vendredi 18 novembre. Inscriptions, tél. 41 35 20.

Voir autres informations jurassiennes en page 23

mercredi 9 novembre
nocturne à 20 heures
 stade de la charrière

Skieurs !

En magasin :
 plus de 250 paires de skis compact
 Plus de 600 paires de skis de fond et de randonnée
 Tout l'équipement indispensable, en stock, dès maintenant chez le spécialiste

Tous nos articles de marques sont vendus avec notre carte

Nous vous bonifions la différence si vous trouvez le même article à un prix plus avantageux



Le Crêt-du-Loche **SPORTS KERNEN** Tél. 039/26 78 78

POUR... VOTRE FORME VOTRE SANTÉ VOTRE BIEN-ÊTRE
CLUB DE CULTURE PHYSIQUE
 CARLINO ROBERT
 Rue de Bellevue 22 - La Chaux-de-Fonds
 Tél. (039) 23 42 86 (le soir)
 Cours dirigés pour dames, messieurs, enfants, sociétés

Depuis plus de 10 ans
 à leur service
 à la Chaux-de-Fonds

CREDAUTO S.A.

institut de financement

fait confiance à ses clients en leur accordant des **PRÊTS** sans caution dès Fr. 1000.—
 Credauto ne communique pas le nom de ses clients à un fichier central

Tél. (039) 23 11 88 - Case postale 734
 2301 La Chaux-de-Fonds



NOUS CHERCHONS un ou une **SECRÉTAIRE-COMPTABLE** pour travaux de comptabilité et d'administration générale.

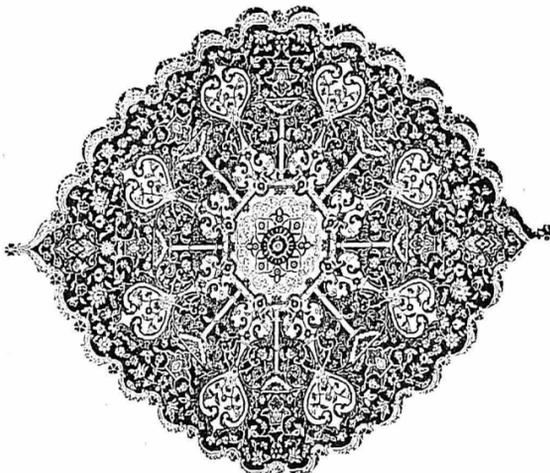
Entrée immédiate ou à convenir.
 Horaire variable.
 Faire offre écrite.

match de coupe suisse
la chaux-de-fonds-f.c. servette

TERREAUX 7 - NEUCHÂTEL

28 OCTOBRE - 12 NOVEMBRE 1977

Galerie du tapis d'Orient



Exposition spécial

ATTENTION: ouvertures prolongées
 Lundi 13.30-22 h ● Mardi-Samedi 8-22 h
 Dimanche 10-22 h

Pfister Meubles

AE 71/1

chivers - barberis - andrey - guyot

un carré d'as à voir pour la première fois à la charrière

PHOTO-STUDIO J. FRIHLICH 31 AV. L.-ROBERT LA CHAUX-DE-FONDS (039) 23 84 28
 PHOTOS D'ENFANTS, DE MARIAGE, DE FAMILLE, PASSEPORTS, PORTRAITS D'ART, REPORTAGES

PROTÉGEZ VOTRE MOBILIER

en confiant votre déménagement au spécialiste de métier
TRANSPORTS MAURON S.A.



Garde-meubles
 Déménagements
 Camions-grue

2300 La Chaux-de-Fonds
 66, rue Fritz-Courvoisier
 Téléphone 039 23 12 33-34

CHAQUE SEMAINE :

**LAUSANNE - GENÈVE
 ZURICH - BÂLE**

Les Fabriques d'Assortiments Réunies

DÉPARTEMENT « M » - Girardet 29 - 2400 LE LOCLE

engagent :

constructeur

pour participer au développement de machines spéciales destinées à l'industrie électronique.

NOUS DEMANDONS :

- Diplôme d'ingénieur ETS ou équivalent
- Plusieurs années d'expérience de la construction
- Esprit créatif
- De travailler de façon indépendante

NOUS OFFRONS :

- Travail intéressant, contact avec des entreprises étrangères
- Avantages sociaux d'une grande entreprise

Les candidats répondant aux exigences sont priés de faire offre écrite avec curriculum vitae et photo.

le grand derby romand à ne pas manquer

l'équipe locale attend vos encouragements

CONFECTION D'ANIMAUX EN PELUCHE ET TISSUS PATCHWORK

Cours de 6 leçons de 1 h. 30 : Fr. 30.—, matériel non compris
 le mardi, de 20 h. 30 à 22 h.

BOUGIES

Cours de 4 leçons de 3 heures : Fr. 32.—, matériel non compris
 le vendredi, de 15 h. à 18 h.

Inscriptions à retourner à :



23, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 69 44

Nom : _____ Prénom : _____
 Chez : _____ Rue : _____
 Lieu : _____ Tél. : _____
 S'inscrit au cours de : _____

À LOUER À SAINT-AUBIN ET GORGIER dès le 1.1.78 ou date à convenir :

logement de 3 pièces
 dans HLM, Fr. 203.— (chauffage individuel non compris)

logement de 3 1/2 pièces
 Situation dominante, vue imprenable, grand confort dans immeuble résidentiel, Fr. 710.—, y compris garage et charges.

autres très beaux appartements de 1, 2 et 3 pièces

S'adresser à MULTIFORM S.A., 18, rue de la Gare - 2024 SAINT-AUBIN Tél. (038) 55 27 27

Nous cherchons pour tout de suite ou pour date à convenir,

un serviceman-aide de garage

S'adresser : GARAGE P. RUCKSTUHL S.A., Rue Fritz-Courvoisier 54 - Tél. (039) 23 52 22
 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

faites vos achats chez nous là où vous êtes bien servis!



La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Saint-Imier
service — qualité — prix

«la lyre», la musique

mascotte de la coupe suisse en attraction avant le match et à la mi-temps

Parti radical et votations du 4 décembre

Non à l'impôt sur la richesse et au service civil de remplacement

Réuni en assemblée générale des délégués samedi à Berne, le Parti radical-démocratique de Suisse a choisi ses mots d'ordre pour la votation populaire du 4 décembre prochain. Il a dit oui à la nouvelle loi sur les droits politiques. Il a dit oui aussi à la loi instituant des mesures propres à équilibrer les finances fédérales. Il a dit non par contre à l'initiative socialiste pour l'impôt sur la richesse tout comme à l'introduction d'un service civil de remplacement.

L'assemblée extraordinaire a examiné en bloc l'initiative populaire en vue de l'harmonisation fiscale, d'une imposition plus forte de la richesse et du dégrèvement des bas revenus et la loi visant à équilibrer les finances fédérales. Divers inconvénients ont été trouvés à l'encontre de l'initiative socialiste; elle accroîtrait trop unilatéralement le fardeau fiscal, elle attenterait à la souveraineté des cantons, elle créerait de nouvelles disparités entre les entreprises, elle irait à l'encontre de notre fédéralisme, elle ne résoudrait en rien le problème des finances de la Confédération, enfin, elle grèverait non seulement davantage les revenus élevés et les grosses fortunes, mais elle affecterait également les revenus moyens. Par contre, la loi instituant des mesures pour équilibrer les finances fédérales ne représente certes qu'une partie de l'effort de limitation des dépenses de l'Etat central, mais elle a en tout cas l'avantage de réduire les charges budgétaires d'au moins 500 millions par an en moyenne.

C'est le socialiste soleurois Otto Stich qui a défendu l'initiative de son parti. Il a indiqué les trois objectifs de cette initiative: la réalisation d'une véritable

harmonisation fiscale — formelle et matérielle — la mise à contribution plus forte des hauts revenus et de la fortune, le dégrèvement des petits et moyens revenus. Et de souligner que la Constitution stipule que tous les Suisses sont égaux devant la loi, ajoutant qu'une démocratie n'est viable que si l'égalité sociale règne chez elle. Finalement, les délégués se sont prononcés par 210 voix sans opposition pour le «paquet Chevallaz» et par 216 voix, toujours sans opposition, contre l'initiative socialiste.

UN LARGE DÉBAT SUR L'OBJECTION DE CONSCIENCE

Au cours d'une table ronde, un large débat s'est ensuite établi au sujet de l'introduction d'un service civil de remplacement. Les autorités dirigeantes du

parti étaient pour l'acceptation du projet fédéral prévoyant un tel service pour les objecteurs sincères ayant des motifs religieux ou moraux. De ce côté, les arguments ont été l'esprit de tolérance, la possibilité de donner assez largement satisfaction aux auteurs de l'initiative de Münchenstein, le fait que les limites exactes permettant d'accomplir un service civil pourraient être fixées dans la législation d'application et l'existence indéniable d'objecteurs de conscience sincères qu'il faut aussi protéger. Les adversaires du projet ont par contre soutenu que celui-ci était peu clair, qu'il permettait le laxisme et ouvrirait une brèche dans l'institution que constitue notre armée. Pour finir — et contrairement à leurs dirigeants — les délégués radicaux se sont prononcés par 135 voix contre 50 pour le rejet de la proposition gouvernementale d'introduire un service civil de remplacement. Enfin, dernier point à l'ordre du jour, le Conseil des délégués a proposé que le parti radical apporte son soutien au projet fédéral de loi sur les droits politiques qui réunit en un seul texte un grand nombre de dispositions jusqu'ici éparpillées dans plusieurs actes législatifs. (ats)

Conférence des partis socialistes romands à Sion

« Un conseiller fédéral romand est indispensable »

La conférence des présidents et secrétaires des partis socialistes romands, qui s'est tenue en fin de semaine à Sion sous la présidence de M. Jean-Pierre Metral, en présence des membres romands du comité directeur du Parti socialiste suisse, a estimé à l'unanimité qu'il était « indispensable » que le siège laissé vacant par la démission du conseiller fédéral Pierre Graber revienne à la Suisse romande « afin de laisser à la minorité d'expression française une représentation suffisante au sein du gouvernement fédéral ».

Les sections cantonales romandes regrettent qu'à cette occasion, « on ait tenté de diviser la Suisse romande et le Tessin », car, estiment-elles, si l'au-

tre minorité de notre pays a également droit à une représentation équitable au Conseil fédéral, « cela ne doit pas se faire au détriment de la Suisse française ». Un appel est lancé dans ce sens pour soutenir la seule candidature officielle romande déposée. (réd: M. Felber, proposé par le Parti socialiste neuchâtelois).

Faisant le point sur l'organisation de la campagne en vue des votations du 4 décembre prochain, les sections cantonales romandes ont participé samedi, à raison d'une quarantaine de délégués de Suisse romande et du Tessin, à une journée d'études consacrée à l'initiative socialiste pour un impôt sur la richesse.

Des exposés sur le sujet ont été présentés par MM. Félicien Morel, conseiller national fribourgeois, Rémy Schlaeppy, conseiller d'Etat neuchâte-

406e tranche de la Loterie romande

La Loterie romande a tiré samedi soir sa 406e tranche, ce qui veut dire que pour la 406e fois des gens ont ouvert fiévreusement leur journal ce matin pour voir si le sort les avait favorisés. L'histoire se répète depuis plus de 40 ans sans jamais prendre d'une fois à l'autre moins d'importance et moins de poids.

La manifestation avait lieu à Pully près de Lausanne. Elle fut si discrète que seuls étaient présents pour la soirée M. Jean-Jacques Bolens, préfet du district de Lausanne, qui surveillait les opérations au nom du gouvernement vaudois et Me Marcel Vaney, notaire, qui les dirigeait.

Cette discrétion était voulue. Pourvu qu'on sache qu'elle fait deux fois par mois de nombreux heureux parmi les acheteurs et que ses bénéficiaires sont versés aux œuvres de bienfaisance et d'utilité publique du pays romand, la Loterie ne veut pas que ses tirages soient l'occasion de réjouissances coûteuses et parfaitement inutiles. En quoi elle a raison. (gd)

LES RÉSULTATS

10.000 billets gagnant chacun 10 fr. se terminant par 5 et 9.

1400 billets gagnant chacun 20 fr. se terminant par 94, 14, 210, 525, 865, 415, 351, 212, 514, 944.

300 billets gagnant chacun 40 fr. se terminant par 866, 780, 390, 615, 675,

0148, 7160, 8391, 0581, 7814, 8369, 2469, 7819, 2975, 8351.

Les 13 billets suivants gagnent 200 francs: 806228, 800902, 784259, 789897, 774040, 780604, 777991, 813793, 793851, 816088, 805720, 799273, 807783.

Les 5 billets suivants gagnent 500 francs: 786288, 811489, 800924, 803793, 799246.

Les 3 billets suivants gagnent 1000 francs: 776603, 806265, 775775.

Le gros lot de 100.000 francs porte le numéro 783807.

Les 2 billets de consolation suivants gagnent 500 francs chacun: 783806 et 783808.

Attribution de 97 lots de 10 francs aux billets dont les quatre premiers chiffres sont identiques à celui du gros lot: 7838.

Seule la liste officielle fait foi. (ats)

En quelques lignes

ZURICH. — L'Association des Universités populaires de Suisse a tenu sa 34e assemblée générale ordinaire, samedi à Zurich. Le principal objet à l'ordre du jour a été le problème du transfert de Zurich à Fribourg, du secrétariat de l'association.

BERNE. — Le Conseil fédéral s'est mis d'accord, lit-on dans la «Nouvelle Gazette de Zurich» (NZZ), pour présenter au Parlement après le 4 décembre un nouveau projet d'une Taxe à la valeur ajoutée (TVA) d'un taux de 8 pour cent. Cette affaire devra être traitée par les Chambres fédérales au cours de l'année prochaine, poursuit le journal, et les votations pourraient avoir lieu à la fin de 1978 ou au début de 1979.

LAUSANNE. — M. Roger Corbaz, avocat à Lausanne, ancien professeur à l'Université et ancien adjoint du procureur général de la Confédération, est mort à l'âge de 76 ans.

PUBLICITÉ

Münchenstein ?

de quoi s'agit-il ?

Des objets soumis le 4 décembre prochain au vote du peuple et des cantons, l'arrêté fédéral portant modification de l'article 18 de la Constitution et basé sur l'initiative dite de Münchenstein pour l'introduction d'un service civil de remplacement est sans nul doute le plus important. Il y a à cela une excellente raison: pour la première fois, si le cinquième alinéa de l'article 18 est adopté, une brèche aura été ouverte dans le principe qui, depuis 1291, place tous les citoyens suisses mâles et bien portants sur pied d'égalité absolue face au devoir de servir.

En apparence, l'initiative vise à permettre aux hommes que leur conscience empêche de se servir d'une arme d'opter pour une autre façon de servir. De servir qui ou quoi? La question reste ouverte, d'ailleurs. Face à cette prétention, quelques vérités doivent être rappelées, même succinctement.

La première vérité, c'est qu'il existe depuis longtemps la possibilité d'accomplir son service militaire sans arme: les troupes sanitaires et de protection aérienne, vouées au service de la population civile autant sinon plus qu'à celui de l'armée, offrent l'occasion d'un service non armé et centré sur le sauvetage des vies humaines. Nombre de réfractaires au port d'une arme font de longue date usage de cette faculté.

La deuxième vérité, c'est que les tenants de l'initiative de Münchenstein ne veulent, par exemple, pas entendre parler d'un service de remplacement dans le cadre de la protection civile. Cette disposition aurait parfaitement pu figurer dans l'article constitutionnel; elle aurait permis, peut-être, de conserver dans l'armée des cadres et des soldats au delà de la limite d'âge de 50 ans. Ce qui, dans la crise des effectifs qui nécessite une réorganisation fondamentale de l'armée dans les années à venir, eût été particulièrement utile et nécessaire.

A Lugano Congrès des syndicats chrétiens

La Confédération des syndicats chrétiens de la Suisse (CSC), qui compte 17 sections et environ 100.000 membres, a tenu à Lugano les 5 et 6 novembre son Congrès quadriennal, sous la présidence de M. Casetti, de Berne, en présence de 219 délégués et invités d'honneur.

Une déclaration de principe et le programme d'action, ainsi que deux résolutions concernant la politique globale de la famille et l'assurance maladie ont été votées. La révision des statuts a été renvoyée à un congrès extraordinaire prévu pour 1978. Le président Casetti a été réélu par acclamation à la fin du congrès.

La déclaration de principe, document qui établit les bases doctrinaires de l'action des syndicats chrétiens, a été approuvée à l'unanimité, tandis qu'une discussion critique s'est engagée concernant certains points du programme d'action. (ats)

Dès le 1er décembre PARUTION DU « JOURNAL DU VALAIS »

Le Conseil d'administration de la Coopérative d'édition «Journal du Valais» réuni en fin de semaine à Chermignon s'est assuré que tout était mis en œuvre pour la prochaine parution du nouveau quotidien.

L'équipe rédactionnelle est à l'œuvre depuis des semaines. Des machines ultra-modernes sont mises en place. La régie des annonces a été confiée respectivement aux maisons «Pro Annonce SA» à Sion pour le Valais et «Orell Fuessli» à Lausanne et Berne pour le reste de la Suisse.

Le «Journal du Valais» paraîtra régulièrement dès le 1er décembre prochain, date de sortie de son premier numéro.

Une conférence de presse est prévue pour le 28 novembre dans les locaux de la société à Sion. (ats)

Association
pour une
libre information

L'ATOUT

Rédacteur responsable: René-Henri Wüst
Case postale 820 - 1211 Genève 1



La troisième vérité, c'est qu'il faut tirer des deux premières une conclusion qui est simultanément une évidence: l'initiative de Münchenstein, par delà la liberté de choix qu'elle laisse entre le service mili-

taire ou civil, est un coin que des opposants à la défense nationale — armée ou non — entendent enfoncer dans la défense du pays. L'initiative n'est rien d'autre qu'une gangrène que l'on prétend inoculer à l'armée et à la défense nationale. Dans l'actuelle situation politico-militaire de notre continent, il s'agit d'une phase préliminaire au suicide collectif.

A l'égard de ses enfants et de sa jeunesse d'aujourd'hui, le peuple suisse peut-il, décemment et en bonne conscience, s'engager sur une voie dont l'unique issue est le néant?

Pour notre part, il y a longtemps que nous avons dit non.

LE PROCHAIN « ATOUT »
PARAITRA ICI-MÊME
LUNDI 21 NOVEMBRE

D'un bout à l'autre du pays

Sur l'autoroute du Léman

Terrible collision

Samedi vers 19 h. 45, sur l'autoroute du Léman, entre les jonctions de Montreux et Vevey, sur la chaussée montagne, un taxi roulant vers Lausanne a dévié sur la gauche, roulé sur la berme centrale, traversé la chaussée en dérapant et heurté en passant une voiture conduite sur la droite par un habitant de la banlieue lausannoise.

Sous le choc, la voiture se renversa et s'immobilisa sur le toit, tandis que le taxi percuta la glissière latérale et s'encastra dans le pilier soutenant le panneau d'indication de sortie pour Vevey. Le chauffeur de ce taxi, M. Henri Muller, 61 ans, domicilié à Grimisuat (VS), fut tué sur le coup. Il fallut appeler les pompiers pour découper les toles de la machine et dégager le corps de la victime.

Quant au conducteur de la voiture et sa femme qui l'accompagnaient, ils ont été transportés à l'Hôpital du Samaritain, à Vevey, souffrant d'un traumatisme crânio-cérébral et de lésions diverses.

UN TOXICOMANE MEURT AU TESSIN

Hier après-midi, un ouvrier de Casima, né en 1950, toxicomane connu, est mort après s'être injecté une solution de dix tablettes de Palfium, un produit similaire à la Métadone.

Le jeune homme, qui avait passé la journée avec un ami, s'était rendu à Chiasso, auprès d'un médecin qui lui avait déjà prescrit de la Métadone par le passé et qui lui a remis deux ordonnances pour du Palfium.

Avec l'ami qui l'accompagnait, il se rendit par la suite dans un WC public, où il s'injecta la solution de tablettes, achetées dans une pharmacie de la ville, diluée dans de l'eau. Il s'éroula aussitôt.

AUTOMOBILISTE TUÉ A MORGES

Hier, vers 4 h. 45, route de Lausanne, à Morges, M. Jean-Marc Rossier, 20 ans, maçon à Denges, roulait au volant de sa voiture, seul à bord, lorsque, probablement assoupi, il traversa la chaussée de droite à gauche et heurta un cancélabre. Il devait décéder pendant son transport à l'Hôpital de Morges.

EMPLOYÉ DE BANQUE INDÉLICAT A ZURICH

Un employé de banque zurichois, Peter Daendliker, 43 ans, a disparu à l'étranger en emportant avec lui des carnets d'épargne représentant une somme totale de 4 millions de francs. Toutefois, selon la police zurichoise, la banque et les clients lésés ne doivent subir aucun dommage. L'employé indélicat a fait vendre l'objet d'un mandat de recherches diffusé par une émission commune aux Télévisions allemand-

de, suisse et autrichienne et intitulée «Dossiers XY... non éclaircis».

Daendliker avait travaillé jusqu'à la mi-avril dans une banque de Zurich. Il avait accès au trésor où il vola une centaine de carnets avant de filer à l'étranger. Se faisant ensuite passer pour un représentant de la banque, il se fit remettre diverses sommes d'argent en échange de carnets déposés en gage.

PERTE DE MAÎTRISE FATALE EN PAYS VAUDOIS

Un automobiliste, M. Stéphane Jorand, 19 ans, demeurant à Bottens (VD), roulait à vive allure, samedi vers 19 h. 55, sur la route Cugy - Thierrens, lorsque, peu après laburification pour Poliez-le-Grand, sur le territoire de cette commune, il perdit la maîtrise de sa machine et termina sa course contre un arbre, se tuant sur le coup. Un passager de 18 ans, également domicilié à Bottens, fut éjecté et grièvement blessé. Il a été transporté au CHUV, à Lausanne.

PLUSIEURS SOLDATS BLESSÉS DANS LE CANTON DE LUCERNE

Vingt accidents de la route se sont produits en fin de semaine dans le canton de Lucerne, provoquant des dégâts matériels pour environ 90.000 francs. Au nombre des personnes blessées, on compte trois recrues qui venaient d'être renvoyées à la vie civile et qui, semblerait-il, avalent un peu trop festoyé. Deux autres militaires ont été impliqués dans des accidents: l'un d'eux était trop fatigué, l'autre avait trop bu. Enfin, deux soldats encore ont été blessés après que leur véhicule eut dérapé sur la chaussée. (ats)

JEAN-PIERRE JELMINI ET CHARLES THOMANN

LE PAYS DE NEUCHÂTEL hier et avant-hier



JEAN-PIERRE JELMINI ET CHARLES THOMANN
LE PAYS DE NEUCHÂTEL
hier et avant-hier



Un beau livre
signé
ÉDITIONS
PAYOT

Un magnifique album de photographies anciennes, choisies et commentées par deux spécialistes de l'histoire neuchâteloise récente, et accompagnées d'un important index de plus de 150 notices.

Un témoignage émouvant sur la vie dans le Haut et le Bas entre 1860 et 1939: activités quotidiennes, sites et localités.

1 volume relié toile, 18,4 x 21 cm, 213 illustrations en deux tons, 208 pages.

EN SOUSCRIPTION
Fr.39.- SEULEMENT

Commandez immédiatement votre exemplaire au moyen du bulletin ci-contre, à découper et à adresser à votre libraire ou aux Éditions Payot, case postale 1002, Lausanne

Dès parution (mi-novembre) Fr. 49.-

BULLETIN DE COMMANDE

Je commande exemplaire(s) de l'ouvrage de J.-P. Jelmini et Ch. Thomann, **LE PAYS DE NEUCHÂTEL HIER ET AVANT-HIER**, au prix de souscription de Fr. 39.- + Fr. 3.- pour frais d'expédition. (Dès parution, mi-novembre, Fr. 49.-)

Nom, prénom: _____

Rue: _____

N° postal: _____

Date: _____

Localité: _____

Signature: _____

Elizabeth Arden
vous offre
deux cadeaux

1. Une plus jolie peau

Ce ne sont pas là de vaines paroles. Que votre peau soit sèche ou fragile, grasse ou mixte - Elizabeth Arden saura composer pour vous le programme de soins efficaces, scientifiquement élaborés, adaptés à votre type de peau.

et, en plus

2. Un présent choisi pour vous

A l'achat de produits Elizabeth Arden à partir d'un montant de Fr. 25.-, la consultante Elizabeth Arden vous remettra un précieux cadeau qui vous fera plaisir.

Elizabeth Arden

8 au 12 novembre 1977
INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE

PARFUMERIE DUMONT

Avenue Léopold-Robert 53 - Daniel-JeanRichard
PARFUMEUR CONSEILS
SPÉCIALISTE DES GRANDES MARQUES

BON

Venez trouver la consultante Elizabeth Arden. Elle saura composer pour vous le programme de vos soins de beauté personnalisés et vous remettra un cadeau.

La 2e voiture idéale pour l'hiver : LA MINI D'OCCASION À PRIX HORS SAISON

Chez nous vous la trouverez équipée comme suit :

- BATTERIE NEUVE
- PNEUS NEIGE NEUFS
- TECTYL CHÂSSIS
- ANTIGEL

Dix minis expertisées, avec garantie de l'agent officiel Mini, sont prêtes à la livraison. Venez nous voir !

GARAGE MÉTROPOLE SA

Rue du Locle 64

Téléphone (039) 26 95 95

VITRERIE Stéphane Schmidt

Charrière 4, ☎ 039/23 35 88-23 89 18

Remplacement de vitres
en tous genres
encadrements

Devis sans engagement
Travail soigné

ENCHÈRES PUBLIQUES

L'office soussigné vendra par voie d'enchères publiques, le

VENDREDI 11 NOVEMBRE 1977,

dès 11 heures, à l'atelier de peinture, Hôtel-de-Ville
15 a, 2300 La Chaux-de-Fonds

1 cabine à gicler la peinture, avec aspiration
cabine métallique et mobile, marque FROELICH

dès 15 h. 30, derrière les nouvelles tribunes du Parc
des Sports de la Charrière à La Chaux-de-Fonds
les véhicules suivants, vendus non-expertisés,
appartenant à des tiers :

1 voiture SIMCA 1100 Spéciale 53 HA - 1 modèle
1975 (5), jaune

1 voiture SIMCA FD. 1100 Spéciale, bleu-métal-
lisé, modèle 1971 (03)

1 camion léger VW 1600, 1 T 26, cabine double,
beige clair, modèle 1967 (10)

1 voiture VOLVO 144 S. modèle 1969, verte

1 voiture OPEL-REKORD S. 1900, rouge, mo-
dèle 1969 (01).

Les véhicules seront exposés dès 15 heures.

VENTE AU COMPTANT, conformément à la L.P.

OFFICE DES POURSUITES
La Chaux-de-Fonds



LUNDI SPORTS

Résultats du week-end

Voici les résultats enregistrés durant le week-end :

Ligue nationale A

- Bâle - Etoile Carouge 4-0
- Lausanne - Young Boys 6-0
- Saint-Gall - Chênois 5-3
- Servette - Young Fellows 2-0
- Sion - Grasshoppers 2-2
- Zurich - Neuchâtel Xamax 1-1

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Servette	13	8	4	1	29-13	20
2. Lausanne	13	9	1	3	30-10	19
3. Grasshopp.	13	8	3	2	39-19	19
4. Zurich	13	7	3	3	23-18	17
5. Bâle	13	6	2	5	26-20	14
6. Sion	13	4	6	3	19-16	14
7. Chênois	13	5	2	6	15-21	12
8. NE Xamax	13	4	3	6	21-25	11
9. Saint-Gall	13	3	4	6	19-27	10
10. Y. Boys	13	2	5	6	13-28	8
11. Etoile Car.	13	3	2	8	14-23	8
12. Y. Fellows	13	1	11	1	8-36	3

Ligue nationale B

- Bellinzona - Granges 2-1
- Bienne - Nordstern 0-0
- Bulle - Gossau 3-2
- Lucerne - Lugano 0-0
- Wettingen - La Chaux-de-Fds 2-1
- Winterthur - Kriens 2-3
- Chiasso - Fribourg 0-0
- Vevey - Aarau 6-2

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lugano	11	6	5	0	18-5	17
2. Nordstern	11	6	3	2	24-14	15
3. Vevey	11	5	4	2	25-10	14
4. Wettingen	11	6	2	3	19-10	14
5. Chiasso	11	4	6	1	6-11	14
6. Granges	11	5	3	3	18-14	13
7. Lucerne	11	4	4	3	15-11	12
8. Winterth.	11	3	6	2	15-14	12
9. Bienne	11	5	2	4	14-14	12
10. Aarau	11	4	1	6	16-21	9
11. Fribourg	11	3	3	5	7-4	9
12. Chx-de-F.	11	3	2	6	13-15	8
13. Bellinzona	11	3	2	6	13-22	8
14. Kriens	11	3	2	6	15-28	8
15. Gossau	11	2	2	7	13-27	6
16. Bulle	11	1	3	7	12-23	5

Première ligue

Groupe 1. — Central Fribourg - Monthey 5-2; Concordia Lausanne - Martigny 3-0; Leytron - Malley 1-4; Meyrin - Stade Lausanne 0-2; Stade Nyonnois - Fétigny 0-2; Rarogne - Onex 2-2; Renens - Orbe 4-2. — Classement : 1. Stade Lausanne 11-17; 2. Orbe 11-15; 3. Rarogne 11-14; 4. Malley 10-12; 5. Central Fribourg 11-12; 6. Onex 11-11; 7. Martigny 11-11; 8. Meyrin 10-9; 9. Leytron 11-9; 10. Renens 11-9; 11. Fétigny 11-9; 12. Monthey 10-8; 13. Stade Nyonnois 10-7; 14. Concordia Lausanne 11-7.

Groupe 2. — Audax - Delémont 0-1; Bettlach - Soleure 4-5; Boncourt - Le Locle 2-2; Derendingen - Aurore 1-1; Herzogenbuchsee - Berne 0-4; Koeniz - Boudry 1-2; Lerchenfeld - Durrenast 0-0. — Classement : 1. Boudry 11-17; 2. Koeniz 11-16; 3. Soleure 11-15; 4. Lerchenfeld 10-14; 5. Berne 11-14; 6. Derendingen 11-12; 7. Delémont 11-12; 8. Durrenast 11-11; 9. Aurore 11-9; 10. Boncourt 11-8; 11. Le Locle 11-8; 12. Audax 11-7; 13. Herzogenbuchsee 11-16; 14. Bettlach 10-3.

Groupe 3. — Blue Stars - Laufen 3-3; Bruhl - Red Star 3-30; Frauenfeld - Concordia Bâle 2-2; Muttenz - Glattbrugg 4-0; Schaffhouse - Baden 4-1; Turgi - Birsfelden 1-3; Unterstrass - Uzwil 1-3. — Classement : 1. Schaffhouse 11-14; 2. Concordia Bâle 10-13; 3. Frauenfeld 11-13; 4. Blue Stars 11-13; 5. Laufen 10-11; 6. Birsfelden 10-11; 7. Uzwil 10-11; 8. Bruhl 11-11; 9. Unterstrass 10-10; 10. Baden 10-10; 11. Red Star 10-9; 12. Muttenz 10-7; 13. Turgi 11-7; 14. Glattbrugg 11-6.

Groupe 4. — Buochs - Brunnen 0-2; Coire - Staefa 1-1; Emmen - Ibach 4-1; Locarno - Giubiasco 2-0; Mendrisiostar - FC Zoug 2-0; Turicum - Morbio 2-1; SC Zoug - Balzers 2-3. — Classement : 1. Mendrisiostar 10-16; 2. Ibach 11-14; 3. SC Zoug 11-13; 4. Locarno 11-13; 5. Balzers 11-12; 6. Coire 10-11; 7. Emmen 11-11; 8. Staefa 11-11; 9. Brunnen 11-11; 10. Turicum 11-10; 11. Morbio 11-9; 12. Buochs 11-8; 13. Giubiasco 11-7; 14. FC Zoug 11-6.

Deux clubs romands en tête du championnat suisse de football de ligue A

Servette seul au commandement devant Lausanne et Grasshoppers

Les Young Boys ont été « rossés » à La Pontaise

Méritoire match nul de Neuchâtel Xamax, à Zurich

Servette qui a pris le meilleur devant Young Fellows s'est installé au commandement avec une avance d'un point sur Lausanne (écrasante victoire face à Young Boys, 6-0) et Grasshoppers qui a été tenu en échec à Sion. Si l'on ajoute aux performances ci-dessus le nul arraché par Neuchâtel Xamax à Zurich, on doit admettre que les Romands de ligue A se défendent très bien dans le présent championnat.

Peu de monde à Genève (5500) pour le match Servette - Young Fellows car on s'attendait certainement à un « cavalier seul » des Romands ! En fait il n'en fut rien et c'est seulement à

la 68e minute que Chivers trouva l'ouverture dans la défense zurichoise. L'avantage pris, les Servettiens ont eu une peine énorme à obtenir le but de sécurité par Weber, à deux minutes de la fin ! (Un fait rassurant pour le FC La Chaux-de-Fonds à quelques heures du match de la Coupe de Suisse contre les Genevois). A Lausanne, Young Boys n'a pas eu le temps de réaliser ce qui se passait. Après une minute de jeu Kunzli avait déjà inscrit le premier but et il récidivait encore deux fois dans la première mi-temps ! La suite de ce match ne fut que remplissage car Young Boys, qui

paraissait pourtant en reprise, ne fut jamais en mesure de battre Burgener. Trois buts complétaient sa lourde défaite.

A Sion, devant 7300 spectateurs, les Grasshoppers n'ont pas été en mesure de s'imposer. Ils ont pourtant mené par 2 fois à la marque (17e et 71e minutes), mais à chaque fois la volonté des Valaisans leur a permis d'égaliser et de remporter un point précieux dans la course au tour final. A Zurich, Neuchâtel Xamax n'a fait aucun complexe, face à une formation qui, il est vrai, se « cherche » encore. Rien de surprenant donc si à la 19e minute, Decastel donnait l'avantage à son équipe, devant 6000 spectateurs surpris par cette entrée en matière. Par la suite, Zurich, sans trop se découvrir, s'employa à refaire le terrain perdu et il y parvint par Botteron à la 31e minute. Dès lors les deux formations se montrèrent trop prudentes et elles semblaient se contenter du partage. Malgré quelques oc-

casions de part et d'autre le résultat n'était pas modifié. Neuchâtel Xamax alignait : Forestier ; Blankenburg, Kuffer, Mantoan, H.-P. Zaugg ; Hasler, Guggisberg, Richard ; Bonny (75e Rub), Decastel et Elsig.

A Bâle, devant 3500 spectateurs, Etoile Carouge n'a pas été en mesure d'inquiéter son rival. Les Genevois n'ont tenu que 27 minutes, puis une fois la marque ouverte par Nielsen, les buts sont tombés à cadence régulière le quatrième étant obtenu à deux minutes de la fin. Dans la lutte pour une place de sécurité, Saint-Gall a pris le meilleur sur Chênois. Les Genevois avaient bien débuté et ils menaient par 1-0 après 28 minutes de jeu (but de Manai), mais c'était sans compter avec un certain Ries qui allait obtenir l'égalisation, puis battre encore deux fois le gardien de Chênois ! Malgré la défaite, Chênois n'a pas démerité et il a tout de même marqué trois buts, contre cinq à son adversaire.

A relever l'activité des attaquants durant ce week-end : ils ont battu vingt-six fois les gardiens. En six matchs cela n'est pas si mal !



Servette reprend la tête du classement, ayant gagné — péniblement d'ail-leurs — contre Young Fellows (2-0). Voici Grunig et les Servettiens Guyot et Chivers, que l'on verra mercredi soir à La Charrière, en Coupe de Suisse, face au FC La Chaux-de-Fonds. (ASL)

En championnat de ligue nationale B

Lugano et Nordstern perdent un point

Cette onzième journée du championnat de ligue nationale B a, comme ses devancières, prouvé que la différence des valeurs était bien faible. On en veut pour preuve les partages concédés par Lugano, à Lucerne et par Nordstern, à Bienne. (On lira en page 14 le récit de cette dernière rencontre). Ces résultats font particulièrement le bonheur de Vevey et Wettingen qui se sont imposés respectivement face à Aarau et La Chaux-de-Fonds (lire ci-dessous). Vevey a par ailleurs signé le plus haut résultat de cette catégorie de jeu car les Argoviens ont été battus par 6-2.

Chiasso, par contre, tenu en échec chez lui (!) par Fribourg a perdu une

belle occasion de se hisser à la seconde place à égalité de point avec Nordstern. Rien n'est pourtant dit dans cette ligue où le neuvième, Bienne (à égalité de points avec Lucerne et Winterthur), n'est qu'à trois points du second du classement !

Au bas du tableau, nouvelle défaite de Gossau, à Bulle, mais les Fribourgeois conservent la garde de la lanterne rouge. Dans cette région du tableau, la situation est également serrée et l'avant-dernier Gossau n'est qu'à trois points du dixième Aarau ! Que de batailles en perspective...

A. W.

Des essais intéressants, mais les deux points s'envolent...

Wettingen - La Chaux-de-Fonds 2 - 1

WETTINGEN : Marconi ; Strasser, Zanchi, Krucker, Huber ; Hug, Bolding, Strittmatter ; Keller, Laeuppi, Anthon. — **LA CHAUX-DE-FONDS :** Affolter ; Guélat, Méritat, Hulme, Capraro ; Delavelle, Hochuli, Brégy ; Vuille, Berberat, Morandi. — **BUTS :** 5e Hochuli 0-1 ; 19e Laeuppi 1-1 ; 54e Anthon 2-1. — **NOTES :** Stadion Altenburg, belle pelouse, temps ensoleillé. 2400 spectateurs. — **ARBITRE,** M. Hans Wolfer, de Volketswil. — **Changements :** 46e Rossier pour Vuille ; 62e Welte pour Keller ; 74e Gerber pour Laeuppi ; 76e Fritsche pour Brégy.

DELAVELLE DEMI-CENTRE

Pour cet important match, John Hulme a remanié son équipe. Il a placé Affolter dans la défense de la cage, Delavelle a passé au centre du terrain comme élément moteur, tandis que Morandi se voyait confier le poste d'ailier gauche et que le jeune Vuille était titularisé à la place de Lang. On attendait l'ex-joueur de Rarogne Amacker dont la présence est assurée pour dimanche prochain seulement, sa qualification prenant les 12 jours réglementaires. Par contre Rossier des Geneveys-sur-Coffrane allait entrer dès la 46e minute sur l'aile droite, poste où il démontra une vitalité pleine de promesse.

Tout commença favorablement avec un but signé Hochuli. A l'origine une très belle combinaison Hulme - Delavelle. Fort de son avantage, La Chaux-de-Fonds mena les opérations à sa guise, et ceci jusqu'au changement de camp que l'on atteignait dos à dos, à la suite d'un but marqué par Laeuppi sur une infiltration menée par Keller.

WETTINGEN PREND LE LARGE

Après la pause tout allait prendre une nouvelle dimension. Les Neuchâtois devenaient hésitants tandis que les Argoviens étaient dynamiques et astucieux. Cet état se traduisit par un nouveau but, fruit d'un tir puissant décoché par Anthon, alors que les défen-

seurs jurassiens se laissaient déborder.

Le match était joué, car les protégés de l'entraîneur Coppi Beck avaient fermé le jeu. Durant près de vingt minutes tout se déroula devant la cage locale. La balle voyagea au travers d'une forêt de jambes et au moment où l'arbitre siffla la fin de la confrontation, Fritsche était à l'assaut de la citadelle locale, avec une chance indiscutable...

LA RÈGLE D'OR

On connaît le système de la Règle d'Or. Pour assurer sa saison, un club doit posséder autant de points qu'il a de matchs. Cela lui vaut d'occuper un rang aux environs de la 6e à la 8e place. La Chaux-de-Fonds a pris du retard avec 11 parties pour 8 points. Souhaitons qu'à l'issue du premier tour tout sera rétabli, avec pour ce faire la venue de Chiasso et Kriens à la Charrière et les déplacements de Winterthur et de Fribourg. Cela est possible et l'on espère même que les points dépasseront la Règle d'Or !

P. G.



Delavelle a été muté au poste de demi-centre. (photo AS)

Prochains matchs

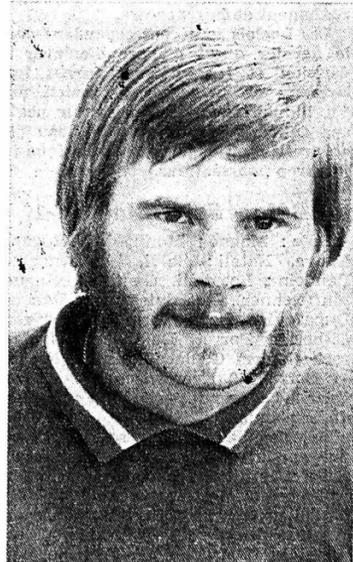
Quarts de finale de la Coupe de Suisse (mercredi). — Lucerne - Chiasso, Bâle - St-Gall, La Chaux-de-Fonds - Servette, Grasshoppers - Bulle.

Ligue nationale A (ce week-end). — Chênois - Sion, Etoile Carouge - Saint-Gall, Grasshoppers - Lausanne, Neuchâtel Xamax - Servette, Young Boys - Zurich, Young Fellows - Bâle.

Ligue nationale B. — Aarau - Bienne, La Chaux-de-Fds - Chiasso, Fribourg - Winterthur, Gossau - Lucerne, Granges - Wettingen, Lugano - Vevey, Kriens - Bulle, Nordstern - Bellinzona.

La Suisse et les Coupes d'été

La date de désignation des équipes suisses pour la Coupe des Alpes et la Coupe internationale 1978 a été fixée par le comité de la Ligue nationale au 30 mars 1978. Seront prises en considération les formations classées aux 8 premiers rangs du championnat de LNA.



Affolter défendait les buts chaux-de-fonniers.

CHAMPIONNAT DE LIGUE C

Bâle - Etoile Carouge 3-0 ; Lausanne - Young Boys 6-3 ; Saint-Gall - CS Chênois 1-5 ; Servette - Young Fellows 5-2 ; Sion - Grasshoppers 2-4 ; Zurich - Neuchâtel Xamax 5-1.

DANS LE JURA

2e ligue, groupe 1 : Kirchberg - Sparta 1-2 ; Heimberg - Langenthal 2-3 ; Ostermudigen - Berthoud 2-5 ; Thone - Frutigen 7-0 ; WEF - Laengasse 1-0. — **Groupe 2 :** Alle - Boujean 34 0-0 ; Courgenay - Porrentruy 1-2 ; Longeau - Gruntern 2-2 ; Lyss - Aarberg 3-0 ; Moutier - Tramelan 1-1 ; Zaehringia - Aegerten 2-2.

3e ligue : Anet - Schupfen 0-0 ; Port-Bienne 0-0 ; Radelfingen - Azzurri 2-2 ; Orpond - Aarberg 3-1 ; Corgémont - Courtelary 4-4 ; Lamboing - Madretsch 4-2 ; Longeau - Iberico 5-1 ; Sonceboz - Boujean 34 2-1 ; USBB - La Rondinella 2-1 ; Reconvilier - Rebeuveviller 3-4 ; Courfaivre - Develier 0-1 ; Les Breuleux - Bassecourt 4-3 ; Glovelier - Bévillard 4-2 ; Le Noirmont - Moutier 4-1 ; Courrendlin - Movelier 2-1 ; Grandfontaine - Cornol 4-4 ; Bonfol - Fontenais 5-2 ; Courtemaiche - Delémont 3-1 ; Boncourt - Courtételle b 3-0.

Voir autres informations sportives en page 14

En championnat suisse de première ligue, à Neuchâtel

Audax est battu par Delémont 0 à 1

AUDAX : Turberg ; Stauffer, Magne, Sermet, Walther ; Grossi, Widmer, Rebetz ; Maire, Farine, Helmbæk. — **DELEMONT :** Tièche ; Rossinelli, Lauper, Anker, Comte ; Friche, Chavaillaz, Sbraglia ; Kaelin, Rebetz, Jecker. — **BUT :** 73e Anker (penalty). — **NOTES :** Stade de Serrières à la pelouse en bon état quoique un peu glissante. Arbitrage tâillon de M. Janer (Yverdon) qui avertit Lauper (84e minute) pour réclamation. Chaque entraîneur procède à deux changements : Hofmann (46e) et Casano (70e) reliaient respectivement Maire et Helmbæk chez les recevants, alors que Moritz (46e) et Gorata (82e) en font de même à l'égard de Kaelin et de Rebetz dans les rangs des visiteurs.

MANQUE D'INTENSITÉ

Sans pouvoir être qualifiée de quelconque façon, cette confrontation n'a point soulevée les passions. Il faut relever en réalité que l'essentiel du débat s'est déroulé aux abords du rond central. Les attaquants n'ont pu, en effet, se mettre en évidence, non pas qu'ils aient été sevrés d'appuis de la part de leurs camarades, mais bien plus parce que, d'un côté comme de l'autre, les défenseurs se sont mon-

trés d'une intransigeance de tous les instants.

Audax n'aurait rien volé en empochant un partage. Les maîtres de céans ont cependant manœuvré avec trop de mollesse et de naïveté pour espérer prendre à contre-pied des défenseurs delémontains au métier affirmé, défenseurs qui, de surcroît, pouvaient compter en Tièche un « rempart » dont la réputation n'est plus à démontrer. Que les visiteurs se soient retirés sans s'être inclinés n'a rien d'étonnant mé-

me si les recevants se confectionnèrent quatre chances réelles de pointer victorieusement. Mais voilà, à deux reprises (Rebetz, 16e et Hofmann, 78e) le portier jurassien dévia le ballon en coin alors qu'aux deux autres, ce dernier fila à côté de la cible.

COUP DU SORT

Et comme cela se produit quand les protagonistes se tiennent de près, la décision intervint sur un coup du sort. Grossi dévia involontairement de la main un centre à bout portant de Rossinelli. Anker ne se fit alors pas faute de placer au bon endroit le penalty que l'arbitre accorda un peu généreusement à ses couleurs. Delémont remportait ainsi un succès un tantinet heureux face à un Audax qui ne méritait pas un tel coup de poignard. Il n'empêche qu'il est désormais grand temps pour les pensionnaires de Serrières de s'attacher à amasser quelques points pour gagner une position un peu plus confortable au tableau et pour passer l'hiver dans la sérénité.

Cl. D.

A.C.N.F.: coup d'œil en deuxième ligue

Le Locle II - Marin 1 à 1

LE LOCLE : Vasquez ; Fillistorf, Velasquez, Todeschini, Berly ; Di Marzo, Burani, Bandelier ; Cano, Murrini, Pina (Luthi). — **MARIN :** Hartmeier ; Rosina, Wenger, Tavel, Jovicic ; Schneider, Bøgli, Eymann ; Girardin, Gaberell, Zaugg (Waelti). — **BUTS :** Burani et Girardin. — **ARBITRE :** M. Leverat, de Lausanne. 200 spectateurs.

Les réservistes loclois ont finalement fait une bonne opération en partageant l'enjeu avec Marin, deuxième au classement. Les affaires ont bien débuté pour les Loclois qui ouvraient la marque par Burani à la première minute déjà. Surpris par cette entrée en matière Marin éprouva quelques difficultés à trouver le bon rythme, les joueurs du Haut faisant pour le moins jeu égal avec cet adversaire mieux classé.

Appiquant une bonne tactique et faisant circuler le ballon rapidement les Montagnards se créèrent encore quelques chances de buts en première mi-temps. Dans l'autre camp on ne restait pas inactif. On tenta de refaire le terrain perdu. Ce n'est qu'après la pause que les visiteurs obtinrent finalement une égalisation méritée au vu du déroulement de la rencontre.

Les Loclois tentèrent cependant dans le dernier quart d'heure d'enlever la décision et les visiteurs furent tout heureux de préserver le match nul. Vu l'importance de l'enjeu on négligea souvent la pratique du beau jeu au profit d'un engagement physique un peu trop poussé. (Mas.)

Bôle - Saint-Blaise 2-1

Bôle : Magne ; Montandon, Rognon, Veuve, Natali ; Salvi, Krumenacher, Baudoin ; Locatelli, Gonthier, Huguenin (Donner). — **Saint-Blaise :** Racine ; Dupasquier, Bouc, Veya, Stoutberger ; Citherlet, Porret, Delecretaz ; Laedrach (Meier) Coulet, Bonandi (Natali). — **BUTS :** 1-0 Krumenacher, 2-0 Gonthier 2-1 Bonandi. — **Arbitre :** M. Gris, de Lausanne.

Bôle et Saint-Blaise se sont livrés une partie acharnée où le plus volontaire et le plus efficace se sera imposé logiquement. Dès les premières minutes du match, Bôle s'assure une légère domination qui se traduit par quelques occasions favorables. C'est lorsque Racine et Krumenacher se télescopèrent que le dernier plus prompt à se relever put ouvrir le score.

Après le thé, la rencontre sera plus courtisée. Saint-Blaise paraissait en reprise lorsque Gonthier profitait d'un « blanc » du gardien adverse. A 2-0, Saint-Blaise jeta toutes ses forces dans la bataille mais ne put battre plus d'une fois l'excellent Magne. (Didi)

Saint-Imier - Serrières 0-0

Terrain de la Fin des Fourches, pelouse grosse, temps couvert. **Saint-Imier :** Bourquin ; Ackermann, Schaffroth, Méritat, Rhorbach ; Gentili, Ghela, Juvet ; Manzoni, Bossini, Boichet. — **Serrières :** Schmalz ; Imhof, Piccolo, Stoppa, Monnier, Balestracci, Leresche, Umpal ; Collin, Depietro, Barel. — **Arbitre :** M. Bernard Froidevaux, de Saint-Aubin. 150 spectateurs.

Après le repos, Humair prend la place de Ghela. A la 65e minute, Gerber entre à la place de Rossini alors que chez Serrières, Fivaz remplace Umpal. 73e Desjardin remplace Barel, 84e minute, expulsion de Gerber pour jeu méchant.

Il fallut attendre la demi-heure pour assister à la première action dangereuse du match. Elle était émérite et consécutive à une montée offensive du stopper Schaffroth, et le tir de Boichat, dans un angle restreint, obligea le gardien Schmalz à une parade en deux temps. Si St-Imier se montra un peu plus entreprenant que son vis-à-vis, par la suite c'étaient pourtant les Verts qui se créèrent les meilleures occa-

sions notamment à la 42e minute, moment où Rohrbach sauvait sur la ligne un ballon expédié de la tête par Depietro. Ce dernier eut encore une très bonne occasion à la 55e minute, mais il expédia à côté, seul face au gardien Bourquin.

Dans la dernière demi-heure, les visiteurs se montraient prudents tout en spéculant sur le contre. Dès ce moment, les Imériens s'échaient devant le problème que leur posait une défense regroupée. Un partage finalement équitable. (Ib)

Floria - Couvet 3-0

Floria : Salomon ; Vuille, Feger, Musitelli, Schnell ; Aubry, Portner, Bieri C.-A ; Erard, Bouille, Cattin. — **Couvet :** Sirugue ; Codoric, Thiébaud P.-Y., Righetti V., Sao Facundo ; Gentil, Camozzi V., Rothenbuhler ; Comozzi M., Thiébaud F., Fabrizio. — **Notes :** Righetti V. est averti. Changements : 55e Vaucher entre pour Cattin et à la 80e minute Bieri J.-L. remplace Bouille au Floria tandis qu'à la 58e Righetti J.-C. prend la place de Camozzi V. — **BUTS :** 1-0 Portner ; 2-0 Erard et 3-0 Erard.

Dès le début de la rencontre, Couvet annonça la couleur : il était venu à La Charrière dans l'intention de sauver un point. Dans cet esprit tous les coups étaient bons et l'arbitre ne se laissa pas abuser. Dans ces conditions, Floria eut de la peine à développer de belles actions surtout pendant la première période. L'équipe paraît fatiguée et les joueurs tenaient à sauver leurs tibias, car les Cavassons ne firent pas de quartier. A la 58e minute, à la suite d'un corner, Sirugue capta le ballon, mais fut bousculé et le relâcha. Portner saisit cette occasion pour ouvrir le score. Les protestations des visiteurs furent sans écho auprès de l'arbitre.

Par la suite Floria prit plus d'assurance et dix minutes après, Erard augmenta la marque d'une magnifique reprise de volée. Couvet dont le niveau est très limité essaya bien de réagir, mais à la manière forte. Dès cet instant, les faulx qui achevèrent

cette rencontre se firent plus suivis, mais ils étaient très justement sanctionnés par un arbitre inflexible. (R. V.)

Superga - Corcelles 3-1

Superga : Haesler ; Monnestier, Pier-vittori, Leonini, Alessandri ; Michel, Mazzoleni, Kernen ; Bula, Guidi, Traversa. — **Corcelles :** Schenevey ; Ducan, Petrini, Dœrlinger, Jaquenod ; Baechler, Cercola, Kunzi ; Pasquier, Eingenheer, Rossetti. — **Arbitre :** M. Kraehenbuhl, de Chiètres, excellent. Corcelles avait effectué le déplacement à la Charrière dans l'intention d'emporter les deux points. Les deux formations imprégnèrent un rythme soutenu tout au long de la première mi-temps. Après 16 minutes, Baechler ouvrait la marque. Piqué au vif Superga réagit et trois minutes après, à la suite d'un bon travail de Mazzoleni, Kernen hérita d'un centre de ce dernier et remit les équipes à égalité. Dès cet instant Superga accentua sa pression, mais la ligne d'attaque trop empruntée manqua deux occasions de prendre un avantage.

A la reprise, Curciulo prenait la place de Traversa tandis que Pasquier cédait la sienne à Monnier. Ces changements n'apportèrent rien et le rendement des deux équipes descendit d'un cran. Il sembla que les deux protagonistes étaient contents du nul. A la suite d'une balle relâchée par Schenevey, Curciulo à l'affût donna l'avantage aux Italo-Chaux-de-Fonnières. Corcelles essaya de réagir, mais en vain. Ce fut au contraire Guidi qui seul à seize mètres inscrivait le troisième but.

Cette victoire doit réjouir les supporters de Superga, mais il faudra encore pour donner plus d'assise à l'équipe, que les attaquants se dépendent plus pour l'équipe et particulièrement les ailes car ce fut lors de débordements que vint le danger. A noter l'excellent comportement de la charnière du milieu de terrain. (R. V.)

La Béroche - Les Geneveys-sur-Coffrane 1-0.

Autres résultats du week-end

Juniors interrégionaux B 2 : La Béroche - Central 3-1 ; Le Locle - Neuchâtel Xamax II 1-0 ; Domsdidier - Beaugard 3-3 ; Concordia - Estavayer 3-5.

Juniors interrégionaux C 2 : Comète-Le Locle 2-4 ; Morat - Delémont 0-4 ; Domsdidier - Hauterive 0-1 ; Lyss - Le Parc 1-0 ; Bienne - Reconvilier 0-1 ; Auroure - Fontainemelon 5-1.

3e ligue : Etoile - Fleurier 1-0 ; Comète - Le Parc 0-0 ; Hauterive - Dombresson 3-0 arrêté ; Lignières - Travers 2-0 ; Cornaux - Châtelard 3-2 ; La Chaux-de-Fonds II - Floria II 1-3 ; Deportivo - Marin II 3-1 ; La Sagne - Auvornier 2-2 ; Saint-Blaise II - Fontainemelon 1-1 ; Sonvilier - Cortaillod 3-5 ; Neuchâtel Xamax II - Colombier 2-1.

4e ligue : Serrières II - Boudry II 1-0 ; Helvetia Ib - Espagnol Ia 0-7 ; Châtelard II - Gorgier 1-5 ; Colombier IIa - La Béroche II 3-3 ; Auvornier II - Centre portugais 1-3 ; Espagnol Ib - Salento 0-3 ; Cortaillod II - Comète Iib 6-2 ; Bôle II - Pal Friul 3-0 ; Comète Iia - Cressier Ib 4-0 ; Lignières II - Chaumont 2-3 ; Neuchâtel Xamax III - Cornaux II 9-4 ; Coffrane - Hauterive II 3-2 ; Travers II - Couvet II 3-6 ; Buttes - Blue-Stars Ia 3-5 ; Noiraigue - Môtiers 2-5 ; Blue-Stars Ib - Fleurier II 0-2 ; L'Areuse - Saint-Sulpice 0-3 ; Les Bois Ib - Etoile II 3-2 ; Sonvilier II - Centre espagnol 3-8 ; Ticino Ia - Les Ponts Ia 3-3 ; Les Bois Ia - Le Parc II 2-0 ; Dombresson II - La Sagne Iia 2-4 ; Le Locle IIIa - Les Brenets Ia 1-4 ;

Les Geneveys-sur-Coffrane II - Les Ponts Ib 4-3.

Juniors A : Cortaillod - Audax 1-5 ; Saint-Blaise - Châtelard 6-1 ; Colombier - L'Areuse 1-5 ; Auvornier - Le Locle 4-1 ; Ticino - Fontainemelon 0-3.

Juniors B : Buttes - Serrières 1-6 ; Couvet - Bôle 1-1 ; Audax - Fleurier 10-2 ; Boudry - Cortaillod 1-4 ; Cornaux - Gorgier 15-0 ; Le Landeron - Corcelles 2-1 ; Comète - Hauterive 3-3 ; Le Parc - Floria 3-3 ; Ticino - Dombresson 3-0 forfait.

Juniors C : Colombier - Châtelard 4-1 ; Cortaillod - Boudry 1-1 ; Saint-Blaise - Lignières 2-0 ; Le Landeron - Auvornier 1-6 ; Neuchâtel Xamax - Cressier 6-1 ; Couvet - Fleurier 0-2 ; Les Bois - Les Ponts 3-1 ; Le Parc - Les Brenets 0-4 ; Saint-Imier - Floria 5-1 ; Serrières - Dombresson 3-2.

Juniors D : Neuchâtel Xamax II - Boudry 0-6 ; Châtelard - Auvornier 1-2 ; Colombier - Bôle 1-6 ; Boudry II - Marin 1-2 ; Comète - Neuchâtel Xamax 3-2 ; Le Parc - Saint-Imier 5-0 ; Saint-Imier II - Floria 7-0 ; Les Ponts - Sonvilier 1-3.

Juniors E : Etoile - La Chaux-de-Fonds 2-3 ; Comète II - Boudry 0-11 ; Fleurier - Bôle 1-3 ; Neuchâtel Xamax - Colombier II 3-0 ; La Béroche - Cortaillod 3-3.

Vétérans : Boudry - Ticino 2-0 ; Le Parc - Le Locle 2-0.

Voir autres informations sportives en page 17

Boncourt - Le Locle 2-2

BONCOURT : Prouvoveur ; Roos, Cattin, Vuillaume, Klaus ; Santin, Babey, Bregnard ; Renaud, Rouèche, Grillon. — **LE LOCLE :** Eymann ; Cortinovic, Dubois, Koller, Huguenin ; Vermot, Bonnet, Kiener ; Schermesser, Holzer, Winkenbach. (Sermet et Humbert à la 82e minute pour Holzer et Winkenbach). — **ARBITRE,** M. Heinis, de Ammannswegg. — **NOTES :** Stade de Boncourt en excellent état, pelouse tendre, beau temps, 400 spectateurs. Le Locle joue sans Chapatte, Aebischer, Meury (blessés). Par contre, rentrée de Schermesser, qui marquera d'ailleurs celle-ci de belle manière en signant les deux buts loclois. — **BUTS :** 25e Bregnard ; 29e et 47e Schermesser ; 40e Rouèche.

RÉSULTAT ÉQUITABLE

Ce déplacement en terre jurassienne s'est soldé par un match nul méritoire de l'équipe locloise qui a su trouver les ressources nécessaires pour combler à chaque fois un retard d'un but. Sur la fin de la rencontre les Loclois furent plus près de la victoire, mais sur l'ensemble de la rencontre le match nul est équitable. C'est le huitième partage des Jurassiens qui n'ont pas encore connu la joie de la victoire.

Ce match s'est déroulé dans un excellent esprit et le football présenté par les deux formations fut de bonne qualité. Après un premier round d'observation les locaux ouvrirent la marque par Bregnard sur coup de coin. Peu après Eymann évita une seconde capitulation aux Neuchâtelois en mettant fin à une situation dangereuse devant son but. Légalisation locloise survint juste avant la demi-heure, un tir de Schermesser surprenant le gardien adverse.

Rouèche donna l'avantage à Boncourt cinq minutes avant la pause. Cet-

te réussite pouvait avoir de lourdes conséquences pour la suite des opérations. Heureusement, il n'en fut rien. Peu après la pause, Schermesser toujours bien placé trompa une nouvelle fois Prouvoveur d'un tir puissant. La pression locloise se fit alors plus forte. Boncourt qui avait donné toutes ces forces en première mi-temps accusa nettement le coup et des situations dangereuses se produisirent devant le but jurassien. Hélas, les visiteurs ne réussirent pas à prendre l'avantage durant cette période de domination.

Ce nouveau résultat nul, obtenu à l'extérieur constitue une bonne performance. Toutefois les Loclois pouvaient espérer plus. Avec un peu plus d'attention dans le marquage en première mi-temps, un but au moins pouvait être évité. D'ici la fin du premier tour les poulains de Jaeger devraient renouer avec le succès. Quant aux Jurassiens ils courent toujours après leur première victoire. Ils ne tarderont pas à l'obtenir, au vu de leur prestation de ce jour.

Pierre Maspoli

Les Seelandais incapables de percer le mur bâlois

Bienne et Nordstern 0 à 0

Gurzelen, 1800 spectateurs. — **ARBITRE,** M. Burgener, de Kriens. — **BIENNE :** Tschannen ; Bachmann, Jallonardo, Weber, Jaquet (20e Cortataux) ; Kuffer, Heider, Nussbaum ; Tocchini, Luthi, Hurni. — **NORDSTERN :** Illa ; Cebinac, Boerlin, Kaegi, Wenger ; Schribertschnig, Schmid, Mata ; Ludi, Degen, Joseph. — **NOTES :** Bienne sans Gobet (suspendu pour trois avertissements). Nussbaum est averti.



Luthi de Bienne, aux prises avec Kaegi. (ASL)

INSIPIDE

Bienne a manqué d'imagination devant cette équipe bâloise super-défensive. Même si, au cours du dernier quart d'heure, Nordstern a été servi par une chance exceptionnelle, les Biennois auraient dû normalement, prendre un avantage substantiel au cours de la première mi-temps déjà. A la 6e minute, une passe de Luthi, voyait Tocchini en position de but, mais il ratait la reprise et le ballon s'en allait à côté. Une reprise de volée de Hurni connaissait le même sort et les visiteurs se contentaient de se défendre avec toute l'équipe. Un nouveau tir de Kuffer cette fois voyait Illa sur sa trajectoire, alors que Kaegi sauvait son équipe en extremis, sur une action de Luthi. Il fallut attendre la 25e minute pour voir Nordstern devant le but de Tschannen et Mata manquaient une bonne occasion, seul devant le gardien. Un nouveau tir biennois, de Jallonardo, froilait la transversale (26e), mais Bienne ne marquait toujours pas et c'est à la 40e que le premier tir dangereux inquiétait Tschannen.

FORCING INUTILE

Le forcing biennois du dernier quart d'heure, qui avait porté ses fruits contre La Chaux-de-Fonds, n'a pas eu raison de Nordstern. La tactique ultra-défensive des Bâlois aura eu raison du football de mouvement biennois et les membres du comité pourront féliciter leur entraîneur pour le point précieux acquis à l'extérieur. Ce seront là les seules félicitations. Le public, lui, n'a pas apprécié cette façon de jouer et ceux, de plus en plus nombreux qui s'imaginent que seul le résultat compte, sont sur la mauvaise voie, car le football présenté samedi par Nordstern

est un affront au public qui paye pour voir du spectacle.

Bienne aurait pourtant pu marquer malgré tout. Son manque d'imagination — pas de passes en profondeur, tirs imprécis, passages par le centre — l'en ont empêché. Sur la fin, il y avait régulièrement trois Bâlois sur l'homme dangereux des Biennois, Luthi.

J. L.

Championnat suisse juniors interrégional A 1

GROUPE 1 : Martigny - Meyrin 2-1 ; Berne - Bienne 0-1 ; Granges - Sion 1-3 ; Chénos - Neuchâtel Xamax 0-1 ; Etoile Carouge - Lausanne 4-3.

GROUPE 2 : Bâle - Winterthur 1-3 ; Bellinzzone - Wettingen 2-0 ; Grasshoppers - Saint-Gall 0-0 ; Lugano - Lucerne 2-2 ; Uzwil - Amriswil 1-1 ; Young Fellows - Aarau 1-0 ; Zurich - Emmenbrucke 1-1.

Avez-vous gagné ?

SPORT-TOTO

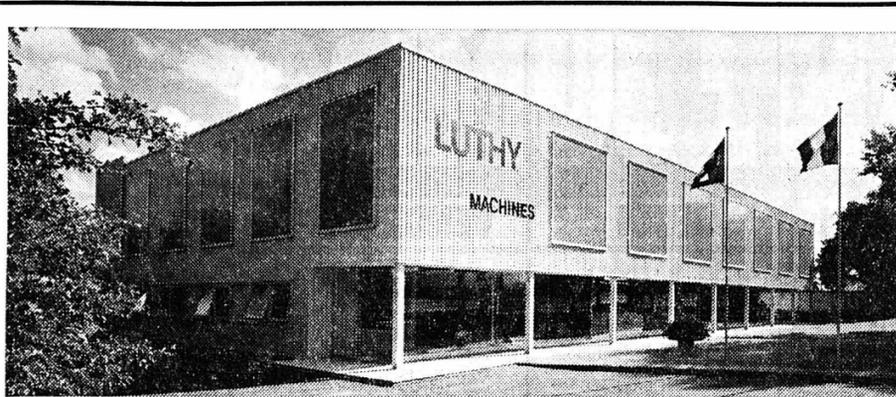
Colonne gagnante :
1 1 1 1 X X 1 X 1 X 1 2

TOTO X

Numéros gagnants :
5 15 21 23 26 28 + No suppl. 6

LOTÉRIE A NUMÉROS

Tirage du 5 novembre :
11 22 26 27 33 35 + No compl. 32



VEND en bloc ou par département

- 1 FABRIQUE DE BRACELETS MÉTAL
- 1 FABRIQUE D'ÉTAMPES ET ÉTAMPAGES
- 1 FABRIQUE DE CADRANS (à l'étranger)

La Chaux-de-Fonds, bd des Eplatures 37, tél. (039) 26 62 62, télex 35 220

A LOUER tout de suite ou date à convenir, rue Fritz-Courvoisier 24 :

STUDIO

cuisinière et frigo installés, WC-bain.
NON MEUBLÉ : Loyer Fr. 220.—
SEMI-MEUBLÉ : Loyer Fr. 260.—
 Toutes charges comprises.

APPARTEMENTS

tout confort, WC-bain, cave, balcon.
 2 pièces. Loyer Fr. 323.—
 ** 3 pièces. Loyer Fr. 415.—
Dès le 1er janvier 1978.
 Les prix ci-dessus s'entendent toutes charges et taxe Coditel ainsi que la buanderie comprises.

S'adresser à GERANCIA S.A., Avenue Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 34.

URGENT

Conciergerie

dans immeuble soigné est à repourvoir.
 Appartement 3 pièces, tout confort, à disposition.

Conditions intéressantes pour couple sérieux.

Renseignements : tél. (039) 22 41 94.



„Enfin, j'ai trouvé une cigarette extra légère et malgré tout aromatique: La R6.”

«mars boots» pour enfants
 rouge, bleu ou ciel en PU résistant, 26/29

29.-

30/39 **35.-** un exemple de notre grand choix

SPORT + CHAUSSURE **mp performance** FINKBEINER

roue du Lac 38, Yverdon, 024/21 23 18
 av. Léopold-Robert 36, La Chaux-de-Fonds, 039/22 45 49

OFFRES D'EMPLOIS

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
 DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
 CENTRE CANTONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT COLOMBIER

Par suite de démission du titulaire actuel du poste de maître auxiliaire et vu les nouvelles charges d'enseignement confiées au maître responsable de la section menuiserie, le Département de l'Instruction publique met au concours un poste complet de :

moniteur adjoint pour la section menuiserie

au Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, à Colombier

Titres exigés :

Diplôme fédéral de maîtrise de menuisier ou d'ébéniste, éventuellement titulaire du certificat fédéral de capacité de l'un de ces deux métiers (il s'agit essentiellement de dispenser un enseignement pratique).

Obligations et traitement légaux

Entrée en fonction :

1er janvier 1978 ou date à convenir. Pour de plus amples renseignements, les candidats sont priés de s'adresser à M. Georges Graber, directeur du Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, à Colombier, tél. (038) 41 35 73/74.

Formalités à remplir avant le 22 novembre 1977 :

1. Adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et pièces justificatives au Service de l'enseignement technique et professionnel, Département de l'Instruction publique, Château, 2001 Neuchâtel.
2. Informer simultanément de l'avis de candidature le directeur du Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, à Colombier.

Le chef du Département de l'Instruction publique
 F. Jeanneret



Prêts discrets

de Fr.1.000.- à Fr.30.000.-

Votre prêt peut durer jusqu'à 60 mois, si vous le désirez. Donc remboursable en petites mensualités.

X La banque No 1 pour les prêts aux particuliers vous donne une garantie de discrétion.

Procrédit = discrétion totale

Une seule adresse:

Banque Procrédit
 2301 La Chaux-de-Fonds, Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Je désire Fr.
 Nom Prénom
 Rue No.
 NP/Lieu
 990.000 prêts versés à ce jour G

OFFRES D'EMPLOIS

- Stimuler et diriger des collaborateurs au service externe
- Participer à leurs succès
- Trouver de nouveaux collaborateurs, les conseiller, leur montrer le chemin de la vente méthodique

De nombreuses possibilités s'offrent à un jeune collaborateur que nous désirons former et préparer à une situation d'avenir en tant qu'

inspecteur d'organisation

dans le rayon de l'agence générale de La Chaux-de-Fonds, soit les Franches Montagnes ainsi que la région de La Brévine et Les Ponts-de-Martel.

Nous offrons :

- une situation stable, intéressante, avec de grandes responsabilités dès le début
- une formation technique approfondie
- un fonds de pension ainsi que tous les avantages d'une grande entreprise

Si vous avez

- une formation commerciale et un esprit d'initiative
- le sens des contacts humains et le dynamisme nécessaire pour pratiquer une activité de niveau supérieur entre 25 et 35 ans, ainsi que la nationalité suisse.

Si notre offre vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec notre agent général, M. N. Frochoux, Avenue Léopold-Robert 53, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 23 45.

winterthur
 assurances

Nous cherchons

SECRÉTAIRE SOCIALE

Réceptionniste - téléphoniste ayant de bonnes notions de dactylographie et de comptabilité. Début de l'engagement : 15 janvier 1978 ou date à convenir.

Faire offres écrites avec curriculum-vitae, certificats et prétentions de salaire au Centre Social Protestant, Temple-Allemand 23, 2300 La Chaux-de-Fonds.

On cherche

pour la Suisse et l'étranger

monteurs

pour façades et toitures métalliques

Entrée immédiate ou à convenir. Tél. (032) 91 38 68.

HYPER JUMBO

UN GAIN TOUJOURS APPRÉCIÉ AVANT LES FÊTES DE NOËL !

Intéressantes places de

CAISSIÈRES-AUXILIAIRES

pour les mois de novembre et décembre à l'heure ou à la demi-journée.

Veuillez prendre contact directement en téléphonant au (039) 25 11 45 (demandez M. Sudan).

Jumbo c'est l'avenir!



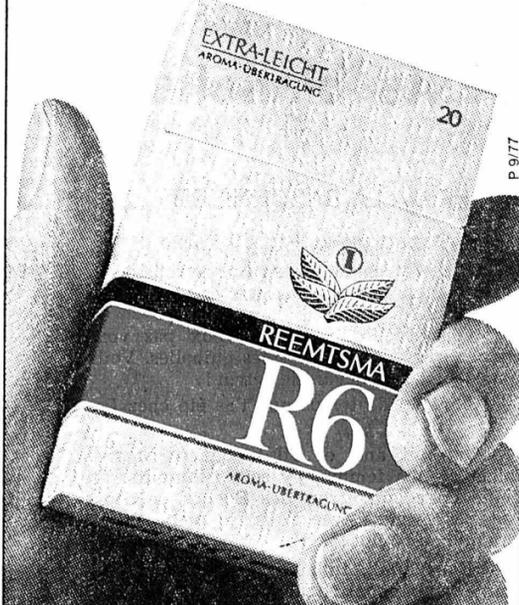
CARROSSERIE OES - Le Locle

CHERCHE

PEINTRE en voitures

Se présenter ou téléphoner au (039) 31 41 22.

Cette légère a de l'arôme.



RESTAURANT JUMBO

	7 - 13 novembre	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MENU A	5.-	Saucisse de Veau Lyonnaise Cornettes au beurre Salade de saison	Sauté de Porc Marengo Riz Créole Salade pommée	Rognons de Porc à la Provençale Garniture du jour	Langue de Bœuf Sauce Câpres Pommes Persillées Salade mêlée	Cuisses de Poulet Maison Risi-Bisi Salade du jour	Steak de Gibier Sauce Poivrade Pâtes au beurre Salade mixte
MENU B	5.80	Goulasch Hongroise Pommes Mousselines Petits Pois au beurre	Steak de Bœuf Chasseur Pommes Sautées Epinards en Branches	Escalope de Volaille à la Crème Pommes Sautées Tomates au four	Côte de Porc Sauce Robert Pommes Allumettes Carottes Baby	Filet de Cabillaud Sauce Neuchâteloise Pommes Anglaise Salade panachée	Rôti de Bœuf lardé Pommes Frites Pois et Carottes au beurre

DIMANCHE 11.30 à 14 h et 17.30 à 19 h

LE CHEF VOUS PROPOSE:

Cou de Veau glacé
Pommes Bataille
Gratin de Salsifis
**Dessert
gratuit**

7.-

Entrecôte
Tyrolienne
Garniture du jour
**Dessert
gratuit**

7.50



RESTAURANT

JUMBO

La Chaux-de-Fonds, Les Eplatures

**Tripes à la
Neuchâteloise**

6.50

OUVERT DE 8 à 20 h (dimanche 9 à 20 h) SERVICE CHAUD DE 11.30 h à 14 h + 17.30 h à 19.30 h

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ROMANDE, produisant de l'outillage de qualité, introduite depuis de longues années,

cherche

représentant

pour toute la Suisse.

Des connaissances pratiques ou techniques de la mécanique sont nécessaires; une expérience technico-commerciale est souhaitée ainsi qu'une certaine habitude des contacts extérieurs. Langues française et allemande exigées.

Participation aux foires suisses et étrangères.

Nous offrons une place stable, très intéressante et totalement indépendante avec l'appui d'un groupe important, au sein d'une équipe efficace.

Fixe + commission + frais de voyage - voiture à disposition, avantages sociaux d'une grande maison.

Les offres par écrit, avec curriculum vitae, copies de certificats et photo, sont à adresser sous chiffre P 28-950135 à Publicitas, Av. Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds.

UNION
CARBIDE

PERSONNEL MASCULIN

Afin de faire face aux impératifs de notre expansion et pour compléter nos différentes équipes de production, nous sommes encore à la recherche de personnel masculin.

Nous pensons à des personnes ayant des notions de base en mécanique et éventuellement de l'expérience sur les machines automatiques. Une formation complète est assurée par nos soins.

Nous offrons des postes stables et intéressants présentant de réelles possibilités d'avenir ainsi que des prestations sociales et des conditions de salaire excellentes.

Entrée immédiate ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec M. Ph. Vuille, chef du personnel, tél. (039) 25 11 01.

43, rue L.-J.-Chevrolet
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

MENUISIER QUALIFIÉ

cherché pour poste à responsabilités, par menuiserie dans importante localité du Jura.

Age: pas en-dessous de 28 ans.

Entrée immédiate ou pour date à convenir.

SITUATION D'AVENIR.

Faire offres sous chiffre 93 - 30 774 - 1, aux Annonces Suisses S. A., « ASSA », 2800 Delémont.

NOUS CHERCHONS

peintre

capable de travailler de manière indépendante.

S'adresser à M. Urwyler, Emil Frey S. A., tél. (039) 23 13 62 - 63, rue Fritz-Courvoisier 66, La Chaux-de-Fonds.

Cherchons pour la saison d'hiver ou place à l'année,

garçon et fille de cuisine

Nourris - logés.

Pour tous renseignements, tél. (025) 3 67 77, M. Halter, pâtisserie et motel Saint-Christophe, 1880 BEX.

On demande pour tout de suite

EXTRA

Se présenter au CAFE-BAR FAIR-PLAY Serre 55, ou téléphoner au (039) 23 33 55.

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL » 21

HÉLÈNE GRÉGOIRE

Nuits blanches

RÉCIT

« Ed. A LA BACONNIÈRE »

Il porta son choix sur deux boulangers, anciens de 14-18 comme lui. Arthur retroussa son pantalon pour montrer les grosses varices qui sillonnaient ses jambes du haut en bas:

— Monsieur Boitel, je ne veux pas vous tromper, regardez un peu mes guibolles. Voilà où mène la danse devant le pétrin!

— Combien de temps que t'as été chez Leroy?

— Dix-huit ans, et s'il n'était pas arrivé malheur à ma femme, j'y serais toujours. En dehors de ce qu'offrent les Boches, le choix n'est pas grand. Avec vous, je peux encore faire du bon boulot!

— Viens lundi, tu auras Germaine et moi comme compagnons; ça te va?

— Le prix de votre ouvrage sera fonction

du reste, le patron, ce n'est plus tout à fait moi, mon vieux!

De mon côté je repris deux de mes jeunes employées pour m'aider au magasin et mettre les biscottes en sacs.

Ni Emile ni moi nous n'avions envisagé de réserver un travail quelconque à mon mari. Tout naturellement nous reprenions notre position d'autrefois: l'usine, le magasin, c'était notre affaire. Jacques ne fit aucune tentative pour s'intégrer à quoi que ce soit. Cela me parut tellement normal que je ne n'en étonnai même pas. Je ne sais pour quelles raisons, mais Emile attendait toujours la fin des repas pour nous faire part de ses décisions qui le plus souvent étaient de nature à nous couper le souffle.

— Mes fours sont chauds, lundi matin à trois heures, je commence à pétrir ma première fournée.

— Vraiment! et tu penses pouvoir circuler en pleine nuit sans autorisation?

Dans la voix de Jacques, aucune nuance, rien qui puisse atténuer la froide décision de ses paroles.

— Un laissez-passer? Pour quoi faire! Pour venir bouffer ma part de vache enragée dans cette charogne de vie, je n'ai eu d'autre besoin que du laissez-passer de la souffrance du corps de ma pauvre mère.

— Remarque pertinente que j'approuve entièrement mais qui nous écarte quelque peu de notre sujet.

Emile était embarrassé, les batailles de mots n'étaient pas son fort. Pourtant il tenait tête à mon mari.

— Vieux Jacques, je n'irai pas m'aplatir pour faire demande d'une autorisation qui m'appartient de droit! Je me fous des Boches, je leur ai déjà offert ma gueule à Verdun.

— Cette fois, Emile, tu n'es pas seul en cause, il faut aussi penser à nos femmes. Il serait plus raisonnable de commencer ton travail à sept heures du matin.

— J'ai dit trois heures, c'est l'heure qu'il me faut!

Germaine pleurait, j'étais atterrée. Qu'allions nous faire si Emile persistait à vouloir passer outre les ordres formels de la Kommandantur?

— C'est bien, je vais m'en occuper, dans deux ou trois jours, tu auras cette autorisation. Seulement, je me permets de te faire remarquer qu'en de telles circonstances ton entêtement est inconcevable.

Deux jours plus tard, Jacques revint avec un laissez-passer permettant à Emile de circuler de nuit pour se rendre à son travail. Emile prit ses lunettes, s'appuya solidement contre le dossier de sa chaise et regarda la carte sous toutes les coutures:

— Me voilà propre à présent! il va falloir que j'écrive à Hitler.

Jacques commençait à perdre son calme:

— Qu'est-ce que tu as encore trouvé pour nous compliquer l'existence?

— Remise de la croix gammée à un ancien de 14-18 demande politesse de la part du décoré. Vieux Jacques, zyeute-moi un peu ça!

C'était vrai. Sur le laissez-passer, un des cachets de la Kommandantur était appliqué de telle manière sur la photo d'Emile que le revers de son veston était décoré de la croix gammée.

— Vieux Jacques, une lettre bien tournée, toi qui sais bien écrire, tu pourrais faire ça pour un ami?

— Si tu as vraiment un peu d'amitié pour moi, je te prie de cesser ce genre de plaisanterie.

Emile recula un peu sa chaise de manière à placer son visage bien en face de celui de mon mari:

— Vieux Jacques, je t'ai déjà dit que les Boches sont des dégénérés, à preuve, s'ils ne l'étaient point, ils sauraient que je peux pétrir à n'importe quelle heure de jour ou de nuit. Je descends en ville montrer mon laissez-passer au gars Bodard; on était à Douaumont ensemble, il va rigoler un bon coup.

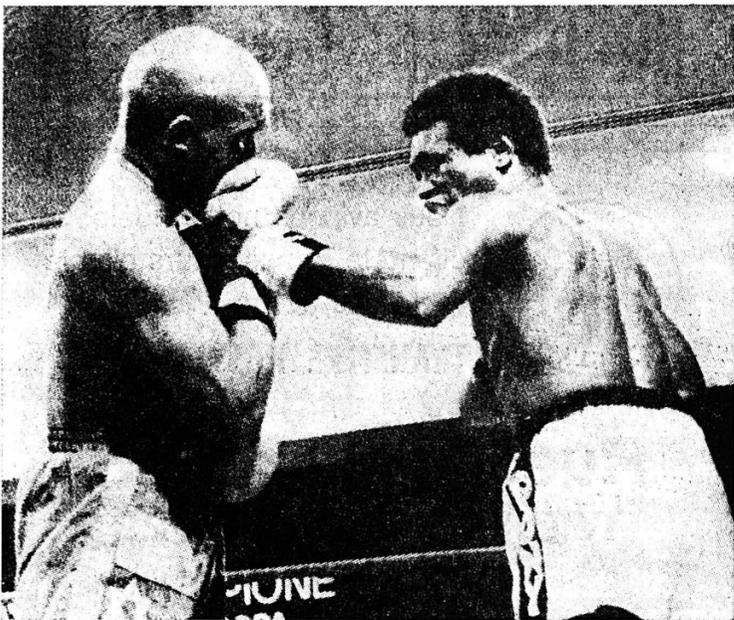
Quand les alertes sonnaient, le son lugubre des sirènes me glaçait le sang dans les veines et j'étais déjà presque morte quand arrivaient les bombardiers. Il me semblait impossible d'avoir peur davantage sans risquer de perdre la raison.

(A suivre)

Pour le titre mondial de boxe des poids moyens, au Casino de Campione Valdes a battu Briscoe, en quinze rounds

Cinq points de différence entre le juge anglais et le Chaux-de-Fonnier Leschot !

Il aura fallu 15 rounds bien remplis à Rodrigo Valdes (31 ans) pour prendre la succession de Carlos Monzon au palmarès des poids moyens. A Campione d'Italia, le Colombien s'est débarrassé aux points de son rival américain Benny Briscoe (35 ans), qui lui a donné une réplique inattendue, et surtout qui a obligé le favori de Monzon et de beaucoup d'autres à se livrer jusqu'à la dernière seconde. Cet affrontement a bien eu lieu dans la tradition des poids moyens. Aucun des deux adversaires n'a fait la moindre concession et les quelque 400 invités (à 700 francs la place toutefois) du casino italien, longs à manifester leur enthousiasme, assistèrent à des échanges d'une grande violence. Le succès de Valdes a fait l'unanimité chez les trois juges. Seul l'écart a été quelque peu différent. L'arbitre britannique Tomas donnait 2 points (146-144) d'avance à Valdes. Le juge français Talleyrach 4 (149-145) et le Suisse 7 (149-142).



Une phase de ce combat où Briscoe pare un coup de Valdes. (bélino AP)

SUCCÈS LOGIQUE

Le sacre du pêcheur de Carthagène est logique. Mais le dénouement de ce championnat du monde entre deux hommes réputés pour être des frappeurs redoutables l'est moins. Il faut ici rendre hommage à leurs facultés d'encasseurs car les séries ont été nombreuses de part et d'autre. Grâce à ses coups plus déliés, plus précis aussi, Valdes a fait la différence à la longue mais son succès tient à peu de chose finalement.

Fidèle à son personnage, Briscoe fut le premier à marcher sur l'adversaire. Mais cette témérité précoce l'exposa vite aux contres de Valdes et il fut déjà secoué au 3e round. Travaillant en uppercuts, en crochets et en directs, le Colombien s'évertua à faire ouvrir la garde au « robot de Philadelphie » qui encaissa de violentes séries sans broncher. A la 7e reprise, Briscoe fut stoppé dans son élan par une droite au visage.

Au 9e round, Valdes réussit à placer plusieurs droites appuyées. Mais alors qu'il semblait vouloir enfin prendre l'ascendant sur son rival chauve, emporté par son élan sur un crochet du droit, il se retrouva au tapis. Cette fin n'en était pas une et depuis lors l'équilibre des forces s'établit de nouveau entre les deux hommes.

Valdes, dont les remises cinglantes lui avaient permis de prendre un avantage certain, connut quelques moments pénibles aux 11e et 12e rounds. Sur des échanges de près, tête contre tête, Briscoe fit valoir sa force de frappe. Valdes dut s'accrocher afin de ne pas

perdre tout le bénéfice des premières reprises au cours desquelles il avait été plus fringant et plus inspiré que le Georgien.

Et puis, sur la fin, Valdes, bien remis de ses émotions, augmenta le rythme. Visiblement essoufflé, Briscoe peina pour trouver la distance et les dernières minutes assurèrent à Valdes, un titre mondial qu'il méritait le plus, sous les yeux de son prestigieux prédécesseur Monzon pour un soir promu reporter de télévision.

BRISCOE :

« JE PENSAIS AVOIR GAGNÉ »

Dans le vestiaire de Briscoe, après le verdict, on criait au scandale : « Que faut-il faire pour gagner un combat ? », déplorait son soigneur. « Vous avez vu : il a été le meilleur. Ses jabs passaient et il a donné les meilleurs coups alors que Valdes ne donnait que des pichenettes de loin ».

En fait de pichenettes, Briscoe, visiblement éprouvé, reprenait son souffle, le visage boursoufflé et encore un peu sanguinolant. Déçu, il n'a voulu faire aucune déclaration dans l'immédiat. Il a toutefois lâché : « Je pensais avoir gagné... »

MONZON : « VALDES SUPÉRIEUR MAIS FATIGUÉ »

« Il y avait une classe de différence entre les deux hommes, comme je le pensais » a affirmé Carlos Monzon. « Personnellement, j'avais quatre points d'avance pour le Colombien mais je l'ai trouvé beaucoup moins bon qu'en juillet dernier et même apparemment

fatigué. Il n'a pas fait preuve d'assez de constance et a pris beaucoup de coups inutiles. Pour ma part, il ne peut être question que je remonte sur un ring. En tout cas pas avant six mois.

Courte victoire de Ken Norton

Le poids lourd américain Ken Norton a triomphé de peu, aux points en quinze rounds, de son compatriote Jimmy Young à Las Vegas. La décision en faveur de Norton a été partagée. Deux des juges ont accordé la victoire à Norton et le troisième à Young.

C'est la première fois dans l'histoire moderne de la catégorie des poids lourds qu'une virtuelle demi-finale de championnat du monde est disputée en 15 rounds. Le vainqueur — en l'occurrence Norton — est en principe appelé à affronter Mohamed Ali titre en jeu.

Tout au long des quinze reprises, le combat a été animé, spectaculaire, équilibré et fertile en reboussissements. Ken Norton (32 ans), classé No 1 mondial derrière Ali, a remporté sa 40e victoire contre 4 défaites. Il a touché une bourse de 1.750.000 dollars. Young (29 ans), No 2 mondial, a subi sa 6e défaite. Il compte 22 victoires et 2 nuls à son palmarès. Sa bourse était de 1.100.000 dollars.

Cervantes conserve son titre mondial

Le Colombien Antonio Cervantes, surnommé Kid Pambela, a conservé à Maracay son titre mondial des surieurs en battant le Dominicain Adriano « Nani » Marrero aux points en 15 rounds. Cervantes (34 ans), qui reprit la couronne mondiale version WBA en juin dernier, a dominé la rencontre. Son succès a d'ailleurs fait l'unanimité. Et pourtant au 6e round, il fut surpris sur un direct du droit de son adversaire et dut mettre un genou à terre. Les trois juges se prononcèrent en faveur de Cervantes avec 147-142, 148-140 et 148-146 points.

Demi-finales du championnat suisse de gymnastique Le Neuchâtelois Jaquet est qualifié



Philippe Gaille lors du saut de cheval. (bélino K)

Philippe Gaille, qui avait dû déclarer forfait pour les matches internationaux en RDA et en Tchécoslovaquie à la suite d'une blessure à un pied, a remporté la demi-finale du championnat suisse aux engins de Wintersingen. Il a devancé Uli Bachmann et Renato Giess, ce dernier obtenant la meilleure note de la soirée avec un 9,55 aux barres. A noter la brillante sixième place du Neuchâtelois Jean-Pierre Jaquet, qui est ainsi qualifié pour la finale.

La seconde demi-finale, à Zizers, a été dominée par le tenant du titre, Robert Bretscher, qui s'est montré le meilleur au sol, au saut de cheval, au cheval d'arçon et aux barres et a totalisé 109,80 points (contre 109,70 à Gaille dans l'autre demi-finale).

bach) 94,70; 13. Guido Nauer (Lucerne) 94,50; 14. Hans Felber (Vordernwald) 89,90; 15. Bruno Cavelti (Wettingen) 88,65.

A ZIZERS: 1. Robert Bretscher (Wulflingen) 109,80; 2. Peter Schmid (Seen) 107,75; 3. Peter Bloechlinger (Zurich) 104,00; 4. Michele Arnaboldi (Ascona) 102,50; 5. Max Luthi (Thundorf) 102,45; 6. Marco Piatti (Hinwil) 102,10; 7. Hans Bruhwiler (Frauenfeld) 101,25; 8. Daniel Wunderlin (Ruti) 96,80; 9. Marco Dell'Avò (Ascona) 92,60; 10. Eugenio Hegg (Locarno) 91,65; 11. Urs Bitzer (Seen) 91,40; 12. Stefan Nadig (Kloten) 88,70; 13. Gianfranco Plebani (Chiasso) 87,00.

LES FINALISTES

Sont qualifiés pour la finale du 19 novembre à Lucerne (finale aux engins le 20 novembre): Robert Bretscher, Philippe Gaille, Uli Bachmann, Renato Giess, Peter Schmid, Urs Meister, Klaus Haller, Jean-Pierre Jaquet, René Tichelli, Peter Blochinger, Viktor Obrist, Michele Arnaboldi, Max Luthi, Ernst von Allmen, Marco Piatti et Hans Bruhwiler.

RÉSULTATS

A WINTERSINGEN: 1. Philippe Gaille (Lausanne) 109,70; 2. Uli Bachmann (Lucerne) 108,95; 3. Renato Giess (Onex) 108,20; 4. Urs Meister (Schaffhouse) 106,90; 5. Klaus Haller (Steckborn) 106,15; 6. Jean-Pierre Jaquet (Neuchâtel) 105,25; 7. René Tichelli (Montreux) 105,15; 8. Viktor Obrist (Sulz) 102,60; 9. Ernst von Allmen (Berne) 102,25; 10. Peter Korner (Lucerne) 99,00; 11. Félix Pfaff (Dulliken) 97,60; 12. Marcel Wey (Ricken-

Escrime

Succès de Jeannine Nellen à Bâle

Déjà victorieuse à Berne il y a trois semaines, la Valaisanne Jeannine Nellen a poursuivi sur la lancée en remportant le Tournoi de Bâle. Avec 4 succès, elle a pris le meilleur sur l'Allemande de l'Ouest Margrit Besser. Classement final :

1. Jeannine Nellen (Sion) 4 succès; 2. Margrit Besser (RFA) 3 (15-19 touchés); 3. Dominique Viret (Lausanne) 3 (16-19); 4. Diane Wild (Lausanne) 3 (18-19); 5. Marianthe Tobler (Berne) 2; 6. Isabelle Nussbaum (La Chaux-de-Fonds) 0. 50 concurrents de 3 nations.

Voir autres informations sportives en page 19

COUPE SUISSE QUARTS DE FINALE LA CHAUX-DE-FONDS-SERVETTE



ENGEL

gardien remplaçant de l'équipe nationale, que vous aurez le privilège de voir évoluer

MERCREDI 9 NOVEMBRE, en nocturne, à 20 heures, au Parc des Sports de La Charrière

Championnat suisse de volleyball

La nette défaite subie par Star Onex dans son derby contre Servette (0-3) a permis à Bienne de se retrouver avec quatre longueurs d'avance en tête du classement. Résultats :

Messieurs - Star Onex - Servette 0-3; Uni Lausanne - Chênois 1-3; Bienne - Volero Zurich 3-1; Spada Academica Zurich - Naefels 0-3. — Classement : 1. Bienne, 6 matchs, 12 points; 2. Star Onex, 6-8; 3. Servette, 6-8; 4. Naefels, 5-6; 5. Volero, 6-4; 6. Chênois, 6-4; 7. Spada Academica, 6-4; 8. Uni Lausanne, 5-0.

Dames : Uni Lausanne - Uni Bâle 0-3; Bienne - Colombier 3-0; Bâle VB - Uni Berne 3-1; Spada Academica - Lausanne VBC 2-3. — Classement : 1. Uni Bâle, 6 matchs, 12 points; 2. Uni Bienne, 6-10; 3. Lausanne VBC, 6-10; 4. Bâle VB, 6-6; 5. Uni Lausanne, 6-6; 6. Spada Academica, 6-2; 7. Colombier, 6-2; 8. Uni Berne, 6-0.

Messieurs, ligue nationale B, groupe ouest : Star Onex - Marin 0-3; Meyrin - Colombier 1-3; Montreux - Kœniz 3-2; Le Locle - Chênois 3-0. — Classement : 1. Le Locle, 6 matchs, 12 points; 2. Montreux, 6-10; 3. Kœniz, 6-8. — Groupe est : Uni Bâle - Coire 3-0; Smash Winterthur - TV Amriswil 1-3; ETV Rapperswil - Satus Altstetten 0-3; Tornado Adliswil - Waldshut 1-3. — Classement : 1. Uni Bâle, 6 matchs, 12 points; 2. Rapperswil, 6-8; 3. Coire, 6-8.

Dames, ligue nationale B, groupe ouest : Servette - Semi Soleure 3-0; Star Onex - Carouge 3-1; Neuchâtel Sports - Kœniz 3-2; Berne - Chênois 3-2. — Classement : 1. Neuchâtel Sports 5 matchs, 10 points; 2. Star Onex, 6-10; 3. Berne, 6-10. — Groupe est : BTV Lucerne - Volero Zurich 3-0; ASV Petit Bâle - Frauenfeld 1-3; Lau-

fon - ATV Bâle 3-2; STV Saint-Gall - Uni Bâle 3-2. — Classement : 1. BTV Lucerne, 6 matchs, 12 points; 2. Frauenfeld, 6-8; 3. Saint-Gall, 6-8.

Défaite de Bienne en Coupe d'Europe

Au 1er tour de la Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe, le VBC Bienne, à domicile, a dû s'incliner devant Tapper Gøteborg, net vainqueur par 3-0. Ce match aller a déjà anéanti les chances des Bernois de se qualifier pour les 16es de finale alors que l'an passé ils étaient arrivés en 8es de finale de la même compétition.

Les Suédois, athlétiquement et techniquement supérieurs aux Biennois, se sont révélés intouchables. C'est durant les deux derniers sets (9-15 et 10-15) que Bienne résista le mieux alors que les ressources étaient déjà entamées. Le premier set ne fut qu'une formalité pour Gøteborg (15-3) qui s'est imposé en une heure devant 800 spectateurs.

Courte défaite de Volero à Vienne

En match aller du tour préliminaire de la Coupe d'Europe des champions, à Vienne, les champions suisses de Volero Zurich se sont inclinés de peu (2-3) devant DTJ Vienne. Ils conservent ainsi leurs chances pour le match retour qui aura lieu dimanche prochain à Zurich. Le vainqueur de cette confrontation sera opposé en 8es de finale au vainqueur de CA Luxembourg - Boronkay Istanbul. Résultat : DTJ Vienne - Volero Zurich 3-2 (15-10, 13-15, 9-15, 15-6, 15-6).

Tramelan qualifié en Coupe de Suisse

Tramelan - Gelterkinden, 3-1 (15-13, 15-7, 11-15, 15-5) : Après avoir éliminé facilement Schmitzen au premier tour de la Coupe de Suisse, les Tramelots recevaient les pensionnaires de la 2e ligue bâloise de Gelterkinden. Si la victoire fut facile, la performance technique fut faible, cela provient du fait que Tramelan avait joué le tour préalable en championnat et que l'adversaire ne présentait pas un volume de jeu très convaincant.

TRAMELAN - SEMI-SOLEURE 1-3 (4-15, 13-15, 15-5, 7-15)

Sans aucun doute, la défaite de samedi était inévitable car l'adversaire du jour était beaucoup plus fort que

les locaux. Semi-Soleure était au bénéfice d'une attaque diablement efficace, variant chaque fois le schéma des passes et elle possédait une technique excellente. Si Tramelan n'a pas joué ses deux derniers matchs sur sa vraie valeur, cette équipe n'a pas à rougir d'avoir perdu contre deux équipes plus fortes. Même si les difficultés sont grandes, les Tramelots tenteront de maintenir le but fixé soit la première ou la deuxième place du groupe B de cette première ligue nationale.

Tramelan : Y.A. Jeandupeux, B. Rolli, A. Habegger, B. Gogniat, M.O. Ruffli, E. von Weid, X. Froidevaux, A. Tellenbach, Y. Leuzinger. Autres résultats de Tramelan : Tramelan - Neuveville, 3-2; Tramelan II - Lyss, 1-3. (vu)

Handball

Championnat suisse

Ligue nationale A : BSV Berne - ATV Bâle-Ville 17-12; S-Otmar Saint-Gall - Grasshoppers 21-24; Pfadi Winterthur - RTV Bâle 16-17; Zofingue-Amicitia Zurich 17-11; Yellow Winterthur - Suhr 9-9. — Classement : 1. BSV Berne, 5 matchs, 8 points; 2. ATV Bâle-Ville, 5-7; 3. Zofingue, 5-7; 4. Grasshoppers, 4-6; 5. Suhr, 5-6; 6. Amicitia Zurich, 4-4; 7. Pfadi Winterthur, 5-4; 8. RTV Bâle, 5-4; 9. St-Otmar Saint-Gall, 5-1; 10. Yellow Winterthur, 5-1.

Tennis

Triomphe de Chris Evert

A Rancho Mirage (Californie) l'Américaine Chris Evert a remporté la 1re édition du « masters » féminin en battant en finale sa compatriote Billie Jean King par 6-2 et 6-2. Ce tournoi, doté de la somme record de 250.000 dollars, dont 75.000 à la gagnante, réunissait les huit meilleures joueuses du monde selon un classement effectué sur les différentes épreuves de Grand Prix.

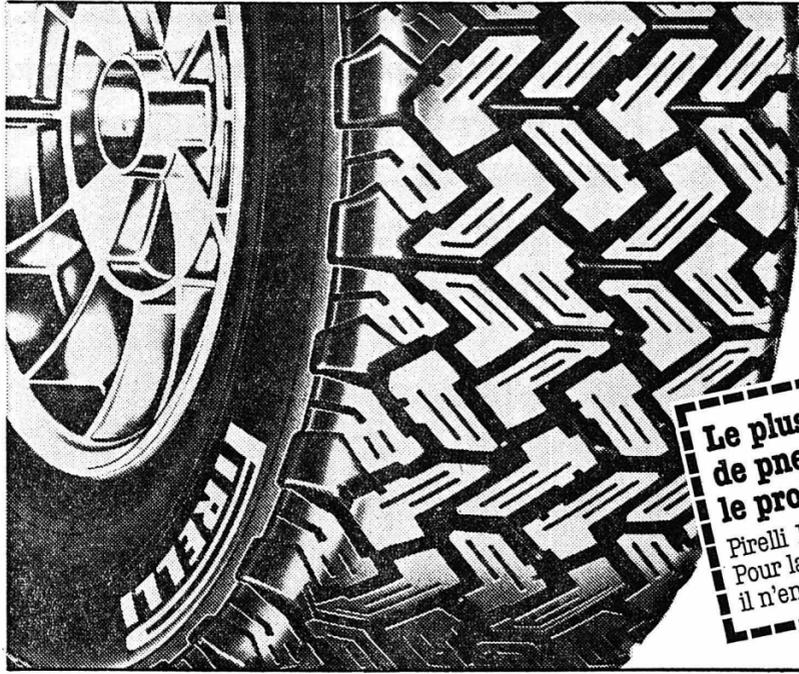
Basketball

DEUXIÈME LIGUE BBC Saint-Imier - SEB Berne 62-31

SEB Berne, champion bernois de 2e ligue 1976-77, était l'hôte de Saint-Imier, à l'occasion de la 3e rencontre comptant pour le championnat 1977-78.

On s'attendait à une rencontre passionnante, parce que serrée. Il n'en fut malheureusement rien. Les basketteurs locaux prenant très rapidement le meilleur sur leurs adversaires, dans tous les secteurs de jeu, le suspens ne dura guère que cinq minutes. En effet, procédant essentiellement par de rapides contre-attaques, les Imériens ne connurent aucune difficulté à déborder la défense bernoise, en l'occurrence beaucoup trop statique et trop large dans le marquage. La prochaine rencontre pour Saint-Imier est fixée à mercredi prochain. Ils s'en iront à Berne affronter Berne I.

Saint-Imier alignait les joueurs suivants : Muller (4), Sammt (4), Boillat (5), Baertschi (8), Parsy (12), Zaugg (24), P.-A. Tschanz (4) et J.-P. Tschanz (1).



Pirelli MS 35 SM Le pneu d'hiver à 100%

Il n'est de route plus dangereuse que par temps de neige, de neige fondue et de verglas. Et c'est précisément pour ces conditions qu'a été construit le Pirelli MS 35 SM.

La conception de sa bande de roulement à profondes rainures et lamellée garantit une adhérence maximale sur la neige, la neige fondue et le verglas. (Sur le verglas, seuls les clous seraient plus sûrs.)

Le plus grand test de pneus d'hiver le prouve:

Pirelli MS 35 SM:
Pour la neige et la glace,
il n'en est pas de meilleur.

PIRELLI

NCK

Nous cherchons pour tout de suite ou pour date à convenir, un

ouvrier de garage

AVANTAGES SOCIAUX

Ecrire sous chiffre AH 23567 au bureau de L'Impartial.

CHERCHE À LOUER

appartement

ou local dans ferme, environs Le Locle - La Chaux-de-Fonds.

Tél. (039) 26 84 28 entre 12 et 13 heures.

On s'abonne en tout temps à L'IMPARTIAL



Nous avisons notre fidèle clientèle et nos futurs clients que nous avons

TRANSFÉRÉ NOS BUREAUX

Rue du Locle 23

Téléphone 039/265022

La Chaux-de-Fonds

Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura:

M. Max HIRSCHI

MODE-DISCOUNT
Veillon

grande vente

à des prix choc!

4 JOURS
DU 8 AU 11 NOVEMBRE

Confection et chaussures dames, messieurs, enfants
DES MILLIERS D'ARTICLES A DES PRIX FRACASSANTS

LA CHAUX-DE-FONDS
Café Ancien-stand Rue A.-M. Piaget 82

Heures d'ouvertures : 8.30 - 18.30 sans interruption
vendredi : 8.30 - 17.00 sans interruption

OFFRES D'EMPLOIS

CABLES CORTAILLO

cherche

un ingénieur ETS

électricien-électronicien en tant que
CHEF DU LABORATOIRE D'ESSAI courant faible.

Nous demandons quelques années d'expérience, esprit inventif, sens de l'organisation, connaissance du français et de l'allemand.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres par écrit ou prendre contact par téléphone aux Câbles de Cortaillo S.A., tél. (038) 44 11 22. Interne 218.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

cherche, pour la région Neuchâtel et Jura,

collaborateur (trice)

disposant d'une voiture

Ce poste offre, outre des possibilités rapides de promotion :

- formation continue complète
- horaires flexibles
- rémunération élevée
- prestations sociales modernes
- ambiance de travail agréable

Pour un premier contact, téléphonez au (038) 33 60 88 dès 9 heures.

Manœuvre de cave

sobre, solide, de confiance, est demandé pour travaux de cave et de livraison.

Entrée immédiate ou à convenir.

Se présenter ou téléphoner à :

DROZ & CIE, Vins
Jacob-Brandt 1
Tél. (039) 23 16 46

Machines à laver linge et vaisselle

Appareils neufs avec légers défauts d'exposition, cédés avec jusqu'à

50%

de rabais. Garantie d'usine. Installation gratuite par nos monteurs

Réparations toutes marques



Le Locle 039/31 68 49
Travers 038/63 20 50
Lausanne, rue du Tunnel 3 - Permanence : 021/23 52 28.

JAZZ BIG - BAND

cherche musiciens amateurs :

trompettistes,
saxophonistes,
contre-bassiste.

Répétitions à :
COLOMBIER (NE)
Yverdon (024)
21 44 84, prof.
(024) 21 82 20, privé
Neuchâtel (038)
24 10 00, prof.
(038) 46 18 66, privé

OÙ TROUVER
du papier à dessin de qualité exceptionnelle ?

ZANDERS
REFLEX

en vente exclusive chez



Copies de plans
Héliographie
Offset
108, av. L.-Robert
Tél. (039) 22 54 78
2300 La Chaux-de-Fonds

En championnat de hockey de première ligue

Saint-Imier - HC Thoue 5-4 (1-1, 2-1, 2-2)

Les amateurs de sensations fortes ont été gâtés samedi soir à Saint-Imier. En effet, le match de hockey opposant les hockeyeurs locaux à ceux de Thoue s'est déroulé à la limite de la correction. Tout au long des 60 minutes effectives, les joueurs se sont littéralement battus. La preuve en est donnée par le nombre de minutes de pénalités infligées qui s'élèvent à 54 pour être précis.

Contrairement aux deux premiers matchs, les poulains d'Hubscher ont débuté le match à 100 à l'heure. Ils se créèrent de nombreuses occasions mais durent attendre huit minutes pour voir Moser ouvrir le score. Manquant d'efficacité et présentant un jeu par trop brouillon (manque d'actions collectives), Saint-Imier trembla jusqu'à la dernière minute. Kratzer et Lauener, les deux fer de lance de l'équipe de l'Ancien canton, ne manquèrent pas de faire trembler les supporters de Saint-Imier. Mais si l'équipe locale a arraché sa victoire grâce à un but de l'entraîneur Paul Hubscher marqué à une minute de la sirène annonçant la fin de la partie ce n'est que justice. En effet, Thoue s'est surtout signalé à l'attention des spectateurs par un hockey vicelard truffé de coups défendus.

Pour les Imériens, les deux points de la victoire sont précieux. Mais il s'agira de confirmer samedi prochain contre une autre équipe thounoise, le HC Thunerstern qui ne sera pas facile à battre.

HC SAINT-IMIER: Fontana, Henguely, Hubscher; Leuenberger, Perret, Nicklès; Wittmer, Gobat, Meyer, Bianchi, Bachmann; Yerly, Moser, Schori; Schafroth, Etienne, Hauri, Tanner, Pelletier. — ARBITRES: MM. Rochat et Wenger. — PENALTES: 7 fois 2' contre Saint-Imier 10 fois 2' plus 2 fois 10' contre Thoue. — BUTS: 8' Moser; 16' Kratzer; 28' Hubscher; 34' Gerber; 38' Schori; 42' Kratzer; 44' Wytenbach; 50' Nicklès; 59' Hubscher. (lg)

Autres résultats et classements

GRUPE 1: Grasshoppers - Weinfelden 9-2; Wallisellen - Saint-Moritz 5-8; Illnau Effretikon - Winterthur 10-4. — CLASSEMENT: 1. Grasshoppers 3 matchs et 6 points; 2. Saint-Moritz 3-5; 3. Gruesch 2-3; 4. Coire 2-3; 5. Frauenfeld 2-2; 6. Illnau Effretikon 3-2; 7. Wallisellen 3-2; 8. Weinfelden 3-2; 9. Uzwil 2-1; 10. Winterthur 3-0.

GRUPE 2: Aarau - Dubendorf 1-4; Berthoud - Ascona 7-5; Schaffhouse - Kuesnacht 1-3; Wetzikon - Zuzgen 6-4. — CLASSEMENT: 1. Wetzikon 3 matchs et 6 points; 2. Dubendorf 3-4; 3. Kuesnacht 3-4; 4. Berthoud 3-4; 5. Soleure 2-2; 6. Urdorf 2-2; 7. Aarau 3-2; 8. Zuzgen 3-2; 9. Schaffhouse 3-2; 10. Ascona 3-0.

GRUPE 3: Thunerstern - Lyss 2-6; Wasen Sumiswald - Grindelwald 3-7; Wiki - Moutier 4-3; Adelboden -

Rotblau Berne 2-1. — CLASSEMENT (trois matchs): 1. Wiki 6 points; 2. Lyss 6; 3. Grindelwald 4; 4. Thunerstern 3; 5. Saint-Imier 3; 6. Wasen Sumiswald 2; 7. Moutier 2; 8. Thoue 2; 9. Adelboden 2; 10. Rotblau 0.

GRUPE 4: Champéry - Serrières 8-2; Fribourg - Yverdon 9-0; Vallée de Joux - Château-d'Oex Gstaad 5-0; Martigny - Leukergrund 5-1; Montana-Crans - Monthey, renvoyé. — CLASSEMENT: 1. Fribourg 3 matchs et 6 points; 2. Martigny 3-6; 3. Leu-

kergrund 3-4; 4. Champéry 2-3; 5. Château-d'Oex Gstaad 3-3; 6. Vallée de Joux 2-2; 7. Montana-Crans 1-0; 8. Serrières 2-0; 9. Monthey 2-0; 10. Yverdon 3-0.

Matchs amicaux

A Seewen, Ambri-Piotta - EV Zoug 5-4 (2-2, 2-0, 1-2). Viège - Diavoli Milan 3-4 (2-0, 0-2, 1-2). Berne - Langnau (à Worb) 5-7 (1-2, 2-2, 2-3). Lugano - Arosa 2-2 (0-0, 1-2, 1-0).

Deux succès des juniors helvétiques

● A Hérisau, les juniors suisses (moins de 18 ans) ont remporté une deuxième victoire sur les Norvégiens. Après s'être imposés par 7-3 vendredi, ils ont gagné cette fois par 6-0 (2-0, 2-0, 2-0). Devant 300 spectateurs, les buts ont été marqués par Lohrer (7e), Bonzon (18e), Müller (26e), Vetsch (41e) et Niederer (53e et 55e).

● Les juniors helvétiques de moins de 17 ans ont également remporté le deuxième match représentatif contre les juniors italiens de moins de 19 ans, à Zoug. Les Suisses se sont imposés par 5-2 après avoir, comme la veille, plu par leur vélocité et leur technique supérieure. Ils

ratèrent de plus de nombreuses autres occasions de creuser l'écart. Les buts ont été marqués par Sommer (25e et 41e), Eggimann (47e), Schuler (52e) et Kuonen (53e) alors que les Italiens ont répliqué par Da Rin (14e) et Oberhuber (42e).

Oui à la patinoire couverte d'Arosa

L'assemblée générale de l'Office du tourisme d'Arosa a décidé par 78 voix contre 2 de voter un crédit de 2,7 millions de francs pour la couverture de la patinoire d'Obersee. Les travaux pourraient commencer au printemps 1978.

Championnat suisse de basketball de ligue A

Fribourg-Olympic et Federale Lugano restent à égalité au commandement

Federale Lugano reste à la tête du championnat suisse avec Fribourg Olympic, vainqueur de Nyon. Cette cinquième journée a apporté un resserrement des positions en queue du classement où désormais cinq équipes totalisent le même nombre de points. — Résultats:

Stade français - Aire Le Lignon Jonction 75-93 (jeudi); Sportive Lugano - Pully 110-81; Vevey - Viganello 80-59; Sion - Lémania Morges 75-92; Nyon - Fribourg Olympic 79-82; Pregassona - Federale Lugano 76-96. Classement:

1. Fribourg Olympic 5 matchs et 10 points; 2. Federale Lugano 5-10; 3. Vevey 5-8; 4. Pully, Aire Le Lignon Jonction et Sportive Lugano 5-6; 7. Pregassona 4-4; 8. Viganello, Nyon, Stade français, Sion et Lémania Morges 5-2.

LIGUE NATIONALE B

Saint-Paul Lausanne - Neuchâtel 99-118; Marly - Renens 84-87; Champel - Muraltesse 107-88; Bellinzona - City Fribourg 121-91; Martigny - Vernier 89-83; Uni Bâle - Sportive française 95-113.

DAMES, LIGUE NATIONALE A: Plainpalais - Lausanne Sports 101-45; Sierre - Baden 56-58.

PREMIERE LIGUE NATIONALE: Bienne - Uni Berne 67-74; Abeille La

Chaux-de-Fonds - Uni Lausanne 116-77; Lausanne Ville - Yverdon 113-68; Chêne - Aigle 76-72; Hélios - Grand Saconnex 89-76; Wyssigen - Meyrin 79-97; Cossonay - Fleurier 72-63; Auvernier - Baden 88-97; City Berne - Saint-Otmar Saint-Gall 56-66; Porrentruy - Wetzikon 89-108; Pratteln - Birsfelden 76-118; Reussbühl - Riehen 112-81; Monthey - UGS 89-78; Sam Massagno - Castagnola 88-89; Lausanne Sports - Neuchâtel 87-75.

Eusebio, le roi déchu...

Eusebio, le meilleur joueur portugais de tous les temps, celui qui a émerveillé l'Europe dans les années soixante, vit actuellement le drame de ceux qui n'ont pas su s'arrêter à temps. A 36 ans, Eusebio, qui a été deux fois vainqueur de la Coupe d'Europe des clubs champions avec Benfica Lisbonne, essaye de trouver un employeur parmi les formations de 2e plan du football portugais.

Eusebio, qui a été l'un des seuls à pouvoir rivaliser avec Pelé dans l'esprit de bien des Européens, n'a pas réussi à décrocher un modeste contrat avec Desportivo de Chaves qui occupe l'une des dernières places du championnat de 2e division. «Eusebio n'est pas le joueur dont notre équipe a besoin», a déclaré un dirigeant de ce club après un test passé au cours d'un match amical. La «Panthère noire» du football portugais serait actuellement en pourparlers avec Uniao de Tomar (2e division), selon la presse portugaise.

Après avoir quitté Benfica Lisbonne en 1973, Eusebio était parti à la conquête des Etats-Unis et du football américain, à l'image de beaucoup d'autres grands joueurs européens et sud-américains en fin de carrière. Mais contrairement à Pelé, Beckenbauer, Best et Chinaglia notamment, la «perle du Mozambique» n'est pas arrivée à s'im-

Deuxième succès pour Zweifel en cyclocross

Albert Zweifel a fêté son deuxième succès de la saison en remportant le cyclocross national de Balsthal. Le champion du monde a placé son attaque dans le 7e des 8 tours de l'épreuve, dans la seule montée du parcours. Cette offensive du rouquin zurichois lui a permis de prendre 6 secondes à ses rivaux Willy Lienhard, dominateur de la saison helvétique jusque là, et Peter Frischknecht.

Lors de l'ultime passage sur la ligne d'arrivée, Lienhard chuta et endommagea son vélo: il rétrograda de ce fait à la 8e place à 1'37 de Zweifel qui sur la fin parvint encore à prendre un peu de terrain à Frischknecht. L'épreuve s'est déroulée en présence de quelque 4000 spectateurs. Elle a été dominée par les professionnels mais les amateurs du cadre national ont eu un comportement remarquable, notamment le Genevois Gilles Blaser (4e à 38"), vainqueur la veille de l'omnium genevois. Résultats:

Catégorie A (8 tours, 21,5 km.): 1. Albert Zweifel (Ruetli, prof.), 51'35; 2. Peter Frischknecht (Uster, prof.), à 29"; 3. Hermann Gretener (Wetzikon, prof.), à 35"; 4. Gilles Blaser (Genève, amateur), à 38"; 5. Erwin Lienhard (Steinmaur), à 1'03; 6. Karl-Heinz Helbling (Meilen) à 33"; 7. Richard Steiner (Gruet), à 1'24; 8. Willy Lienhard



Albert Zweifel. (asl)

(Steinmaur), à 1'37; 9. Fridolin Keller (Schlatt) à 1'49; 10. Albert Knobel (Altendorf), à 2'16.

Nouveau succès pour le Rallye automobile de Court

Victoire de l'équipe Blanc-Burnier

100 équipages licenciés et une soixantaine de non licenciés ont participé à la 10e édition du Rallye de Court. Lors de la première étape, les concurrents devaient disputer cinq épreuves spéciales dans le Jura. Après une neutralisation de trois heures, ils ont passé la frontière pour quatre autres épreuves spéciales, de nuit, dans la région du Ballon d'Alsace. Victimes d'un accident spectaculaire au cours de la première épreuve spéciale, Erich Chappuis et Edy Bernasconi ont été contraints à l'abandon mais ils n'en ont pas moins enlevé le titre national 1977 de la spécialité.

CLASSEMENT

1. Christian Blanc - Jean-Claude Burnier (Rolle-Versoix), Porsche Carrera, 3247 p.; 2. Michel Scemama -

Michel Bétrix (Le Landern-Colombier) Oel Kadett 3270; 3. Angelo Caverzasio - Yvonne Corti (Mendrisio-Morbio) Porsche 911, 3305; 4. Christian Carron - Jean-Claude Genoud (Martigny-Montana) Alpine Renault 3310; 5. Jean-Pierre Laederach - Pierre Schaefer (Martigny) 3372; 6. Ruedi Fehr - Thomas Lehnen (Wetzikon-Maennedorf) 3376; 7. Karl-Ludwig Locher - Ueli Krebs (Walkringen) 3393; 8. Philippe Carron - Daniel Siggen (Pont de la Morge-Mendrisio) 3407; 9. René Hollinger - Werner Schmid (Ettingen-Reinach) 3412; 10. Maurice Montavon - Bernard Montavon (Develier-Bévilard) 3427.

Non licenciés: 1. Luca et Michele Giachetto (Lugano) Porsche, 9 p; 2. Daniel Guenat - Odile Nydegger (Porrentruy) Simca 10; 3. Gilles Rossi - Louis Martin (Vissoie) Opel Kadett, 12 p.

Darniche gagne le Tour de Corse

Après l'abandon de l'un des favoris, Sandro Munari (Lancia Stratos), les Français Bernard Darniche-Alain Mahe sur Fiat 131-Abarth ont remporté le 21e Tour de Corse. La firme «Fiat» enlève le championnat du monde des rallyes pour marques. La Coupe des dames revient aux Françaises Michèle Mouton-Françoise Condoni (Fiat 131-Abarth). C'est la troisième victoire de Darniche après 1970 et 1975. Classement final:

1. Bernard Darniche - Alain Mahe (Fr), Fiat 131-Abarth, 8h. 13'40; 2. Rafeale Pinto - A. Bernacchini (It), Lancia-Stratos, 8h. 16'07; 3. A. Carrello - M. Perissinot (Mon), Stratos, 8h. 24'02; 4. F. Bacchelli - B. Scabini (It), Fiat 131-Abarth, 8h. 24'07; 5. F. Vincent - F. Calvier (Fr), Fiat 131-Abarth, 8h. 30'01.

Double succès de Ford à Kyalami

Les Ford ont pris les deux premières places des 1000 km. de Kyalami, disputés en deux manches. La victoire est revenue au Sud-Africain Jody Scheckter, qui faisait équipe avec l'Allemand Hans Heyer devant leurs coéquipiers Armin Hahne-Toine Hezemans - Reinhold Jost (RFA - Ho - RFA).

Le Suisse Marc Surer et l'Allemand Manfred Winkelhock, qui, sur une BMW, avaient réussi le deuxième temps aux essais, ont été contraints à l'abandon dans la première manche à la suite d'ennuis de turbo. Dans la seconde manche, ils ont pris la cinquième place.

Course à pied**Victoire jurassienne à Neuchâtel**

L'épreuve disputée à Neuchâtel sur 10 km. a été reportée par le Jurassien Beuchat. - Principaux résultats:

Elite: 1. Arnold Beuchat (Epauvillers) les 10 km. en 31'46; 2. Denis Zahnd (Grandval) 32'36; 3. Werner Nikles (Genève) 33'19. — Vétérans I: 1. Mohamed Berkame (Champagnans) 36'35. — vétérans II: 1. Jean-Pierre Waldburcker (Chez-le-Bart) 38'06. — Dames: 1. Elne Leuenberger (Ittigen) 40'52. — Juniors: 1. Christian Beauverd (Rances) 34'32.

Voir autres informations sportives en page 22

Le concours hippique de Montilier

Le Grand Prix à W. Gabathuler

W. Gabathuler en action. (asl)

Le Grand Prix du concours en salle de Montilier s'est terminé par la victoire du champion suisse Walter Gabathuler, qui montait Harley. Gabathuler s'est montré le plus rapide des quatre cavaliers qui n'ont commis aucune faute en finale. Classement:

L'IMPARTIAL FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES

Direction: Roger Vuilleumier
Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod
Rédaction-Administr.: La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 - Tél 039/21 11 35 - Téléc 35 251
Le Locle - Pont 8 - Téléphone 039/31 14 44

IMPAR-TV IMPAR-TV

A VOIR

TVR

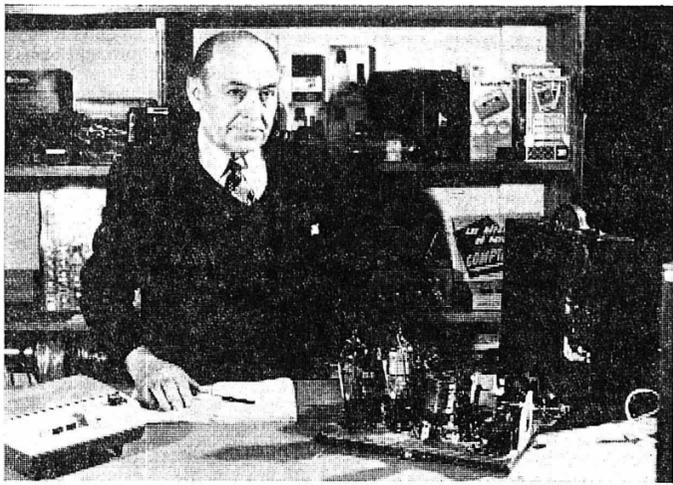
20.20 - 21.15 Archives : le réseau Rado. Une émission réalisée avec la collaboration de Drago Arsenijevic, auteur de « Genève appelle Moscou ».

On a beaucoup dit et écrit sur l'espionnage pendant la dernière guerre mondiale. Ecrivains et cinéastes ont brossé toutes sortes de récits, certains assez fidèles, d'autres rocambolesques, et la faveur du public ne s'est jamais démentie pour ces histoires pleines de mystère.

Or ce soir, « Archives » se propose précisément de relater une importante affaire d'espionnage survenue en Suisse. Une aventure passionnante, et qui a le mérite d'être authentique: comment un Hongrois du nom d'Alexandre Rado, avec une poignée de collaborateurs, a réussi, au moment où tous les grands réseaux européens comme l'Orchestre Rouge étaient démantelés, à fournir à l'URSS des renseignements accablants pour l'Allemagne alors que le sort de la guerre se jouait sur le front de l'Est.

A l'origine de cette émission, il y a le livre de Drago Arsenijevic, « Genève appelle Moscou ». Et à l'origine du livre, une longue enquête de plusieurs années effectuée par le journaliste pour démêler le vrai du faux, pour séparer la simple réalité de la légende. Aussi est-ce tout naturellement que Drago Arsenijevic s'est retrouvé étroitement associé à la mise sur pied de cette édition d'« Archives », réalisée par Jean-Pierre Moutier.

Sélection de lundi



A la Télévision romande, à 20 h. 20, Archives. Le Réseau Rado. Edmond Hammel que Rado contacta dans son magasin genevois de la rue de Carouge. Grâce à ses capacités techniques, le réseau allait être doté d'émetteurs permettant la liaison avec Moscou. (Photo R. M. Despland - TV suisse)

Ce soir donc, les survivants du Réseau Rado, filmés sur les lieux de leurs anciennes activités, raconteront eux-mêmes ce que fut cette organisation. Il s'agit de gens (presque) comme tout le monde, que le hasard ou les convictions réunirent dans une passionnante aventure.

21.15 - 21.50 What's New Pepe. Pepe Lienhard Band et Norma Green.

Depuis 1972, le Sextett de Pepe Lienhard s'est progressivement affirmé comme l'une des meilleures formations de pop music et de variétés outre-Sarine. Cette date cor-

respond au moment où Pepe Lienhard commença régulièrement à produire sur scène des « shows » fort appréciés. Il faut toutefois souligner que dès 1969, l'orchestre avait commencé sa carrière, et qu'en 1970 déjà, il enregistrait un premier disque. La qualité et le travail furent payants pour le groupe qui, cette année, représenta la Suisse au Concours Eurovision de la Chanson avec « Swiss Lady ». La particularité de cette chanson, on s'en souvient, était l'utilisation d'un cor des alpes intégré aux autres instruments.

« Swiss Lady », malheureusement, n'a pas décroché la palme de l'Eurovision. Mais il était écrit quelque part que la télévision porterait chance à Pepe Lienhard. C'est arrivé avec le Festival de la Goélette de Knokke, un festival de télévision qui par essence convient aux artistes ou ensembles rompus au travail de la scène.

TF 1

20.30 - 22.10 Le repos du guerrier. Un film de Roger Vadim.

C'est avec une technique raffinée que Roger Vadim a porté à l'écran le célèbre roman de Christiane Rochefort. Il sait laisser parler l'image et donner toute sa beauté à un paysage notamment dans les séquences de Florence et de Fiesole.

Il a choisi, comme principaux interprètes Robert Hossein et Brigitte Bardot qui jouent avec beaucoup de fougue et de sincérité. Brigitte Bardot sort ici de ses rôles de séductrice pour interpréter un personnage plus profond, plus tourmenté.

(La plupart des programmes sont en couleurs)

SUISSE ROMANDE

- 17.00 Point de mire
- 17.10 Au Pays du Ratamiaou
Jardin d'enfants.
- 17.30 Téléjournal
- 17.40 La Récré du Lundi
Une émission du Service jeunesse.
- 18.10 La grande cocotte
Volaille en soupière, par Bocuse.
- 18.35 Les Pili
Pour les petits.
- 18.40 Système D
Le jeu des incollables (1re partie).
- 19.00 Un jour, une heure
Actualités.
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Un jour, une heure
- 20.00 Passe et gagne
Le jeu des incollables (2e partie).
- 20.20 Archives - Le réseau Rado.
- 21.15 What's new Pepe?
Pepe Lienhard Band.
- 21.50 Pour mémoires: Roland Jaccard
- 23.05 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 17.00 Anglais
- 17.30 TV-Junior
- 18.00 Les animaux familiers
- 18.15 Offre d'emploi et psychologie
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Les Faucheurs de Marguerites
- 19.35 Point chaud
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 De la musique et des invités
- 21.05 Sports 77
- 21.55 Téléjournal
- 22.10 Les Gens de Shiloh Ranch

SUISSE ITALIENNE

- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Le bon goût
- 18.30 Rencontres
- 19.10 Téléjournal
- 19.25 Objectif sport
- 19.55 Traces
Notes de la vie sociale et institutionnelles
- 20.30 Téléjournal
- 20.45 Encyclopédie TV
Dossier fascisme: Figure de l'antifascisme: Gaetano Salvemini
- 21.25 Rechercher
Les Dernières Fiançailles
- 23.00 Téléjournal

FRANCE 1 (TF 1)

(Emissions uniquement en noir et blanc)

- 11.15 TF 1 actualités - Edition spéciale
60e anniversaire de la Révolution d'Octobre à Moscou.
- 12.15 Réponse à tout
- 12.33 Midi première
- 13.00 TF 1 actualités
- 13.50 Restez donc avec nous...
13.50 Variétés. 14.05 Promenade aux Etats-Unis. 14.30 La Pêche miraculeuse. 15.43 Antonine Maillet et l'Acadie. 17.29 Suivez-nous en France. Sur les pas des Cathares. 17.55 Variétés: Francis Cabrel.
- 18.00 A la bonne heure
- 18.24 Pour chaque enfant
- 18.29 L'île aux enfants
- 18.49 Les aventures de l'énergie (1)
- 18.55 Le 16 à Kerbriant (11)
- 19.10 Une minute pour les femmes
- 19.20 Actualités régionales
- 19.43 Eh bien raconte!
- 20.00 TF 1 actualités
- 20.30 Le Repos du Guerrier
Un film de Roger Vadim.
- 22.10 Portrait de Maurice Druon
env. TF 1 actualités
- 23.00

FRANCE 2 (A 2)

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 12.00 Défilé sur la place Rouge
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Valérie (11)
Feuilleton.
- 14.03 Aujourd'hui Madame
- 15.05 La Poupée sanglante (4)
Feuilleton.
- 15.55 Aujourd'hui magazine
- 17.30 Emission soviétique
Spectacle folklorique de danses populaires de Moisseiev.
- 18.25 Dorothee et ses amis
- 18.40 C'est la vie
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Ouvrez l'œil
- 20.00 Journal de l'A 2
- 20.32 La tête et les jambes
- 21.55 Maïakowsky
La Force des Mots Tocsin.
- 23.22 Journal de l'A 2

(La plupart des émissions sont en couleurs)

FRANCE 3 (FR 3)

- 18.45 FR 3 Jeunesse
Des éléments pour mieux comprendre l'actualité.
- 19.05 La télévision régionale
Sports 22.
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Tribune libre
Alain de Benoist.
- 19.55 FR 3 actualités
- 20.00 Les jeux de 20 heures
- 20.30 Un Meurtre est un Meurtre
Un film d'Etienne Périer.
- 22.10 FR 3 actualités.

ALLEMAGNE 1

- 16.15 Téléjournal
- 16.20 La chaise à bascule
Emission pour les aînés.
- 17.05 Pour les enfants
Une caisse pleine de Livres.
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Reportages d'actualités
- 21.00 Lorient IV
- 21.45 Petrograd - Leningrad 1917
- 22.30 Téléjournal
- 22.50 Synode 77

ALLEMAGNE 2

- 16.30 La science de la statistique
- 17.00 Téléjournal
- 17.10 Les Secrets de la Mer Rouge
- 17.40 Plaque tournante
- 18.20 Chantons avec Heino et le Chœur Botho-Lucas
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 Evasion d'un jour
- 20.15 Praxis
- 21.00 Téléjournal
- 21.15 Sturm über Asien
- 23.20 Téléjournal

ROLAND JACCARD

L'émission « Pour mémoires », ce soir à la Télévision romande, sera consacrée à Roland Jaccard et réalisée par Jean-Pierre Garnier et Arnold Walter.

Nous ne sommes certes plus à l'époque où il était indispensable de « monter à Paris » pour réussir. Et nombre de créateurs préfèrent, aujourd'hui, se réclamer d'une identité régionale, qu'ils soient écrivains, hommes de théâtre, musiciens, etc.

Toutefois, la Suisse romande peut s'enorgueillir d'être fort bien représentée dans la capitale française — ou dans d'autres grands centres culturels — par des hommes tels que Jean-Luc Godard, Benno Besson, Fernand Berset, Bernard Haller, etc.

C'est par le canal des souvenirs, par la subjectivité de l'enfance et de l'adolescence que ces personnages retrouvent leur pays d'origine. Images de tendresse et de nostalgie, ou au contraire de rejet et de révolte, peu importe: l'expérience consistant à restituer ces impressions par le truchement de l'écran de télévision méritait d'être tentée.

Elle l'est aujourd'hui par Jean-Pierre Garnier et Arnold Walter, avec ce film réalisé autour de l'univers de jeunesse de Roland Jaccard, intellectuel brillant que sa réussite parisienne n'empêche d'ailleurs pas de participer régulièrement chez nous à des émissions littéraires.

Une telle démarche suppose naturellement la collaboration étroite du principal intéressé, puisqu'en principe l'écriture télévisuelle devra s'accorder à son propre style, épouser son regard, sa perception des êtres et des choses.

Autant dire que si l'expérience se poursuit, elle devrait déboucher sur une série d'émissions nécessairement différentes les unes des autres.

Pour l'instant donc, il s'agit de découvrir le regard que porte Roland Jaccard sur l'univers de son adolescence, de ses études.

Un regard, on peut le préciser d'emblée, pas particulièrement chargé de tendresse, mais qui révèle, à travers le prisme impressionniste d'une telle émission, la nature profonde de l'auteur de « l'Exil intérieur »... (sp)

INFORMATIONS RADIO

- Enigmes et aventures
- Salut les copains
- Une aventure de Roland Durtal
Ce soir à 20 h. 05
- Radio suisse romande 1 (MF + OM)
Pour un homme qui a été arrêté, menotté, questionné, bouclé, jugé, condamné... le flic, c'est l'ennemi. Et, en toute sincérité, on ne pouvait en vouloir à Georges Boisenard de détester les policiers.
- Une fois de plus, c'est Roland Durtal et Picoche qui parviendront à rétablir la vérité. Durtal et Picoche, ces « outsiders », « l'arme secrète de la police judiciaire », selon les propres paroles du commissaire Gallois! Qui sait, dans certains cas, vaut-il mieux être amateur que professionnel...
- Suivons donc Roland Durtal et son ami Picoche dans une enquête pleine de surprises, une enquête où l'héroïne n'a même pas dix-sept ans... (sp)

Demain mardi à 17 h. 30

L'anthologie du jazz

Radio suisse romande 2 (MF)
Dès la fin de l'année vingt, Duke Ellington disposa d'un orchestre qui forçait l'admiration par le panache de ses interprétations. Cette grande formation devait, en 1933, débarquer sur le vieux continent pour une tournée qui ne fut qu'une succession de triomphes. Mais, quelques années plus tard, cet orchestre se fait rare aux oreilles des amateurs de jazz et de disques. C'est pourtant à cette époque, entre 1937 et 1939, juste avant l'apparition de l'arrangeur Billy Strayhorn qui va donner de nouvelles couleurs à l'orchestre du « Duke », que cette formation enregistre outre-Atlantique une importante série de titres célèbres. C'est parmi ces derniers que Demètre Ioakimidis a puisé la matière à un nouveau chapitre de son Anthologie du jazz. (sp)

Demain mardi à 20 h. 05

Radio suisse romande 2 (MF)
Samson et Dalila
Opéra de Camille Saint-Saëns
Doué comme pas un, au point, alors qu'il n'était qu'un enfant, d'ébahir au piano Franz Liszt, Saint-Saëns avait une prodigieuse facilité d'écriture, mais n'en accordait pas moins un grand soin à la forme de sa pensée.

Dans son opéra « Samson et Dalila », cette expression se double d'un pouvoir lyrique étonnant et d'un engagement personnel inattendu d'un homme qui se voulait caustique dans sa manière de vivre. C'est pourquoi son opéra entraîne toujours une adhésion profonde du public, preuve en soit le fameux duo d'amour du second acte, diffusé ce soir avec quelques artistes principaux. (sp)

IMPAR-RADIO

- SUISSE ROMANDE 1 (MF)
- 12.05 Le coup de midi. De A jusqu'à Z.
- 12.30 Le journal de midi. 13.30 Rétro 33-45-78. 14.05 Des ronds dans l'eau.
- 16.05 Le Jeu des grands ensembles (16). 16.15 Les nouveautés du disque.
- 17.05 En questions. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Revue de la presse suisse alémanique. 18.30 Le journal du soir.
- 19.00 Actualité scientifique et technique. 19.15 Radio-actifs. 20.05 Salut les Copains! 21.00 Folk-Club RSR. 22.05 Montreux-Jazz 1977. 23.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

- SUISSE ROMANDE 2 (MF)
- 13.00 env. Midi-musique. 14.00 Informations. 14.05 Réalités. 16.00 Suisse-musique. 17.00 Rhythm'n pop. 17.30 Aspects du jazz. 18.00 Informations. 18.05 Redilemele. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads. Informations en romanche. 19.40 Jazz

d'aujourd'hui. 20.00 Informations. 20.05 Paroles et contre-chants. 20.30 Orchestre philharmonique d'Oslo, Chœur de la Société philharmonique d'Oslo. 22.15 Contre-chants et paroles. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi: Informations et musique. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Pages de Arne, Pergolesi, Delalande et W.-F. Bach. 16.05 Entretien. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique de danse. 18.15 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Le disque de l'auditeur. 22.15 Tête-à-tête. 23.05-24.00 Musique de danse.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 18.30, 22.00, 23.00, 23.35. — 12.30 Actua-

lités. 13.10 Disques. 13.30 Musique populaire suisse. 14.05 Radio 2-4: Musique légère. 16.05 Après-midi musical. 18.05 Vive la terre. 18.35 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 Dimensions. 20.30 Symphonie No 3. Sallinen; Le Fils du Roi. Schumann. 22.05 Théâtre. 22.35 Airs de danse. 23.05-24.00 Nocturne musical.

MARDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55. — 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 7.35 Billet d'actualité. 8.50 Revue de la presse romande. 8.15 Chronique routière. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.40 Microscope. 9.05 La puce à l'oreille. 10.05 Quel temps fait-il à Paris?

IMPAR-RADIO

- SUISSE ROMANDE 2 (MF)
- 7.00 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre. Cours d'italien. 9.20 Domaine italien. 9.30 La Suisse et l'éducation. 10.00 L'Ecole des parents vous propose... 10.30 Initiation musicale. 11.00 Suisse-musique. 12.00 Emission spéciale d'informations sur l'élection du Conseil d'Etat genevois.

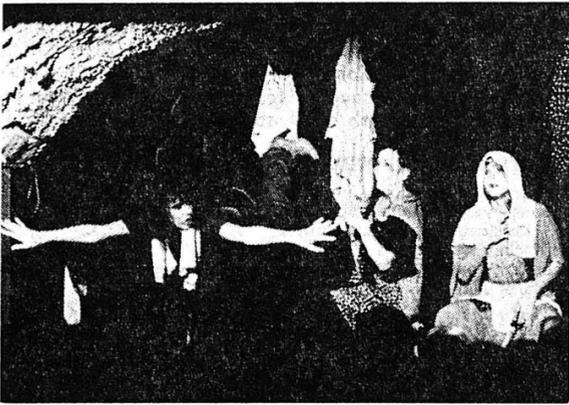
SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Espresso. 9.05 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 10.00 Le pays et les gens. 11.05 Fanfare. 11.30 Musique populaire. 12.00 La chronique verte.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00. — 6.00 Musique et informations. 8.45 Radio-scolaire. 9.00 Radio-matin. 12.00 Informations.

Le Service Culturel Migros
PRÉSENTE
LES JEANNES



« Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit. »

Une heure et demie de spectacle sur la vie des femmes, sur la bouffe, le ménage, les gosses, les Jules qui font face aux Jeannes. Une suite ébouriffante de sketches où crévent les baudruches à la mode: le rêve de retour à la campagne, la libération de la femme, le féminisme outrancier, les mythologies masculines. Un spectacle d'une forme inédite, corsosif, féroce et d'une irrésistible drôlerie, avec

ELIANE BOËRI, MARTINE BOËRI ET CHANTAL PELLETIER
LA CHAUX-DE-FONDS - THÉÂTRE - MARDI 8 NOV, à 20 h. 30

Location: Tabatière du Théâtre, tél. (039) 22 53 53

Places: Fr. 12.- et 15.-

Réduction de Fr. 4.- pour les coopérateurs Migros, étudiants et apprentis, à retirer aux marchés Migros du Locle ou de La Chaux-de-Fonds.



CLUB 108

NOUVEAUX COURS
Mardi 8 novembre
Mercredi 9 de 20 h. à 22 h.

PREMIÈRE LEÇON D'ESSAI GRATUITE

Rock and Roll - Blues - Tango - Valse viennoise - Valse anglaise - Cha-cha-cha - Rumba - Samba, etc.

ROLAND ET JOSETTE KERNEN
PROFESSEURS DIPLOMÉS

108, Av. Léopold-Robert, tél. (039) 22 44 13 - 23 45 83
LA CHAUX-DE-FONDS

LE « CLUB 108 » est ouvert tous les soirs

DERNIER RAPPEL

C'est demain 8 NOVEMBRE au plus tard que vous pouvez vous inscrire (tél. 039/41 35 20) pour le

SOUPER FROID
suivi de la SOIRÉE RÉCRÉATIVE
DU 18 NOVEMBRE

organisés par la section de Saint-Imier de FORCE DÉMOCRATIQUE, le G.F.F.D et les SANGLIERS

Nombre de places limité

Théâtre de la Chaux-de-Fonds

DIMANCHE 13 NOVEMBRE, à 20 h. 30
3e spectacle de l'abonnement
GALAS KARSENTY-HERBERT

MICHELINE BOUDET
dans le rôle qu'elle a créé à Paris

PHILIPPE LEMAIRE

ACAPULCO MADAME

Comédie d'YVES JAMIAQUE

avec:

JAIME GOMEZ

MARIE FAGÈS

HENRY COURSEAU

UNE TRÈS AMUSANTE COMÉDIE

LOCATION: TABATIÈRE DU THÉÂTRE, tél. (039) 22 53 53, dès mardi 8 novembre pour les Amis du Théâtre et dès mercredi 9 novembre pour le public.

A LOUER
garage

proximité place de la Gare, pour tout de suite.

Tél. (039) 23 55 88

THÉÂTRE de La Chaux-de-Fonds
Jeudi 10 novembre, 20 h. 30
UNIQUE RÉCITAL

LA GRANDE VEDETTE SUISSE dans son nouveau récital

ZOUC

présente: R'ALBOUM

Location: Tabatière du Théâtre, Av. Ld-Robert 29, tél. (039) 22 53 53
Org. JACK YFAR

Nouveau chez Kuoni:



Au Sahara avec le « Jet des oasis »

4 jours dès **Fr. 598.-** demi-pension incluse. A partir du 6 février 78, deux fois par semaine.

Avec le DC-9 «Jet des oasis» de BALAIR, affiliée à SWISSAIR, vol direct Zurich-Ghardaïa (Algérie), ville typique du désert.

Passez des vacances ensoleillées dans le désert du Sahara où l'Afrique exerce toute sa fascination.

Circuit des oasis
Ghardaïa-Ouargla-Tougourt-El Oued-Biskra-Bou Saada-Laghout-Ghardaïa.
8 jours Fr. 1125.-

Circuit du Sahara
Ghardaïa-El Goléa-Timimoun-Beni Abbès-Taghit-Ain Sefra-Laghout-Ghardaïa.
8 jours Fr. 1235.-

Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans 45 succursales Kuoni. Succursale Kuoni dans votre région: La Chaux-de-Fonds: 76, av. Léopold-Robert 23 58 28.

Les vacances - c'est Kuoni

Demandez expressément les voyages KUONI dans toutes les agences.

Bâle
17-23 novembre 1977
7^e Salon international de la restauration collective, de l'hôtellerie et de la restauration
Salon Culinair Mondial avec concours international d'art culinaire



dans les halles de la Foire Suisse d'Echantillons Bâle/Suisse
Prospectus et catalogue: Secrétariat Igeho 77
Case postale, CH-4021 Bâle

ARMÉE DU SALUT
La Chaux-de-Fonds
Rue Numa-Droz 102

La fanfare des officiers de l'Armée du Salut donnera un **CONCERT**

LUNDI 7 NOVEMBRE 1977, à 20 heures
GRANDE SALLE DE LA CROIX-BLEUE
Progrès 48 - La Chaux-de-Fonds

ENTRÉE LIBRE

Centre Paroissial des Forges
JEUDI 10 NOVEMBRE 1977 à 20 h. 15

CAUSERIE DU PASTEUR EUGÈNE PORRET sur son récent voyage en

INDE DU SUD ET CEYLAN

Diapositives Entrée libre
Collecte à la sortie

FORMIDABLES VACANCES DE SKI ! NOUVEL-AN ZERMATT

du 26 décembre au 2 janvier
8 jours Fr. 427.-

SUPER-NENDAZ

du 31 décembre au 2 janvier
3 jours Fr. 142.-

Programmes, renseignements inscriptions: VOYAGES

WITTWER

Neuchâtel, St-Honoré 2
Tél. (038) 25 82 82
Couvet, St-Gervais 1
Tél. (038) 63 27 37

INDIA-REPAL
6 semaines de voyages d'aventure dans le monde magique de l'orient à prix global: Frs 3900.-

Aller en autocar spécial, retour en avion ou contraire. Logement et petit-déjeuner dans de bons hôtels. Tours de ville - vol Delhi - Katmandu et survol de l'Himalaya - tous les visas et les assurances.

1er voyage: 1. avril - 9. mai 1978
2ème voyage: 20. mai - 27. juin 1978
3ème voyage: 8. juillet - 15. août 1978
4ème voyage: 26. août - 3. octobre 1978

Nombre de places limité. Demandez le prospectus détaillé chez
Fredt Steger, 19, Av. Général Guisan, 1800 Vevey
Téléphone 021 - 52 81 55

ou visitez le soirée d'information avec film et diapos: **Mardi 8 novembre 1977, à 20 h.**

Brasserie de LA POSTE
Av. Léopold-Robert 30 a
LA CHAUX-DE-FONDS

À LOUER

pour tout de suite ou à convenir, quartier Est,

BEL APPARTEMENT

de 4 chambres, tout confort. Service de conciergerie et machines à laver dans l'immeuble. Prix mensuel Fr. 446.- plus charges.

S'adresser Gérance Kuenzer, Parc 6, tél. (039) 23 90 78.

Locaux universels

Grand choix - 25 000 constructions livrées! Renseignez-vous - visitez notre exposition!

● Vous déterminez le prix ● Demandez de suite par tél. nos prospectus! Uninorm SA - 1018 Lausanne 021/37 37 12

uninorm

Bon voyage - cet hiver!

Dans le programme qui vient de paraître, vous trouvez tout ce qui, cet hiver, vous incitera à voyager: des voyages de découverte dans de lointains pays, des vacances ensoleillées au bord de la Méditerranée, un safari et un séjour balnéaire en Afrique de l'Est, etc. Par exemple:

Nouvel an en Asie du Sud-Est
25 déc. - 7 janvier, 14 jours, Fr. 3490.-

Fin d'année au Maroc
27 déc. - 3 janvier, vol Suisse-Casablanca et retour, circuit du Maroc (Rabat, Meknès, Fès, Beni Mellal, Marrakech), 8 jours, Fr. 1680.-

Le Bal de l'Empereur à Vienne
29 déc. - 2 janvier, 5 jours, Fr. 942.-

Avec Marti en Afrique de l'Est!
27 janvier - 12 févr., 17 jours, Fr. 3790.-

Ainsi que de nombreux autres voyages de qualité en décembre, pendant les fêtes de fin d'année et en janvier.

Veillez demander le nouveau programme 77/78.

Après de votre agence de voyages ou:

Marti

Priorité à la qualité!

2300 La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 84
Tél. 039 / 23 27 03

MATCH AU COCHON
MARDI 8 NOVEMBRE
Inscription Fr. 12.- avec collation dès 19 heures
CAFÉ DU GAZ
Tél. (039) 23 24 98

GARAGE DE LA PLACE
cherche **JEUNE HOMME**
possédant permis de conduire A
Entrée tout de suite
S'adresser **GARAGE RENÉ GOGNIAT**
Charrière 15 - Tél. (039) 22 29 76

DEMANDES D'EMPLOIS
Urgent
JEUNE HOMME CHERCHE PLACE DE VENDEUR dans magasin.
Tél. (039) 23 41 29, de 11 h. à 13 h. et de 17 h. 30 à 18 h. 30.

À VENDRE
RENAULT 4 L
fourgon
52.000 km, état impeccable
RENAULT 6 TL
voiture soignée. Prix intéressant.
AUTO-DISCOUNT DE L'ÉTOILE
Rue Fritz-Courvoisier 28
Tél. (039) 23 13 64

HÔTEL DE L'OURS - TRAVERS
Du 5 au 13 novembre 1977
EXPOSITION
FERNAND VAUCHER
PAYSAGES JURASSIENS
Chaque jour de 16 h. à 18 h. et de 19 h. 30 à 22 h.
Les samedis, dimanche et le mercredi dès 14 heures. Entrée libre

Auto-Transports Erguel SA
Saint-Imier
Agence de voyages
Coursées en car pour noces, sociétés, écoles
Renseignements: tél. 039 41 22 44
Dimanche 13 novembre - 1 jour
THÉÂTRE DE BESANÇON
La Chaste Suzanne de Jean Gilbert
Prix: Balcon 1re Fr. 52.-
Galerie face Fr. 42.-
Car et entrée compris
Inscriptions minimum 3 j. avant

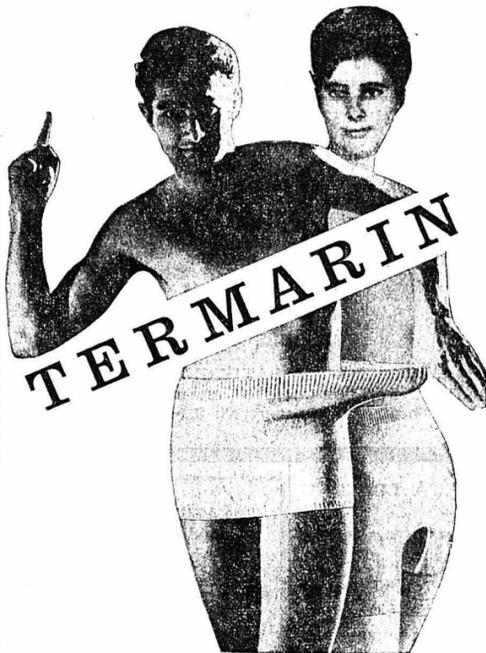
PROTÉGEZ VOS REINS AVEC

Une ceinture chauffe-reins TERMARIN

A qui est-elle destinée ?

A tous, hommes et femmes, jeunes et vieux. Automobilistes et piétons. Travailleurs de plein air et travailleurs d'intérieur qui passent du chaud au froid.

Elle n'est pas réservée qu'aux frileux. L'équipe suisse de ski l'a choisie officiellement.



dès fr. 32.50

Une assurance anti-désagrément



Pharmacie ouverte également tous les mercredis et jeudis

AV. LÉOPOLD-ROBERT 57
Téléph. (039) 22 11 33 - 22 11 34
LA CHAUX-DE-FONDS

BON

Contre la présentation de ce bon vous obtiendrez une réduction de

Fr. 5.-

lors de l'achat d'une ceinture TERMARIN

NOM _____

ADRESSE _____

LOCALITÉ _____

pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

Assemblée de l'Association nationale d'éducation physique

Le problème du dopage à l'ordre du jour

L'Association nationale d'éducation physique (ANEP) a tenu, à la Maison des Sports à Berne, sa 56e assemblée des délégués, sous la présidence de Karl Glatthard (Berne). Les délégués ont tout d'abord accepté un changement d'appellation de l'organisation faîtière du sport en Suisse, qui s'appellera désormais Association nationale pour le sport (ANS). Les 66 associations affiliées et les deux associations qui ont été admises au cours de l'assemblée, ont été réparties en deux groupes (Associations sportives à part entière et Associations dont le sport ne constitue qu'une partie de l'activité). Les deux nouvelles fédérations admises sont l'Association suisse de squash et l'Association suisse de rugby.

ENTENTE SUR LE FOND...

Au chapitre des élections, un seul vote a été nécessaire : Michel de Buren (Genève), président de l'Association suisse de hockey sur terre, a été préféré à Bruno Freivogel et à Fritz Holzer pour remplacer Marcel Lenoir au comité central.

Comme prévu, c'est l'adaptation du règlement sur les questions de dopage qui a donné lieu aux plus longues discussions. Avant l'assemblée, l'ANEP avait donné son point de vue à ce sujet dans une déclaration de principe condamnant notamment « les manipulations médico-pharmacologiques de la performance dans le sport d'élite ». Pour l'ANEP, le problème ne peut être résolu uniquement par des interdictions et par des contrôles épisodiques. Il appartient aux autorités sportives et aux médecins de prendre position dans cette affaire de sorte que plus personne ne puisse avoir de doute quant à l'application de mesures en vigueur ou futures.

Sur le fond, les nouvelles réglementations proposées font pratiquement l'unanimité. Le problème est que la plupart des autres pays ne sont pas encore prêts à se montrer aussi sévères dans ce domaine de sorte que les sportifs suisses vont se trouver défavorisés sur le plan international. C'est dans ce sens que la Fédération suisse d'athlétisme est intervenue pour tenter de reporter la décision, mais sa proposition a été repoussée par 104 voix contre 49. Mais les autorités sportives suisses se sont engagées à militer en

faveur de l'application des nouveaux principes sur le plan international, dans les discussions qu'elles mènent avec les autorités sportives des autres pays.

LE SRB SIÈGE A WILLISAU Toujours du déficit

La 107e assemblée des délégués du SRB, la Fédération cycliste de Suisse alémanique, s'est tenue à Willisau sous la présidence de Karl Graf (Zurich) et en présence de 346 représentants des clubs, qui ont réélu les membres du comité central, à savoir : Karl Graf (Zurich), président central, Bruno Walliser (Volkertswil) et Roland Hofer (Herrliberg), Karl Jungwirth (Emmenbrucke) et Kurt Siegrist (Zurich).

Pour la cinquième fois consécutive, le dernier exercice s'est soldé par un déficit. Plusieurs délégués ont demandé des précisions à ce sujet mais les comptes ont finalement été approuvés, de même que le rapport d'activité présidentiel. Les succès des amateurs helvétiques aux championnats du monde de San Cristobal et une augmentation du nombre des membres ont finalement donné au rapport d'activité une allure très positive qui a fait oublier certains conflits enregistrés.

Le comité central a par ailleurs attribué l'organisation des trois championnats suisses qui sont de son ressort : championnat suisse sur route pour amateurs à Obergösgen, course contre la montre par équipes sur 100 km. à Rheinfelden et championnat suisse des juniors à Weinfelden.

Athlétisme: championnats d'Europe 1982 à Athènes

En 1969, les championnats d'Europe avaient eu lieu au stade Karaiskaki. En 1982, ils se dérouleront au stade Olympique, à 5 km. au nord-est d'Athènes. Ce stade, actuellement en construction et dont les travaux devraient être terminés d'ici deux ans et demi, aura une capacité de 67.000 places et sera doté de toutes les techniques modernes. Les athlètes seront logés dans le centre d'Athènes, dans plusieurs hôtels.

Le secrétaire général de la Fédération grecque, M. Evagenos Mihael, a précisé après la désignation d'Athènes : « Je remercie tous les pays européens pour avoir fait confiance à la Grèce. Nous voulons faire un gros effort pour l'athlétisme et nous envi-

rons de poser notre candidature pour les Jeux olympiques de 1996, c'est-à-dire pour le centenaire. Comme l'a déclaré déjà à plusieurs reprises notre premier ministre, M. Constantin Karamanlis, la Grèce va proposer d'organiser régulièrement tous les 4 ans les Jeux olympiques à Athènes, berceau de l'athlétisme ».

D'autre part, après la désignation de Montréal comme ville organisatrice de la 2e édition de la Coupe du monde, les dirigeants canadiens ont précisé que le budget d'organisation serait supérieur de 25 pour cent à celui de Dusseldorf et que les athlètes seraient vraisemblablement logés dans le village universitaire, comme à l'occasion des épreuves pré-olympiques.

Quatre athlètes disqualifiés pour dopage

Le Conseil de l'Association européenne d'athlétisme, dont les travaux se sont terminés vendredi soir tard dans la nuit, à Séville, a décidé de disqualifier quatre athlètes qui ont eu recours aux stéroïdes anabolisants au cours de la finale de la Coupe d'Europe d'Helsinki. Cette décision ne revêt pour l'heure qu'un caractère officieux. Elle devait encore être transmise samedi au congrès qui demandera aux deux fédérations concernées de prendre des sanctions contre ces quatre athlètes.

Il s'agit de trois Finlandais : le discobole Marku Tuokko, le lanceur de javelot Seppo Ovinen et le sauteur en hauteur Pesonen ainsi que d'une Allemande de l'Est, la lanceuse de poids Slupianik. Tous ont subi quatre contrôles antidopage et trois d'entre eux se sont révélés positifs. Ils sont tous les quatre disqualifiés et suspendus jusqu'à l'annonce officielle des sanctions décidées par leur fédérations respectives.

La disqualification des trois Finlandais modifie le classement de la finale

de la Coupe d'Europe. La France remonte au 6e rang, la Finlande passe en 7e position, l'Italie demeure à la 8e place.

Le Conseil de l'IAAF, qui se réunira en avril, pourrait éventuellement prendre des sanctions plus importantes s'il jugeait que celles déjà prises par les fédérations seraient insuffisantes. Le Conseil européen a également étudié le cas de trois athlètes dont le contrôle antidopage avait été positif au cours de la finale B de la Coupe d'Europe, à Göteborg. La contre-expertise s'avérant impossible après le bris des flacons contenant les urines durant le transport, leur cas restera sans doute sans solution. Par contre, une contre-expertise sera nécessaire pour les huit athlètes de sept pays dont les contrôles avaient été positifs lors des championnats d'Europe de Donetsk (URSS).

Le Conseil a également entériné l'organisation d'une rencontre Etats-Unis - Europe, en salle, après les championnats d'Europe de Milan.

DANS NOTRE BIBLIOTHÈQUE

«Sportissimo» textes de Josy Vuilloud

Préfacé par Vico Rigassi, cet ouvrage sportif reflète une partie de la déjà longue carrière de journaliste sportif de son auteur. Pas de longs chapitres, mais plutôt de brèves considérations concernant tous les domaines sportifs ou même extra-sportifs. Parmi une centaine de textes, chacun y trouvera son intérêt, comme nous l'avons fait. Quelques titres : « Le fair play », « La classe », « L'arbitre », « Le dopage », « Le sport et la politique », « Sport handicap » ou encore « Des vacances originales », jusqu'au « Petit écran accusateur » retiendront l'attention du lecteur. Dans son texte de présentation, Josy Vuilloud termine par cette phrase : « A vous de juger maintenant si cela en valait la peine ». La lecture de « Sportissimo », des Editions Panorama, à Bienne, nous permet de répondre à cet ami et confrère par l'affirmative. (w)



UNE SUPER-OFFRE EXPERT :



enregistrement enfichable
service facilité !

**GRUNDIG
STUDIO RP 300**

- TUNER 4 ondes, Ferrite OM + OL FM sensibilité 1,5 microvolts, 7 présélections sensor
- AMPLI : 2 x 50 watts musique de 6 à 15 khz ± (2 db). Réglage graves, aiguës, balance
- PLATINE DUAL: cellule Shure M75D. Utilisation manuelle ou automatique
- ENREGISTREUR CN 500 encastré dans l'ensemble, mais pouvant aussi être utilisé seul ou sorti pour l'entretien. Un avantage décisif !

GRATUIT : 2 enceintes
Box 450 valeur 695.-

● Prix pour l'ensemble **1795.-**

● location (loc-système) **69.-/mois**

Quantité limitée
Réservez le vôtre

Télévision/Disques Hi-fi/
La Chaux-de-Fonds
L-Robert 23 - 25
Tél. 039/23 12 12

Photo-Cinéma
biuöööei

Tribune libre

Démocratie, coûts de la médecine et succession de M. Pierre Graber

Monsieur,

Auriez-vous l'obligeance de bien vouloir publier dans un de vos numéros de l'Impartial, sous la rubrique « Tribune libre » les quelques réflexions concernant trois sujets d'actualité.

● Dans l'Impartial du 29 octobre 1977, j'ai lu avec intérêt le rapport journalistique de M. Krebs concernant la circulation et l'urbanisme à La Chaux-de-Fonds.

Une phrase de ce rapport m'a particulièrement frappé, c'est celle de M. Matthey, conseiller communal, qui aurait dit: « Aujourd'hui gouverner ce n'est plus prévoir, c'est choisir. Mais ce choix n'appartient pas aux seules autorités ».

Dans une démocratie l'exécutif est en place essentiellement pour gérer les affaires de l'Etat, que ces affaires soient communales, cantonales ou fédérales. Il n'est pas demandé à l'exécutif de gouverner au sens de commander comme dans un état totalitaire.

C'est ainsi que dans une démocratie telle que la nôtre quand il s'agit d'un problème aussi délicat que celui de la circulation urbaine, il faut premièrement étudier le problème, il faut ensuite discuter les études avec des experts, il faut ensuite expliquer les différentes solutions possibles au peuple et finalement il faut faire un choix.

L'écologie est à l'ordre du jour et la plupart des citoyens sont vraisemblablement favorables à une diminution de la pollution, qu'il s'agisse de la pollution industrielle, de la pollution occasionnée par les gaz d'échappement de voiture, etc.

Malheureusement nous sommes en présence d'une situation socio-économique qui demande que chacun travaille au maximum de ses forces, le plus rapidement possible afin d'avoir le moins de gaspillage possible.

Il n'y a pas longtemps un slogan politique réclamait une voiture pour chaque individu. Ce désir est maintenant pratiquement réalisé, puisque depuis 1960 l'effectif des véhicules à moteur a passé de 5483 à 13.638 et ceci pour un chiffre de population identique.

On apprend même dans l'article de M. Krebs qu'en 1977 la ville de La Chaux-de-Fonds a perdu 500 habitants mais a gagné 400 véhicules.

L'automobile est devenue un phénomène de civilisation. Elle ne peut pas être rejetée sans autre, car cela conduirait à une catastrophe économique.

Aussi, il faut bien se rendre compte qu'il n'est pas juste de faire une distinction entre piéton et automobiliste, car il s'agit en fait de la même personne, qui quand elle va à pied est piéton, quand elle circule en voiture est automobiliste.

Il y a deux exceptions à cette règle, les enfants et les vieillards. Aussi, il est juste d'envisager des endroits où les enfants peuvent s'ébattre en toute sécurité et il est aussi juste d'envisager des temps de traversée suffisants pour les personnes âgées.

En effet, actuellement il est quasi impossible pour une personne handicapée ou âgée de traverser une artère fréquentée pendant le temps qui lui est imparti.

Le problème de la circulation et du stationnement des voitures à La Chaux-de-Fonds est donc un problème de société et c'est dans ce sens qu'il faut l'étudier.

● Un autre sujet de réflexion me tient particulièrement à coeur.

Il ne se passe pas un jour sans qu'on entende, soit à la radio, soit à la télévision que la médecine coûte fort cher.

Il faudrait premièrement s'entendre sur les mots. Ce n'est pas la médecine qui coûte fort cher, mais c'est le coût de la santé qui devient excessif.

Par ces avis répétés on voudrait sensibiliser les mass média envers le corps médical et le culpabiliser.

Il ne faut pas oublier que si le coût de la santé a fortement augmenté depuis 1960, c'est dû essentiellement à l'économie qui en favorisant le développement d'hôpitaux surdimensionnés a voulu essayer de diminuer l'absentéisme, car à l'époque on avait besoin d'utiliser le personnel salarié au maximum. On s'est donc mis à construire des hôpitaux.

Les établissements hospitaliers, de charitables qu'ils étaient, sont devenus des établissements publics de soins. Le personnel souvent bénévole ou religieux travaillait dans les institutions charitables à bas tarif.

Dans nos hôpitaux modernes, il a fallu adapter les salaires du personnel soignant aux salaires des autres professions de l'économie.

C'était oeuvrer avec équité mais cela a entraîné des déficits considérables des établissements hospitaliers.

Si l'on veut faire des économies dans ce domaine, il ne faut pas oublier que le 70 pour cent des budgets des établissements hospitaliers est représenté par la masse salariale.

Les produits pharmaceutiques n'interviennent dans le budget que pour 6 à 10 pour cent selon les établissements.

Le public doit donc savoir qu'il est directement intéressé lorsqu'il s'agit d'établir les montants du coût de la santé. C'est en effet par une prévention bien faite et par là j'entends le développement harmonieux de l'individu dès sa naissance, le contrôle du développement lors de la scolarité par une gymnastique appropriée, le juste équilibre entre le travail et les loisirs une fois que l'homme est entré dans la vie active, le contrôle personnel de l'absorption des toxiques, alcool, tabac, drogue; qu'on réussira à réduire ce qu'on appelle la consommation médicale.

Il s'agit donc d'un problème socio-économique au même titre que celui de l'utilisation de l'automobile.

● Le troisième sujet de réflexion m'est venu à l'esprit après la lecture de l'article de « L'Impartial » du 28.10.77 intitulé: « Affaire Jeanmaire ou l'enquête parlementaire est achevée, grave défaillance de la commission de défense militaire ».

On apprend ainsi qu'un officier supérieur de l'armée suisse a été nommé à un grade de brigadier simplement parce que d'autres officiers ne voulaient pas de M. Jeanmaire à un poste supérieur dans les secteurs qui leur étaient propres.

C'est ainsi que sans beaucoup de contrôles M. Jeanmaire a été nommé chef de la PA.

Il se pose actuellement le problème de l'élection de deux nouveaux conseillers fédéraux. Le candidat radical est officiellement désigné, quant au candidat socialiste on reste encore dans l'incertitude.

Or pour succéder à un poste aussi important que celui de conseiller fédéral, le peuple suisse a besoin d'une personnalité dont l'ouverture d'esprit, l'intelligence et le sens des responsabilités dépassent de loin la moyenne du commun des mortels.

C'est ainsi que le choix devrait pouvoir se faire sans lutte partisane, sans esprit de « cuisine », afin que celui des candidats qui correspond le mieux aux besoins du pays soit élu.

Certains aimeraient que la Suisse entrât à l'ONU.

Pour ce faire ne faudrait-il pas que le successeur de M. Graber ait une vision sinon mondiale des problèmes du moins européenne.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, mes salutations les meilleures.

Dr René GERBER
La Chaux-de-Fonds

PAYS NEUCHATELOIS

COUVET

Séance marathon du Conseil général

Le Conseil général a siégé vendredi soir sous la présidence de M. Eric Bastardoz, en présence du Conseil communal in corpore. Les différents points à l'ordre du jour ont donné lieu à des discussions très animées notamment quant à la réfection de l'ancienne école de mécanique pour accueillir la troupe, elle a été finalement acceptée à la majorité. La modification concernant la Commission des travaux publics n'a par contre pas été acceptée. Nous reviendrons d'ailleurs sur les nombreuses questions et le détail de cette séance marathon qui s'est terminée sur le coup de 23 heures. (gp)

DÉCÈS DANS LE VAL-DE-RUZ

2 novembre: Favre Cécile Madeleine, née en 1893, célibataire, domiciliée à Cernier.

mémento

Neuchâtel

Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Wildhaber, rue Orangerie. Ensuite, tél. (038) 25 10 17. SOS alcoolisme: (038) 53 37 20. La Main-Tendue: tél. 143.

Cinéma

Apollo: 15 h., 20 h. 30, James Bond. Arcades: 15 h., 20 h. 30, Mary Poppins. Bio: 18 h. 30, 20 h. 45, Trois femmes. Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Good bye Emmanuelle. Rex: 18 h. 40, Le fantôme du paradis; 20 h. 45, L'exécuteur. Studio: 21 h., Le casse-cou; 18 h. 45, Chantons sous l'occupation.

Val-de-Travers

Couvét, Colisée: 20 h. 30, La folie des grandeurs. Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28. La Main-Tendue: tél. No 143 (20 secondes d'attente). SOS alcoolisme: tél. 53 37 20 ou (039) 23 79 87. Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81. Hôpital et maternité de Couvét: tél. 63 25 25. Fleurier infirmière-visitante: téléphone 61 38 48. Police cantonale: tél. 61 14 23. Police (cas urgents): tél. 117. Police du feu: tél. 118. Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 16 38; non-réponse: 63 17 17. Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: Piergiovanni, Fontaines, tél. 53 22 56 dès 18 h. 30. Ambulance: tél. 53 21 33. Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44. Service d'aide familiale: tél. 53 10 03. La Main-Tendue: tél. 143.

communiqués

Temple du Bas: Ce soir 20 h. 30, conférence André Chouraqui, écrivain, journaliste, ancien maire-adjoint de Jérusalem: « L'actualité des prophètes d'Israël ». L'orateur répondra aux questions des auditeurs et signera ses livres. Organisation: Association Suisse-Israël, section de Neuchâtel.

Mélie Grégoire, bien connue des auditeurs de Radio-Luxembourg, donnera une conférence-entretien à Neuchâtel, au cinéma des Arcades, mercredi 20 h., sur le thème « La liberté est une conquête ». Puis film documentaire « Secret de la vie » qui montre la naissance et les comportements chez les animaux.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures



Chère maman, que ton repos soit doux comme ton coeur fut bon.

Monsieur Raymond Rieder;
Dominique, Charles et Corinne Brianza;
Les descendants de feu Xavier Aeby-Racine;
Monsieur Jean-Pierre Jaquet,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Madeleine AEBY

leur chère et regrettée maman, soeur, belle-soeur, tante, nièce, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, samedi, dans sa 42e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 5 novembre 1977.

Une messe de sépulture aura lieu en l'église du Sacré-Coeur, mardi 8 novembre, à 8 h. 30.

Cérémonie au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Adrien Juillerat-Aeby, Gentianes 46.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LE LOCLE

Jésus dit: Je suis le chemin, la vérité et la vie; nul ne vient au Père que par moi. Jean 14, v. 6.

Monsieur et Madame Luc Tissot et leurs enfants, Philippe, Caroline, Eric et Alain;

Mesdemoiselles Anne Gabrielle, Henriette Renée et Delphine Irène Tissot;

Madame William Preiswerk-Tissot, ses enfants et petits-enfants;

Madame Hélène Erba-Tissot et sa fille;

Mademoiselle Marie Tissot;

Monsieur et Madame Auguste Bernoud;

Monsieur Jacques Leclerc;

Mesdemoiselles Aline et Elisabeth Leclerc;

Monsieur et Madame Philippe Leclerc;

Les descendants des familles Martin, Junod, Hunter, Magnin, Redard, Pfäeffli,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur

Edouard Louis TISSOT

leur très cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parent, enlevé à leur tendre affection.

LE LOCLE, le 6 novembre 1977.

Le culte sera célébré mercredi 9 novembre, à 14 h. 30, au Temple du Locle.

L'incinération aura lieu dans l'intimité.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Veuillez penser à la Fondation Sandoz, Le Locle, ccp. 23 - 3337.

Domicile de la famille: Argillat 4, 2400 Le Locle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA MUSIQUE MILITAIRE DU LOCLE

a le douloureux devoir de faire part du décès de

Monsieur

Edouard Louis TISSOT

père de Monsieur Luc Tissot, le président dévoué du Comité du 125e anniversaire de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

LE LOCLE, le 6 novembre 1977.

CHAMPAGNE



A tous ceux qui nous ont apporté aide et réconfort pendant la maladie de notre cher époux, frère et parent,

Monsieur Fernand ZELTNER

à tous ceux qui nous ont témoigné leur sympathie et qui nous ont soutenus lors de son décès, par leur présence, leurs paroles ou leurs envois, à tous ceux qui partagent notre peine, nous exprimons ici notre très vive reconnaissance.

MADAME B. ZELTNER ET FAMILLE

CHAMPAGNE, novembre 1977.

LA VIE JURASSIENNE

MOUTIER

Soirées animées

Vendredi et samedi, le Fan's-Club de Monnin et Weber, deux motocyclistes bien connus, a organisé à Moutier deux soirées de propagande en faveur de ce club. A relever qu'au cours de la soirée de vendredi, un énergumène a tiré un coup de feu contre la porte d'entrée du Restaurant du Soleil. Dans la même nuit, vers 4 heures, à proximité de ce restaurant, un antiséparatiste a été agressé par un inconnu. Plaintes seront déposées. (kr)

COURT

Collision en chaîne

Hier soir à 17 h. 20 une collision en chaîne s'est produite à la rue du Temple à Court. Un automobiliste qui effectuait une manœuvre sur la route a gêné la circulation. Deux véhicules ont pu s'arrêter, mais le troisième a embouti le deuxième qui a été à son tour projeté contre le premier. Dégâts pour 10.000 fr. mais pas de blessé. (kr)

PONTENET

Collision: un blessé

Un accident de la circulation s'est produit entre Reconvilier et Malleray, au lieudit Pont-Sapin, commune de Pontenet. Un automobiliste ébloui par le soleil s'est déplacé sur la gauche et a embouti un véhicule venant en sens inverse. Une personne a été blessée. Les dégâts s'élevaient à 8000 fr. (kr)

REUCHENETTE

Appel de la police cantonale

La police cantonale de Reuchenette lance un appel au propriétaire d'une voiture rouge, impliquée dans un accident dont elle n'est pas responsable.

En effet, une ambulance qui roulait à vive allure, feu et sirène enclenchés sur le tronçon Reuchenette - Frinville a dépassé une colonne de véhicules puis est entrée en collision avec une auto venant en sens inverse. Sous l'effet du choc, l'ambulance a été projetée contre une voiture rouge dont la carrosserie semble avoir été sérieusement endommagée. Le propriétaire qui n'est aucunement responsable des dégâts, ne s'est cependant pas annoncé à la police qui ne lui veut pourtant que du bien. Le propriétaire de ce véhicule est donc prié de se mettre en rapport avec la police cantonale de Reuchenette. (lg)

ORVIN

Chalets cambriolés

Dans la nuit de samedi à dimanche, deux chalets situés au Pré d'Orvin ont été cambriolés. Le ou les cambrioleurs ont pénétré par effraction et s'en sont pris aux vêtements et aux victuailles des propriétaires. La police cantonale de Reuchenette a procédé au constat et a ouvert une enquête. (lg)

A Florence Mort d'un saint de la politique

► Suite de la 1re page

Il devint maire de Florence en 1951. Son accueil toujours chaleureux et sa grande bonté envers ses administrés lui valurent d'être comparé à saint François d'Assise.



M. Giorgio La Pira. (bélino AP)

Consacrant une bonne partie de son temps à la lutte pour les droits de l'homme et pour la paix, il s'était rendu en 1951 auprès de Staline pour lui demander d'intervenir pour mettre fin à la guerre de Corée, et en 1965 il avait secrètement rencontré Ho Chi-minh à Hanoi pour étudier les moyens de mettre fin à la guerre du Vietnam. Il avait également servi à plusieurs reprises d'intermédiaire entre Arabes et Israéliens dans le conflit du Proche-Orient. En 1975, il avait assisté, à Paris, à la signature des accords de paix au Vietnam.

Il avait été réélu à la Chambre des députés aux élections de l'an dernier. Il est mort à l'hôpital des suites d'une longue maladie. (ats, reuter)

Pour des raisons de politique intérieure

M. J. Carter ajourne un voyage à l'étranger

Fait sans précédent : un président des Etats-Unis a décidé au dernier moment de renoncer, pour des raisons de politique intérieure, à un voyage à l'étranger préparé depuis plusieurs mois. La première tournée dans le monde du président Carter, prévue du 22 novembre au 3 décembre, a en effet été ajournée « indéfiniment ».

M. Carter devait se rendre dans neuf pays : le Venezuela, le Brésil, le Nigeria, l'Arabie saoudite, l'Inde, l'Iran, la France, la Pologne et la Belgique. Les buts de ce voyage avaient été définis par la Maison-Blanche comme l'occasion de souligner les relations d'amitié traditionnelles des Etats-Unis avec certains pays (escales de Paris et Bruxelles), manifester l'intention de Washington d'élargir sa coopération avec les nouvelles puissances du tiers monde (escales de Brasilia, Lagos et La Nouvelle-Delhi), et démontrer qu'il est possible de coopérer avec des nations ayant adopté des systèmes de gouvernement différents (escale de Varsovie).

Cette tournée qui comprenait des séjours dans quatre pays membres de l'OPEP (Venezuela, Nigeria, Arabie saoudite et Iran), visait aussi à presser les membres les plus influents du cartel pétrolier à ne pas exiger une hausse des prix du pétrole lors de la réunion de l'OPEP du 20 décembre à Caracas.

L'ÉNERGIE D'ABORD

C'est M. Carter lui-même qui a souligné qu'il retarderait sa tournée à l'étranger parce que les parlementaires américains n'ont pas mis au point avant son départ un plan énergétique qu'il avait jugé acceptable dès le 20 avril. En présentant les dispositions qu'il souhaitait voir adopter pour parer à la crise de l'énergie, M. Carter avait indiqué qu'il s'agissait là d'une priorité absolue. Or, le Congrès s'est séparé samedi pour des « mini-vacances » de trois semaines, laissant à une commission spéciale le soin d'aplanir les divergences entre la Cham-

bre des représentants et le Sénat, à propos du programme présenté par le chef de l'exécutif. Il n'y aura donc pas de vote avant la réouverture de la session, le 28 novembre. L'objectif de M. Carter est de rendre les Etats-Unis moins dépendants des importations de pétrole étranger. Pour cela, il a proposé de taxer l'utilisation abusive d'énergie et de récompenser en revanche les économies par des allègements fiscaux. La Chambre des représentants a approuvé ce programme sans y apporter pratiquement aucune modification. En revanche, le Sénat est en train de le rendre méconnaissable à force d'amendements. Dans cette bataille de l'énergie, M. Carter joue en fait sa crédibilité, et sans doute aussi sa stature même de président, au moment où sa popularité accuse une baisse sensible.

(ats, afp, reuter)

A Paris, décès d'un des pères d'Astérix

► Suite de la 1re page

L'écrivain avait contribué à créer le mythe d'Astérix, gaulois astucieux qui pour battre les stupides Romains n'avait pas de pétrole, mais des idées. En collaboration avec le dessinateur Uderzo, il avait créé une panoplie de personnages connus de tous les enfants de France : Obélix, géant naif avec un penchant pour la dive bouteille, Assurancetourix, le Barde incompris, Panoramix, druide créateur de la potion magique et très sensible aux honneurs. Abraracourcix, le chef de village, amateur de banquets et de discours, tyrannisé par sa femme Bonnemine, provinciale soucieuse du standing de son époux, le tout entouré d'une bande de Gaulois ripailleurs, rigolards et braillards.

Gosciny était également avec Morris le créateur de Lucky Luke, le cowboy solitaire redresseur de torts, fumeur invétéré et éternel pourchasser des Dalton grâce à l'aide de sa jument Jolly Jumper dont

les talents excèdent les simples qualités hippiques puisqu'elle sait pêcher, fumer et surtout possède un sens inimitable de la répartie, surtout envers Rantanplan, chien débile mais affectueux.

L'écrivain avait créé un personnage moins connu qui avait été fort joliment campé par Sempé : le petit Nicolas, archétype de l'écolier moyen français, qui vit entouré d'Agan, le premier de classe assez triste, Alceste l'éternel mangeur de sandwiches pendant les cours et Geofroy, le fils de riche qui possède toujours les plus beaux vêtements et jouets.

Les albums de bandes dessinées ont été tirés à des millions d'exemplaires et traduits dans une vingtaine de langues.

Depuis quelque temps, Gosciny s'était lancé dans le dessin animé et avait connu un succès digne de Walt Disney avec « Astérix et Cléopâtre », « Les 12 travaux d'Astérix ». Il venait également de porter Lucky Luke à l'écran. (ap)

Otages du Polisario Statu quo

M. Claude Chayet, l'émissaire du gouvernement français venu à Alger pour tenter de débloquer le problème posé par la disparition de Français en Mauritanie, a poursuivi dimanche pour la quatrième journée consécutive, ses entretiens avec les responsables du Front Polisario. En toile de fond de ces entretiens, on a assisté depuis vendredi en Algérie à une série de marches populaires et de meetings de protestation contre l'actuelle politique française dans la région. (ats)

Lip: retour à la légalité ?

Les leaders syndicaux de Lip vont proposer à l'assemblée générale des ouvriers de rentrer dans la légalité. Cette décision peut paraître surprenante. En fait elle ne l'est pas.

C'est à n'en pas douter le fruit de mûres réflexions à l'origine desquelles se trouve une évidence partagée par les plus ardents supporters politiques des ouvriers en lutte, à savoir qu'une solution globale du problème Lip est impensable en l'état actuel des choses et qu'elle serait nécessairement vouée à l'échec. Une autre évidence dont on parle moins, est que Lip a déjà coûté 83 millions d'aide directe au Trésor public et qu'on a dépassé là les normes habituelles dans ce genre d'intervention. Les contribuables ne comprendraient pas de nouveaux efforts sans garanties sérieuses. Or les investisseurs se bousculent moins que les forces de police aux portes de Lip.

Ceci étant, le retour à la légalité ne peut se faire qu'avec l'acceptation éventuelle par le syndicat chargé de la liquidation des propositions avancées par la ville de Besançon pour l'achat de l'immeuble et des terrains de l'usine. La municipalité de Besançon a voté

un crédit de 1 million à cet effet. Le Conseil général du Doubs a consenti le même effort et le Conseil régional après bien des discussions a décidé de s'associer à une éventuelle opération de sauvetage pour un montant identique.

Si on arrive ainsi à lever les barrières juridiques, les Lip seraient déjà assurés de ne plus être délogés de l'enceinte qu'ils occupent, ce qui leur permettrait de s'organiser légalement. Ils pourraient alors faire au syndicat une offre de location-vente qui ferait d'eux à court ou à long terme les propriétaires du matériel et du stock.

Il leur serait ainsi possible de commercialiser les brevets déposés par la société Matériel micromécanique médical (4M), discuter sérieusement du contrat avec le ministère des industries légères d'Algérie, étudier les propositions faites par une société pour des systèmes de comptages à essence, ceci indépendamment de la relance du secteur horloger. Ce n'est apparemment pas le travail qui ferait défaut.

Toutefois la reprise de Lip sur ces bases n'en demeure pas moins une opération risquée. Même si l'usine Lip redémarrait, même si elle était assurée d'un certain volant de commandes dans des fabrications diversifiées, ceci serait-il suffisant pour faire travailler 650 demandeurs d'emploi ? Cette question est encore sans réponse.

A l'heure actuelle, les ventes sauvages de montres effectuées dans un contexte marginal permettent de payer tout le personnel. Mais lorsqu'il faudra payer le stock, l'achat de la marque, la location de l'usine, la fiscalité et les frais de gestion, on est en droit de se demander si la nouvelle société, coopérative ouvrière ou société à responsabilité limitée sera à même de faire face à cette situation légale. Lourd dès le départ de tout le personnel, le nouveau bateau Lip lancé dans ces conditions pourra-t-il tenir à flot dans la tempête économique actuelle. Peut-être est-ce possible. Mais au prix de quels nouveaux efforts et de quels sacrifices. Et qui voudra les consentir ? (cp)

En bref - En bref - En bref - En bref - En bref

● MONTREAL. — M. Lévesque, le premier ministre du Québec, est rentré hier à Montréal, à l'issue d'une visite officielle de trois jours à Paris.

● JERUSALEM. — Le gouvernement israélien a rejeté hier les propositions du président Sadate, visant à mettre sur pied des « commissions de travail » pour préparer la Conférence de Genève.

● NEW YORK. — Convaincu d'avoir contrevenu à la loi contre la discrimination entre les sexes, le mensuel américain « Reader's Digest » a accepté de verser environ 1,5 million de dollars à 2600 employées passées et présentes.

● ROME. — Le catholicisme cessera d'être la religion officielle si le Parlement ratifie les propositions pour un nouveau concordat entre le Vatican et l'Etat qui ont été publiées samedi à Rome.

● MOSCOU. — Selon l'agence Tass, la rencontre entre la délégation du Parti communiste français et M. Kirilenko, du Soviet suprême, a fait apparaître des divergences de vues.

● SANTIAGO. — Deux personnes ont été tuées samedi, dans un faubourg de Santiago du Chili, par l'explosion d'une bombe artisanale qu'elles étaient en train de manipuler.

● KIEL. — M. H. Genscher, ministre allemand des Affaires étrangères, a inauguré, à Kiel, le 28e congrès de son parti en lançant un appel pour la défense de l'Etat libéral.

● JOHANNESBURG. — L'Afrique du Sud est prête, si nécessaire, à obliger les compagnies locales et étrangères à fabriquer du matériel militaire, pour contrer l'embargo sur les armes décidé par les Nations Unies.

● BAGDAD. — L'Irak va demander au Conseil ministériel de l'OPEP de décider une augmentation du prix du pétrole brut équivalente au taux d'inflation enregistré dans les pays occidentaux industrialisés.

● BONN. — Les menaces de membres présumés de la « Fraction Armée rouge » (RAF) de faire sauter en plein vol trois avions de la compagnie allemande Lufthansa, pour venger la mort de Baader et de ses compagnons, sont étudiées « très sérieusement ».

● WASHINGTON. — M. H. Brown, secrétaire américain à la Défense, a annoncé à Washington que le budget militaire pour 1979, qui sera présenté au Congrès, serait de 117 milliards de dollars, soit une baisse de 6 milliards de dollars par rapport à celui de 1978.

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Business

Sport et argent.
En boxe l'un ne va pas sans l'autre. Et samedi, on en a eu une nouvelle fois la preuve à Campione où Valdès, aux points, a remporté le titre de champion du monde des moyens face à l'Américain Briscoe. Sur le plan sportif, il n'y a rien à redire quoique ce combat ait été quelque peu décevant ! Mais bref, là ne sera pas notre propos. Derrière cette rencontre, il y a tout le business. Et quel business ! Si samedi on était loin des sommes extraordinaires qui gravitent autour des combats de Mohamed Ali, il n'en demeure pas moins que ce match a roulé sur un budget de plus de trois millions de francs, grâce surtout aux chaînes de télévision qui ont payé à elles seules, pour les droits de retransmission, quelque 2,5 millions. C'est évidemment beaucoup, trop dirons-nous. Pas pour les organisateurs, ni les deux boxeurs, qui auront ainsi réalisé une excellente affaire !

Non ce combat laisse un grand goût d'amertume. Si des millions de personnes ont pu suivre la rencontre à la télévision, 420 personnes seulement ont pu assister de près à ce combat, 420 privilégiés qui ont payé leur place entre 500 et 1200 de nos fr. Ce n'est, avouons-le, pas à la portée de n'importe quel porte-monnaie ! Non seulement le prix des places était exorbitant mais encore les spectateurs ont été triés sur le volet par la direction du Casino. Il s'agissait pour la plupart d'habitues de cet établissement, pleins d'argent, pour qui la boxe n'était pas forcément une passion.

Grâce à ce match, le Casino de Campione a réussi une excellente opération publicitaire et commerciale. Les 420 spectateurs n'auront sans doute pas terminé la soirée sans se rendre, quelques instants au moins, autour des tables de baccara ou de chemin de fer !

Un championnat du monde de boxe est un produit fabriqué, on le sait. Mais il y a tout de même des limites à ne pas franchir. Et samedi, elles ont été dépassées. La boxe sportive populaire par excellence, s'est très fortement éloignée de sa vocation première. Elle a perdu de sa noblesse.

Campione est une erreur, une erreur à ne plus commettre ! Car sinon on risquerait de voir un jour certains millionnaires organiser dans leur maison de famille des rencontres de boxe comme divertissement dominical !

Michel DERUNS

En Israël

Mgr Capucci libéré

L'archevêque catholique grec Hilarion Capucci, dont la peine de douze ans de prison a été commuée par le président israélien Katzir, a été libéré de prison hier soir et a été conduit à l'aéroport Ben Gourion de Tel Aviv. Il a pris place à bord d'un avion régulier de la compagnie Alitalia à destination de Rome.

Mgr Capucci, vicaire patriarcal melchite de Jérusalem (catholique de rite byzantin au Proche-Orient), a quitté la prison de Ramleh, près de Tel Aviv, vêtu d'une soutane noire. Arrivé à l'aéroport, il s'est agenouillé et a baisé le sol, puis il s'est engouffré dans l'avion, sans un regard pour les nombreux journalistes et photographes.

Mgr Capucci est accompagné dans son voyage à Rome par l'envoyé du Pape à Jérusalem, Mgr Carew, qui avait remis vendredi au président Katzir une requête de clémence de Paul VI en faveur du prélat melchite. (ats, reuter)

En Union soviétique

Stakhanov a fini son travail

Alexei Stakhanov, ouvrier soviétique modèle de la fin des années 30, qu'on donnait son nom au « Mouvement Stakhanoviste », est mort samedi à l'âge de 72 ans, a annoncé l'agence Tass.

Ce mineur exemplaire, qui, dans la nuit du 30 au 31 août 1935, avait abattu 102 tonnes de charbon, soit 14 fois la norme en vigueur, fut un « novateur éminent » de l'émulation socialiste à laquelle ont dû les « hautes performances de la productivité du travail dans les années du premier quinquennat », indique notamment une brève nécrologie signée par les principaux dirigeants soviétiques. (afp)

En Birmanie

Le roi de l'opium condamné à mort

La Cour de cassation de Birmanie a confirmé samedi la condamnation à mort pour haute trahison infligée par une Cour de Rangoun à Lo Hsing-han, le « roi » des trafiquants d'opium du fameux « triangle d'or », le secteur aux frontières de la Birmanie, de la Thaïlande et du Laos d'où part une grande partie de la drogue qui inonde le monde après transformation de l'opium en héroïne.

Lo et sa petite armée de trafiquants et de passeurs, solidement implantée dans le nord-ouest de la Birmanie, avait tout d'abord aidé le gouvernement dans son combat contre les insurgés communistes, mais lorsque le régime lui demanda de dissoudre ses troupes en 1973, Lo refusa et signa un pacte avec d'autres groupes de rebelles. Lo fut élu chef suprême du Conseil révolutionnaire de l'Etat septentrional de Chan, mais l'armée birmane pourchassa sans relâche les forces du trafiquant qui fut contraint de se réfugier en Thaïlande.

Lo fut arrêté par les autorités thaïlandaises et extradé en Birmanie où il fut jugé et condamné à la fin de 1973. (ats, reuter)

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Electronique facile et fascinante
- 9 Tramelan : léger déficit au budget communal
- 20 Programme radio-TV

Prévisions météorologiques

Temps très nuageux. Quelques pluies se produiront encore.

M. Mitterrand...

► Suite de la 1re page

seule façon de gagner, sur-t-il dit, n'est pas de s'interroger sur ce que veulent les autres, mais sur ce que nous voulons ». Pour le leader socialiste, il importe de ne pas se livrer « à des concessions quotidiennes » (allusion aux propositions faites par les minoritaires du Ceres).

Le leader socialiste a, d'autre part, défini les cinq règles d'action dont son parti devrait s'inspirer, pour assurer la victoire de la gauche en 1978 : servir l'union, refuser le volte-face communiste, être toujours soi-même, prendre une ligne et la suivre, parler aux Français.

Il a encore déclaré : « Le parti socialiste, dans la majorité de gauche en avril 1978, si celle-ci l'emporte, ou dans l'opposition par malheur et par la faute des autres, jouera le rôle qui est le sien : parti de gouvernement ou parti d'opposition, mais dans tous les cas, sans compromission ni concession. » (afp)